

# Analyse de presse par *Le petit Financier*

Du 1<sup>er</sup> au 31 Janvier  
2015

## Equipe de rédaction

Master 2 Gestion des Risques

Najoua EL KHALDI

Kabinet Junior KABA

Dominica MIRANDA

Mathilde PAILHAS

Haïfa REKIK

Master 2 Gestion de Patrimoine

Jérémy GOUBET

Annélyse GOUILL

Maëva LEBATARD

*Les opinions exprimées dans le présent document ne représentent pas nécessairement la position de  
l'Université de Nantes ni de l'IEMN-IAE.*

# L'EQUIPE DE REDACTION

## ANALYSE DE PRESSE

PERIODE DU 01 AU 31 JANVIER 2015



*De gauche à droite*

**Haïfa REKIK**  
Master 2 Gestion des  
Risques et Clientèle  
Entreprises

**Mathilde  
PAILHAS**  
Master 2 Gestion des  
Risques et Clientèle  
Entreprises

**Dominica  
MIRANDA**  
Master 2 Gestion des  
Risques et Clientèle  
Entreprises

**Annélyse GOUILL**  
Master 2 Gestion de  
Patrimoine

**Jérémy GOUBET**  
Master 2 Gestion de  
Patrimoine

**Maëva  
LEBATARD**  
Master 2 Gestion de  
Patrimoine

**Kabinet Junior  
KABA**  
Master 2 Gestion des  
Risques et Clientèle  
Entreprises

**Najoua EL  
KHALDI**  
Master 2 Gestion des  
Risques et Clientèle  
Entreprises



---

# Le petit Financier

---

## *L'EDITO*



Chers lecteurs, vous êtes toujours plus nombreux à nous lire et nous vous en remercions. Une nouvelle année débute, nous vous la souhaitons emplie de bonheur et de réussite.

2015 sera-t-elle l'année de la reprise économique tant attendue ? Nombre d'entre nous l'espère. Les chiffres du chômage de l'année écoulée n'incitent pas à tant d'optimisme. En 2014, près de 199 700 personnes ont rejoint le contingent des demandeurs d'emploi de catégorie A. Cette catégorie regroupe désormais 3 500 000 individus selon l'UNEDIC (Union Nationale Interprofessionnelle pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce). Les projections de 2015 sont à la baisse ... de l'augmentation du nombre de chômeurs. Bref, l'augmentation diminue. Les demandeurs d'emploi ne devraient être « que » 100 000 supplémentaires à la fin de l'année 2015.

A moins qu'un élan d'enthousiasme suscité par un exploit sportif contribue à l'amélioration de ces chiffres. Le championnat du Monde de handball à la fin de ce mois pourrait bien être l'événement instigateur de cette tendance. Nos Experts sont à nouveau parmi les favoris de la compétition.

2015 sera aussi l'année de la Mémoire. Le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz sera commémoré en ce mois de janvier. Une manifestation qui revêt d'autant plus d'importance à l'aune des récents attentats terroristes perpétrés à l'encontre de la communauté juive. La vigilance vis-à-vis des hérauts de la haine raciale ne doit jamais se relâcher. Pour reprendre la pensée de Victor Hugo, « La liberté commence où l'ignorance finit ».

*L'équipe de rédaction*

# SOMMAIRE



## FLASH CHARLIE HEBDO

### **PARTIE 1 : ACTUALITES**

#### ACTUALITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

##### **I- Marchés financiers**

*Indices boursiers*

*La crise Russe « A perfect storm »*

##### **II- Actualités internationales**

*L'Allemagne instaure le SMIC*

*Discours de Barack Obama*

*Le Franc Suisse, laisse libre de monter*

*Bruxelles accuse Amazon (brève)*

*Les 10 métropoles mondiales en plein boom économique (brève)*

*Entrée de la Lituanie dans la zone Euro*

##### **III- Actualités nationales**

*Classement PIB*

*Rachat du Club Med par le chinois Fosun*

*Le compte personnel de formation*

*Lacoste change de PDG (brève)*

*Point sur la grève des médecins (brève)*

*Pourquoi vote-on en 2015 ? (brève)*

*Loi Macron : loi pour la croissance et l'activité*

#### GESTION DE PATRIMOINE

*Le point droit de la consommation*

*Retraites : des évolutions en demi-teinte...*

*Que pouvons-nous attendre du marché immobilier en 2015*

*Palmarès des fournisseurs travaillant avec les CGPI*

*Fiscalité successorale, la fin d'une entente Franco-Suisse (brève)*

*Augmentation du taux d'intérêt légal (brève)*

*PEL : des changements au 1<sup>er</sup> février (brève)*

## GESTION DES RISQUES

*Le risque aérien : une nouvelle catastrophe aérienne*

*Le risque de Cyberattaque*

*Immigration clandestine*

## **PAGE DETENTE**

## **PARTIE 2 : DOSSIERS**

### ETHIQUE ET DEONTOLOGIE

*Spéculation sur les matières premières*

### DOSSIER GESTION DES RISQUES

*Le risque de déflation en France*

### DOSSIER GESTION DE PATRIMOINE

*Marché de l'art : la joaillerie Circa 1900*

## **PARTIE 3 : HORS-CHAMP**

### ACTUALITES CULTURELLES

*Thomas Piketty refuse la légion d'honneur*

*Dans votre cinéma en 2015*

*Focus sur la ville de Nantes*

### INTERVIEW

### AGENDA, ACTUALITES DU POLE FINANCE

## **CORRECTION PAGE DETENTE**

## **BIBLIOGRAPHIE**

## ACTUALITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

### I- Marchés financiers

#### INDICES BOURSIERS

En 2014, le CAC 40 a connu une chute de 5,06% et le DAX de 2,22% due en grande partie à la chute des prix du pétrole en fin d'année et le maintien d'un fort taux de chômage.

Cependant, avec la décision de Mario Draghi le 22 janvier 2015 portant sur le rachat massif d'actifs, le CAC 40 est reparti à 4 604 points au 30 janvier 2015, meilleur mois de janvier depuis 1999 ! Le DAX termine à 10 622 points au 29 janvier.

Les indices américains ont profité d'un taux de chômage en diminution, descendu sous la barre des

6%. De plus, la croissance a été plus forte que prévue sur l'année 2014.

L'indice japonais a été en hausse au cours de l'année. La Banque du Japon a annoncé une augmentation de 30.000 milliards de yens par an de ses achats de titres de dette publique en octobre 2014.

La chute du rouble et la baisse des prix du pétrole n'ont pas épargné le RTS Index, indice boursier de la Russie, qui a chuté de presque 50% en 1 an pour passer à 746,48 points au 07/01/2015.

| Indices Boursiers        | Cours au 15/01/2014 | Cours au 01/07/2014 | Cours au 07/01/2015 | Variation sur la période (15/01/2014 au 07/01/2015) |
|--------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---|
| <b>CAC 40</b>            | 4 332,07            | 4 461,12            | 4 112,73            | - 5,06%   |
| <b>S&amp;P/TSX</b>       | 13 772,38           | 15 209,79           | 14 285              | + 3,72%   |
| <b>Dow Jones</b>         | 16 481,94           | 16 956,07           | 17 584,52           | + 6,69%   |
| <b>NASDAQ Composite</b>  | 4 214,88            | 4 458,65            | 4 592,4             | + 8,96%   |
| <b>Nikkei 225</b>        | 15 808,73           | 15 326,2            | 16 885,33           | + 6,81%   |
| <b>DAX</b>               | 9 733,81            | 9 902,41            | 9 518,18            | - 2,22%   |
| <b>PERFORMANCE INDEX</b> |                     |                     |                     |   |
| <b>RTS INDEX</b>         | 1401,78             | 1362,1              | 746,48              | - 46,74%  |

Source : Boursorama.fr

#### MATIERES PREMIERES

Dans un contexte de faible croissance économique et un maintien de la forte production du pétrole, le

prix du baril du pétrole chute. L'OPEP tient à maintenir une forte production pour continuer la

pression sur les pays non membres, même si l'Irak est sous tension, les affrontements ont un impact limité sur la production du pays.

Cependant, l'abondance de l'offre est surtout due au pétrole de schiste américain. Les États-Unis ont produit, en août 2014, 8.6 millions de barils par jour, du jamais vu depuis le mois de juillet 1986. En outre, l'administration américaine prévoit d'atteindre 9,5 millions de barils pour le premier trimestre 2015. Les États-Unis avaient un taux de dépendance au pétrole importé de 60% en 2005, il n'est plus que de 30% aujourd'hui.

Le prix du baril de Brent est à 50 dollars le 9 janvier 2015, soit une chute de 56% depuis juin, les experts craignent un krach similaire à celui de 2009 lors duquel le prix du baril était descendu à 35 dollars.

La prochaine réunion de l'OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole) aura lieu en juin. Pendant la crise de 2009, la réunion avait permis une remontée du prix du baril. A cette période la crise était liée à la demande. Aujourd'hui, c'est une crise de l'offre où la défense des parts de marché devient un enjeu vital pour les pays producteurs.

La chute des prix du pétrole met à mal les entreprises du secteur, le numéro un mondial des services pétroliers « Schlumberger » a annoncé le

jeudi 15 janvier son intention de supprimer 9000 emplois dans le monde, ce qui représenterait 7% de ses effectifs. De plus, les compagnies pétrolières réduisent leurs projets et budgets d'exploration, les dépenses d'exploitations pourraient diminuer de 30% si le prix du pétrole reste dans la zone de 50-60 dollars le baril.

Au niveau des matières précieuses, l'or, vu comme valeur refuge a été moins sollicité durant l'année 2014. Cependant, suite à la décision de la Banque suisse concernant sa monnaie, des nouvelles inquiétudes portant sur la Grèce, de la crise européenne qui perdure et de la crise ukrainienne qui n'a pas encore été totalement absorbée, l'once d'or dépassait le seuil des 1 300 dollars le 21/01/2015. Ce qui a mis l'or à son niveau le plus haut depuis le 20 août 2013, meilleure performance hebdomadaire depuis 2007. Du côté de l'argent, les cours sont remontés à 17,70\$ au 20/01/2015, sans résistance majeure, ce qui est un signal encourageant.

Les productions céréalières ont vu leurs prix chuté à cause de la surproduction. La parité euro/dollar reste avantageuse pour la zone euro. Les conditions climatiques en Argentine et aux Etats-Unis pourraient impacter les récoltes.

| Matières<br>Premières | Cours au<br>15/01/2014 | Cours au<br>01/07/2014 | Cours au<br>07/01/2015 | Variation sur la période (du<br>15/01/2014 au 07/01/2015) |
|-----------------------|------------------------|------------------------|------------------------|---|
| <b>Pétrole Brent</b>  | \$ 107,24              | \$ 112,2               | \$ 51,08               | - 52,37%  |
| <b>Or</b>             | \$ 1238,9              | \$ 1326,5              | \$ 1210,6              | - 2,28%   |
| <b>Argent</b>         | \$ 20,155              | \$ 21,02               | \$ 16,51               | - 18,08%  |
| <b>Blé</b>            | \$ 5,6775              | \$ 5,5975              | \$ 5,795               | + 2,07%   |
| <b>Maïs</b>           | \$ 4,2575              | \$ 4,2275              | \$ 3,9625              | - 6,93%   |

Source : boursorama.fr

## DEVISES

Le jeudi 15 janvier 2015, à la surprise générale, la Banque Nationale Suisse (BNS) a mis fin au taux plancher d'un euro pour 1.20 franc suisse qui avait été fixé le 6 septembre 2011. Cette annonce de la BNS a eu pour effet de faire remonter brutalement la valeur du franc suisse face à l'euro (hausse de 14

% sur la séance sur le Forex) et de faire plonger la Bourse suisse.

Ce taux plancher n'était pas, comme on pourrait l'imaginer, un seuil minimal pour empêcher le franc suisse de tomber sous un certain seuil. C'était



d'ailleurs le contraire, il interdisait à la monnaie helvète de tomber sous 1,20 franc suisse pour un euro. Au 29 janvier, le cours euros/CHF est de 1,0377.

La chute de l'euro face au dollar s'explique par la relance de l'économie américaine et par les récentes décisions de la FED, qui a décidé de relever ses taux directeurs et de mettre fin au rachat

d'actifs. Le rachat d'actifs fait par la BCE début janvier a eu comme impact une forte dépréciation de l'euro face au dollar mettant le cours euro/dollar à 1,1309 au 29 janvier.

La chute du prix du pétrole, les sanctions des Etats contre la Russie ainsi que les fortes créances des entreprises et des banques russes ont entraîné la dépréciation du rouble face au dollar et à l'euro.

| Devises        | Cours au 01/01/2014 | Cours au 01/07/2014 | Cours au 01/01/2015 | Variation de l'euro sur la période (du 01/01/2014 au 01/01/2015) |
|----------------|---------------------|---------------------|---------------------|--|
| <b>EUR/USD</b> | \$ 1,3810           | \$ 1,3660           | \$ 1,2099           | - 12,39%   |
| <b>EUR/GBP</b> | £ 0,8344            | £ 0,8010            | £ 0,7796            | - 6,57%  |
| <b>EUR/JPY</b> | ¥ 144,80            | ¥ 138,44            | ¥ 145,19            | + 0,27%  |
| <b>EUR/CHF</b> | CHF 1,2257          | CHF 1,2152          | CHF 1,2024          | - 1,9%   |
| <b>EUR/RUB</b> | RUB 45,2482         | RUB 46,2847         | RUB 71,9341         | + 59%  |

Source : oanda.com

## TAUX

L'Eonia, le taux interbancaire pour la zone euro au jour le jour, est négatif depuis août 2014 et ce à cause des taux directeurs bas au sein de la zone euro et de l'abondance de liquidités des banques. L'Eonia était tout de même redevenu positif durant le mois d'octobre. Au mois de janvier 2015, L'Eonia est resté bas avec les mesures prises par la

banque centrale européenne, favorable à l'abondance de liquidités. L'OAT 10 ans est à un niveau bas jamais atteint en France. Le ralentissement de l'économie allemande, locomotive de la zone Europe, ainsi que le contexte morose de la croissance et du marché de l'emploi maintiennent les taux très bas.

| Taux (%)               | Cours au 02/01/2013 | Cours au 02/01/2014 | Cours au 02/01/2015 | Variation sur la période (02/01/2013 au 02/01/2015) |
|------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---|
| <b>Eonia</b>           | 0,131%              | 0,152%              | -0,079%             | - 160,3%  |
| <b>Euribor 3M</b>      | 0,188%              | 0,284%              | 0,076%              | - 59,57%  |
| <b>Libor 3M (USD)</b>  | 0,305%              | 0,243%              | 0,256%              | - 16,06%  |
| <b>OAT 10 ans</b>      | 2,1%                | 2,5%                | 0,8%                | - 61,9%   |
| <b>GBP Bond 10 ans</b> | 1,988%              | 3,024%              | 1,718%              | - 13,58%  |
| <b>US Bond 10 ans</b>  | 1,8407%             | 2,989%              | 2,1105%             | + 14,65%  |

Source : boursorama.com

## LA CRISE RUSSE « *A perfect storm* »

**Le 9 janvier 2015, l'agence de notation Fitch abaisse la note de la Russie de BBB à BBB-tout en maintenant des perspectives négatives. Cela signifie qu'une prochaine dégradation n'est pas à exclure.**

### **Les origines de la crise russe :**

Dans un premier temps, il convient de parler des principales sanctions décidées par l'Union Européenne et les États-Unis ayant eu un impact sur la chute du rouble et sur la crise de la Russie.

- Des sanctions économiques : Dans le but de limiter l'accès russe aux marchés européens, les citoyens européens et les entreprises ne peuvent plus acheter ni vendre de nouvelles actions financières si elles proviennent d'une banque russe dont l'État est l'actionnaire majoritaire.

- Des sanctions militaires : D'abord, il y a eu un embargo sur l'import et l'export des armes et du matériel en provenance et à destination de la Russie. Ensuite, l'exportation des biens et des technologies à usage militaire est elle aussi interdite. A noter que la France a maintenu son refus de livrer un porte hélicoptère mistral dont la vente a été conclue en 2011.

- Des sanctions technologiques : L'exportation de certains équipements relatifs à l'énergie et à la technologie est soumise à un droit de veto par les autorités des États membres.

Après avoir vu l'une des premières causes de la crise russe, nous allons traiter de la seconde cause : la chute du prix de pétrole.

La chute des cours du Brent (*cf. graphique sur le cours du Brent*) est un désastre pour l'économie russe. En effet, les exportations d'or noir représentent 50% des recettes de l'Etat russe ainsi que les deux tiers des exportations du pays. Le cours du baril le samedi 9 janvier 2015 était à 50,09 dollars. La chute du prix du pétrole, les sanctions évoquées précédemment, ainsi que les fortes

créances des entreprises et des banques russes ont entraîné la dépréciation du rouble face au dollar et à l'euro.

Ce qui nous conduit à la dernière cause de la crise russe : les réponses des autorités russes ne sont pas suffisantes.

La Banque Centrale Russe a relevé son taux directeur à 17%. Ce comportement s'explique d'une part, par la forte inflation et d'autre part, par les tentatives de spéculation que connaît la Russie. Cette mesure, jugée trop timide et trop tardive, a accentué la chute du rouble puisque c'est un signe de manque de confiance dans les politiques économiques du pays.

### **Les réponses de la Russie :**

Les sanctions réalisées font l'objet de plusieurs critiques. En effet, la France tient à maintenir sa position sur l'industrie de l'armement. L'Allemagne dispose de sérieux intérêts dans le domaine de l'énergie. L'Angleterre quant à elle refuse de saborder sa place financière, très accueillante pour les capitaux russes.

La réponse de la Russie pourrait être importante et pourrait bousculer le commerce européen. Par exemple, un embargo commercial de la Russie est à craindre. Les producteurs de fruits belges qui réalisent un chiffre d'affaires de 160 millions d'euros sur le marché russe craignent la fermeture des frontières russes. L'embargo de la Russie sur les porcins depuis janvier 2014 a provoqué un manque à gagner de près de 4 millions d'euros par jour. A cela s'ajoute une chute des prix du porc de 10% pour les éleveurs bretons. De plus, la Russie est le deuxième consommateur de produits de luxes étrangers, de sorte que la chute de sa devise pourrait entraîner un ralentissement dans ce secteur.

Les sanctions ont été « imposées à l'Europe par les Etats-Unis » souligne l'analyste politique géorgienne Nana Devdariani qui dirige le Centre d'étude sur la mondialisation de Tbilissi. « Les pays membres de l'Union européenne ont déjà subi un préjudice d'environ 400 milliards d'euros. S'ils envisagent d'affaiblir la Russie de la sorte, ils n'ont aucune chance. Le manque de produits alimentaires occidentaux sur le marché russe sera très vite compensé par des importations en provenance d'autres pays. Donc, ces sanctions n'ont aucun sens », estime l'analyste géorgienne.



Source : latribune.fr

## L'ARABIE SAOUDITE EN DEUIL : LE MONDE PLONGE DANS L'INCERTITUDE

Le roi Abdallah d'Arabie Saoudite est décédé le jeudi 22 janvier, des suites d'une pneumonie à l'âge de 90 ans. Son successeur sur le trône est sans surprise son demi-frère le prince Salmane. Ce dernier dirigeait de fait le pays depuis des années. Au-delà de l'émoi international provoqué par la nouvelle, l'Arabie Saoudite, royaume de l'or noir, premier pays exportateur de pétrole, se pose des questions quant à la continuité de la politique menée par le feu roi. Et cela dans des temps difficiles pour le royaume qui tente de réaffirmer son leadership dans le monde mouvant du pétrole. Le royaume, tout comme ses confrères du Golfe, souffre de la concurrence du gaz de schiste américain.



### Qu'a-t-il laissé derrière lui ?

La politique du roi n'a pas fait l'unanimité, longtemps considérée comme conservatrice et fermée au monde. Critiquée également pour les inégalités homme-femme et la corruption.

Cependant, le roi Abdallah a su préserver la stabilité du pays, un pays qui abrite notamment des lieux saints pour la communauté musulmane. En 2011, il a évité une propagation des révolutions du monde arabe dans le royaume par le biais de mesures sociales exceptionnelles mais discutables. On retiendra également du roi, son implication dans le processus de paix au Proche-Orient, son initiative sur la reconnaissance de l'Etat d'Israël et sa volonté d'instaurer un dialogue interreligieux. Il avait par ailleurs, entamé un processus de réformes qui concilierait conservatisme et modernité. Quid sur la condamnation du blogueur Raif Badawi condamné à mille coups de fouet en public pour insulte à l'Islam ?



A l'extérieur du pays, la nouvelle a provoqué des réactions en chaîne des différents chefs politiques internationaux venus en masse à Ryad pour lui

rendre hommage. Les Occidentaux entretenaient pour la plupart de bonnes relations avec le feu président. Mais ce sont les Etats-Unis qui devraient regretter le plus sa mort car il était un allié précieux de Washington. Leurs liens étaient au-delà de l'affectif, des liens économiques, militaires et politiques. Le roi Abdallah était d'ailleurs aux côtés des Occidentaux dans la lutte contre les jihadistes de l'Etat islamique et Al-Qaida.

### **Les marchés inquiets ?**

L'annonce du décès s'est fait ressentir sur les marchés financiers entraînant une plus forte volatilité du cours du pétrole. A la suite de l'annonce, le baril de «*light sweet crude*» a augmenté de 2,09%, à 47,30 dollars tandis que le baril de Brent de la mer du Nord s'est apprécié de 2,08%, à 49,53 dollars. Mais quelques minutes après la conférence télévisée du nouveau roi Salmane, les cours ont à nouveau reculé. Vers 10h30, ils tentaient un nouveau rebond (+0,45% pour le Brent à 49,22 dollars et +0,26% à 46,76

dollars). Dans ce climat tendu, le nouveau roi Salmane a souhaité s'exprimer rapidement pour rassurer les populations et les marchés. Dans sa première déclaration, il a affirmé qu'il n'y aurait pas de changement dans la politique globale du royaume. Il faut rappeler qu'en termes de politique pétrolière, l'OPEP sous l'influence d'Abdallah, s'était abstenue de réduire son offre malgré la chute des cours, préférant rogner sur les marges pour préserver leur avantage concurrentiel. Une décision qui a également été interprétée comme une volonté de maintenir quoiqu'il en soit le niveau de leur production pour affaiblir l'exploitation des gaz de schiste aux États-Unis. Les mois à venir nous diront si Salmane restera dans les pas de son frère.

*(Les photos illustrant cet article sont tirées des Echos.)*

### ACTUALITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

#### *II- Actualités internationales*

### **L'ALLEMAGNE INSTAURE LE SMIC !**

L'année 2015 débute avec un grand tournant pour les Allemands. Dès le 1<sup>er</sup> janvier, les allemands sous-payés vont pouvoir disposer d'un salaire minimum. Cette mesure qui doit bénéficier à plus de 4 millions d'Allemands devrait faire des heureux. La longue négociation qui s'était établie entre le parti conservateur de la chancelière Angela Merkel et le parti social-démocrate (SPD), au sujet de l'instauration d'un SMIC, s'était soldée par l'adoption d'un SMIC horaire de 8, 50 euros

bruts à l'échelle nationale en juillet dernier. Les députés allemands avaient approuvé cette mesure avec une écrasante majorité, une mesure inédite outre-Rhin !



*Source : Les Echos*

---

#### *UN ENGAGEMENT A CONTRE CŒUR POUR LA CHANCELIERE...*

---

L'entrée en vigueur du SMIC ne fait pas la joie de tous, et en particulier, celle de la chancelière allemande. En effet, celle-ci avait fini par donner son feu vert mais sans conviction. Si le parti de la chancelière s'est battu contre cette immixtion de l'Etat dans la définition des salaires, il a fini par capituler à cette condition majeure imposée par le parti social-démocrate pour former un gouvernement commun, après les législatives de septembre dernier.

#### **Les raisons d'une telle réticence ?**

D'abord des raisons idéologiques et politiques. En effet, l'Allemagne est un modèle d'économie sociale de marché. Selon ce système, l'Etat garantit la liberté des activités économiques mais doit créer un équilibre sur le plan social. C'est pourquoi, la définition des salaires et conditions de travail en Allemagne a toujours été réservée à un partenariat entre employeurs et syndicats. Un modèle qui a permis une relative paix sociale dans le pays après la guerre mais qui ne convient plus aujourd'hui car un bon

nombre d'Allemands n'acceptent plus le niveau élevé d'inégalités salariales.

*Et pour cause !* Selon une étude de l'institut de recherche sur le travail et l'emploi (IAB) publiée en 2013, l'Allemagne est un des pays d'Europe qui comporte le plus de bas salaires. Un quart des salariés gagnait moins de 9,54 euros bruts de l'heure en 2010, soit 7 millions de personnes en dessous du salaire médian.

D'autres réticences viennent sur un plan économique. Les effets économiques attendus de cette mesure sont clairs : doper la consommation et tirer la croissance. Cependant, les personnes concernées vont devoir payer plus d'impôts et les prix de certains services vont augmenter. Certains économistes estiment qu'une augmentation du SMIC pour relancer l'économie doit s'accompagner d'une hausse des prestations sociales.

Par ailleurs, on peut s'attendre à ce que cette augmentation des charges salariales soit trop difficile à supporter financièrement pour les petites entreprises, et entraînent des licenciements massifs, ou une baisse de rentabilité des entreprises, et donc une baisse de compétitivité des entreprises allemandes, un grand mal pour l'économie. Mais pas seulement ! On peut penser que le SMIC sera un obstacle à l'entrée des jeunes sur le marché du

travail, un obstacle également pour les chômeurs de longue durée pour retrouver du travail. Un avis partagé par le président de la fédération des patrons BDA, Ingo Kramer.

L'Allemagne devrait peut-être porter attention à ce qu'il se passe chez ses voisins comme la France, où le débat de la flexibilité du travail est entamé depuis des années. Et pour les bénéficiaires que pourraient en tirer les voisins, il ne faudra pas oublier que si hausse de demande il y aura, elle sera plutôt adressée aux pays émergents !

*Quand bien même !* Les effets ne seront visibles que dans quelques années, mais à court terme, le SMIC permet de donner un salaire décent à des millions d'Allemands. Cette mesure s'adresse notamment aux Allemands qui occupent les fameux « mini-jobs » rémunérés en dessous de 400 euros par mois.

#### **Une application limitée :**

Pas d'illusion non plus quant à l'installation généralisée du SMIC. Des délais d'application allongés sont possibles pour les branches qui ont déjà des accords de salaire minimum planché. Ils bénéficient d'une période de transition jusqu'en 2017. De plus, la mise en place sera progressive pour tenir compte de la grande disparité des situations et du décalage économique entre l'Est et l'Ouest.

# DISCOURS SUR L'ETAT DE L'UNION : LE PRESIDENT BARACK OBAMA AFFIRME SES POSITIONS EN TERRE MENACEE

C'est un président au ton combatif qui s'est présenté le 20 janvier 2015 devant son congrès au Capitole pour annoncer son discours sur l'Etat de l'Union. Un évènement incontournable de la politique américaine.

Ce fut le sixième et avant-dernier discours pour le président de l'ex-première nation du monde. Au programme : un point sur son année politique (il n'a pas manqué de vanter ses succès !), et l'annonce des temps forts et des orientations qu'il compte poursuivre pour la nouvelle année.



Source : [latribune.fr](http://latribune.fr)

**Un discours très attendu : pas pour tous !**

Le célèbre « State of Union », est un moment fort pour tous les présidents des Etats-Unis dans leur mandat. Ce discours est diffusé sur toutes les chaînes américaines. Il est très attendu par la sphère politico-journalistique de Washington.

Obama affiche encore une fois une politique de

---

*MAIS PAS D'EUPHORIE CETTE ANNEE !  
POURQUOI ?*

---

communication bien à lui. Quelques jours avant son discours, il avait déjà affiché son programme 2015 via les réseaux sociaux. Dans

la presse on avait également pu constater des fuites quant aux futures annonces de Pr Obama. Le président a bien compris que les réseaux sociaux représentent un mode de communication qui a beaucoup à offrir à la politique : une audience incomparable, alors même que les discours télévisés des présidents sont de moins en moins prisés.

**Un discours attendu par la France...**

On se rappelle tous de la marche républicaine qui s'est tenue à Paris, impulsée par le Président François Hollande, le 11 janvier pour la lutte contre le terrorisme. Mais dans cette image symbolique, les Etats-Unis étaient la pièce manquante du tableau. Cela n'a pas échappé aux Français ! Alors en France on attendait avec impatience une mention sur les attentats de Paris dans le « State of Union » de Pr Obama. Celle-ci n'a pas manqué ! Le président des Etats-Unis a bien exprimé sa ferveur pour la lutte contre le terrorisme, mais il a rappelé que cette lutte concernait tous les pays touchés par le terrorisme et pas uniquement la France. Et pour le petit clin d'œil à Charlie Hebdo, des crayons se sont levés dans l'assemblée pour prôner la liberté d'expression. Un rattrapage à l'américaine !



Source : [www.metronews.fr](http://www.metronews.fr)

Les années passent et ne se ressemblent pas...

Ce discours est une coutume certes, mais cette année le président démocrate a dû s'adapter à une nouveauté pour lui : s'exprimer pour la première fois devant un Congrès pleinement contrôlé par les républicains. Mais sa défaite face à ces derniers n'a pas entamé sa ferveur.

### Un ton agressif mais une once d'humour !

Face aux Républicains, le président a montré une détermination à imposer ses convictions, les questions sociales qui lui sont chères, comme l'égalité des revenus, l'éducation et l'accès aux soins n'ont pas manqué.

---

## CE QU'IL FAUT RETENIR DU DISCOURS

---

- Une économie américaine en bonne santé. Obama ne veut plus parler du passé mais il veut se tourner vers l'avenir. « *Nous n'avons pas connu une croissance économique aussi rapide depuis dix ans, notre déficit a été réduit de deux tiers, les valeurs boursières ont doublé, la progression des dépenses de santé est à son plus bas niveau depuis cinquante ans* », a-t-il affirmé avec fierté. Alors pourquoi a-t-il perdu aux élections de mi-mandat ? Il semble que l'origine de la division des Américains se trouve dans des inégalités économiques qui auraient progressé et que les richesses produites au cours des dernières trente années n'auraient bénéficié qu'à une faible partie de la population. Les Américains qui ont perdu leur maison ou leur emploi pendant la crise profiteront-ils de cette croissance ?



En dehors de ses « succès », beaucoup de thèmes ont été abordés.

- Une réduction d'impôts pour la classe moyenne : Barack Obama, surnommé le Robin des Bois par certains aux Etats-Unis, affirme sa volonté de supprimer les niches fiscales favorisant les ménages les plus riches pour soutenir les classes moyennes. Les classes moyennes ont d'ailleurs été à l'honneur dans son discours. Une priorité qui risque la confrontation avec les Républicains et qui a tout d'un discours qui prépare la prochaine présidentielle.

- Instauration de congés maladie et congés maternité. « *Nous sommes le seul pays développé sur terre qui n'a pas de congé maternité, ni de congé maladie* », s'est-il indigné.

- Lutter contre les cyberattaques : le Président a insisté sur le thème de la cyber-sécurité. Un sujet qui lui tient à cœur notamment après le hack de Sony par la Corée du Nord. Il demande une loi pour protéger les entreprises qui aident l'Etat dans cette lutte.

- Une relation saine avec Cuba : le Président a appelé le Sénat et la Chambre à voter la fin des sanctions contre le régime. En effet, s'il peut lever certaines restrictions, la majeure partie des sanctions a été codifiée par une loi qui nécessite d'être abrogée par le législateur.



- Pas de nouvelles sanctions contre l'IRAN : le Président a appelé le Congrès à ne pas voter de nouvelles sanctions contre l'Iran. Il a rappelé que des négociations sur le programme nucléaire du pays sont en cours.

- Des universités gratuites : Barack Obama veut rendre gratuit le collège communautaire pour tout le monde, et non seulement les plus pauvres comme ceci est le cas actuellement.

- Internet à très haut débit : Obama souhaite développer l'Internet à très haut-débit, un domaine pour lequel les Etats-Unis ne sont pas particulièrement à l'avance. C'est par ailleurs, tout le secteur des nouvelles technologies et la robotique, qu'il souhaite développer.

- Fermeture de Guantanamo : Le Président veut tenir sa promesse. Il a rappelé qu'il avait divisé par deux le nombre de prisonniers détenus sur l'île et qu'il était temps «de finir le boulot».

- Lutter contre le terrorisme : Barack Obama a été particulièrement optimiste sur la lutte contre l'organisation Etat islamique (EI). Il pense que la réussite sur ce sujet viendra d'une étroite collaboration internationale et d'importants efforts.

- Combat contre le Russie : Le président a exprimé avec ferveur sa volonté de continuer à combattre contre la Russie : «Nous défendons le principe selon lequel les grandes puissances ne peuvent malmener les petites en nous opposant à l'agression russe, en soutenant la démocratie en Ukraine et en rassurant nos alliés de l'Otan». Dès le lendemain du discours, le Ministre russe des affaires étrangères Sergueï Lavrov parle d'un discours de « patron ». Il a déclaré que le discours du Président américain

montre que les Etats-Unis se considèrent toujours comme le patron, cherchant à dominer le monde.

- Le mariage homosexuel : Obama caractérise le mariage homosexuel de "droit civil": A ce sujet, la Cour suprême des États-Unis doit statuer cet été sur la constitutionnalité de l'union civile des personnes de même sexe. Aujourd'hui, le mariage homosexuel est reconnu dans une majorité des États américains.

- Le climat : L'année s'annonce chargée en la matière avec la conférence climatique très attendue, qui aura lieu à Paris à l'automne.

---

### *ET POUR LA TOUCHE D'HUMOUR...*

---

Il a répondu aux Républicains qui ont refusé d'applaudir à l'annonce de la relance économique : "c'est une bonne nouvelle, hein!". De même, aux moqueries des Républicains après sa phrase "je n'ai plus de campagne à mener" il rétorque: "C'est parce que j'ai gagné les deux."

Après le discours, il semble que Barack Obama ne compte pas changer quoi que ce soit à sa politique. Il se considère désormais comme le seul défenseur de la classe moyenne, le seul acteur politique qui combat les inégalités de revenus, qui se bat pour la couverture sociale universelle et la hausse du salaire minimum. Pour autant il exhorte le congrès à travailler collectivement.

Qu'en penseront les Républicains ?

## LE FRANC SUISSE, LAISSE LIBRE DE MONTER

Le jeudi 15 janvier 2015, à la surprise générale, La Banque Nationale Suisse (BNS) a mis fin, au taux plancher d'un euro pour 1.20 franc suisse qui avait été fixé le 6 septembre 2011. Cette annonce de la BNS a eu pour effet de faire remonter brutalement la valeur du franc suisse face à l'euro (hausse de 14 % sur la séance sur le Forex) et de faire plonger la Bourse suisse.

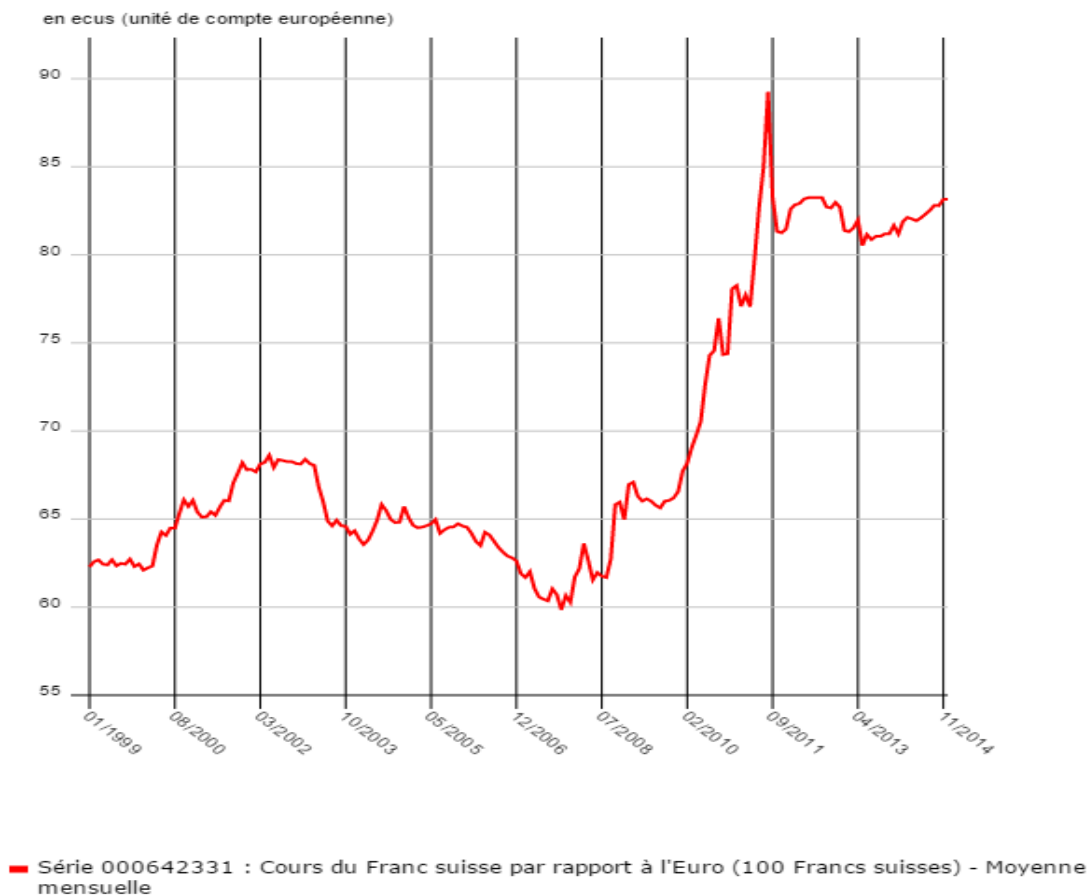
Ce taux plancher n'était pas, comme on pourrait l'imaginer, un seuil minimal pour empêcher le franc suisse, de passer sous un certain seuil.

C'était d'ailleurs le contraire, il interdisait à la monnaie helvète de tomber sous 1,20 franc suisse pour un euro.

### Pourquoi la BNS avait mis en place ce cours plancher ?

Depuis 2010, le franc suisse se renforce face à l'euro. En septembre 2011, en pleine crise des dettes souveraines en zone euro, le franc suisse devient une valeur refuge pour de nombreux investisseurs et on frôle la parité 1 EUR = 1 CHF.

Cours du Franc suisse par rapport à l'Euro (100 Francs suisses) - Moyenne mensuelle



Source : Insee

Les autorités helvètes trouvaient donc que la monnaie nationale était déjà assez forte et craignaient une spéculation importante sur le

cours de cette monnaie. Ils instaurèrent donc, ce taux plancher en dessous duquel le franc suisse ne pouvait pas être échangé contre l'euro.

Aussi, une autre crainte apparue : un franc suisse fort rend les exportations moins compétitives (en raison de leur cherté par rapport aux produits concurrents exportés dans des monnaies moins fortes). Une crainte qui semble se vérifier après la fin de ce mécanisme.

### **Pourquoi ce mécanisme est-il supprimé à présent ?**

La BNS a estimé que le franc suisse n'était plus surévalué sur le marché des changes et pouvait donc retirer ce cours plancher.

Thomas Jordan, Président de la direction générale de la BNS indiquait à l'annonce de cette décision : « *Nous avons étudié notre bilan et sommes arrivés à la conclusion que le moment de mettre fin au taux plancher était arrivé, maintenant et non pas dans six mois ou dans un an...* ».

Déjà en décembre 2014, face aux secousses sur les marchés monétaires liées à la chute du rouble, de nombreux russes se sont repliés sur le franc suisse, l'une des valeurs refuges les plus prisées, la BNS avait été contrainte de procéder à un nouvel ajustement en imposant un taux négatif sur les dépôts que les banques effectuent auprès d'elle. Malgré cette intervention, les pressions spéculatives s'étaient accentuées sur le cours plancher.

Cependant, pour beaucoup d'analystes, cette décision de la BNS est une action préventive. Elle intervient juste avant que la BCE ne lance son programme de rachats de dettes souveraines le 22 janvier qui va encore un peu plus diluer la valeur de l'euro et donc rendre plus difficile la défense du cours plancher du franc suisse face à l'euro.

---

## *QUELLES CONSEQUENCES ?*

---

### **Surévaluation massive du franc suisse :**

Outre l'abandon du cours plancher, la BNS a abaissé d'un demi-point sa fourchette cible pour le taux Libor à trois mois, principal instrument de sa politique de taux, ramenée entre -1,25% et -0,25%.

Sur le marché des changes, le franc suisse a enfoncé la parité avec l'euro dans les minutes qui ont suivi le communiqué de la BNS, montant à 0,8052 pour un euro avant de revenir autour de 1,0350 à la clôture, soit une hausse de 14% sur la séance.

Toutefois, les niveaux observés sur les marchés de change traduisent une surévaluation massive du franc suisse. Il devrait revenir à des niveaux plus conformes. Les marchés ont tendance à amplifier quand ils sont confrontés à une telle surprise.

### **Le risque de perte de compétitivité des entreprises exportatrices suisses :**

Plus de 40% des exportations suisses partent vers la zone euro, la vigueur du franc risque de pénaliser lourdement les entreprises du secteur et probablement entrainer l'économie suisse dans une période de récession.

Le marché boursier suisse perdait d'ailleurs 10% à l'annonce de la décision, sa plus forte baisse en une séance depuis au moins 25 ans, ce qui équivaut à une perte de capitalisation globale d'environ 100 milliards de francs pour l'indice phare helvétique. Les banques UBS et Crédit Suisse cédaient respectivement 11,7% et 10,8%, le géant de la pharmacie Roche 9,5%, le cimentier Holcim 11,5%, Swatch 16,8% et le groupe de luxe Richemont 16,1%

Néanmoins, certaines grandes multinationales seront moins impactées : Nestlé, par exemple, dont le gros de la production se fait en dehors de Suisse.

### **La ruée dans les banques suisses !**

L'attitude de la banque a suscité de vives critiques sur les marchés.

Pour beaucoup d'analystes, cette décision porte atteinte à la confiance dans la Banque Nationale Suisse, qui a toujours dit qu'elle pouvait tenir ce taux de change plancher.

L'ampleur de la réaction des marchés a poussé de nombreux investisseurs à se ruier dans les banques pour changer leurs francs suisses contre des euros, mais aussi des dollars et même d'autres devises pour profiter du cours élevé du franc.

### **La commune de Thouaré-sur-Loire menacée par l'envolée du franc suisse :**

En 2006, la commune de Thouaré-sur-Loire (Loire-Atlantique) contracte un emprunt de quatre millions d'euros, indexé sur le franc suisse. La banque Dexia lui fait alors miroiter un taux particulièrement bas à l'époque et révisable.

Aujourd'hui ce n'est plus 3,84% de taux d'intérêts mais 26,63%. Avec cette envolée de la monnaie helvète, ça fait un surcoût pour la commune de plus de 412 000 euros.

On se souvient que l'Etat a créé un fonds pour venir en aide à ces collectivités locales en difficultés. Mais depuis l'envolée du franc suisse, il est nettement insuffisant. Les maires disent avoir été abusés par leurs banquiers. Certains se sont regroupés en association pour les attaquer en justice.

# RELANCE DE LA CROISSANCE EN EUROPE : LA BCE PREND UNE DECISION HISTORIQUE

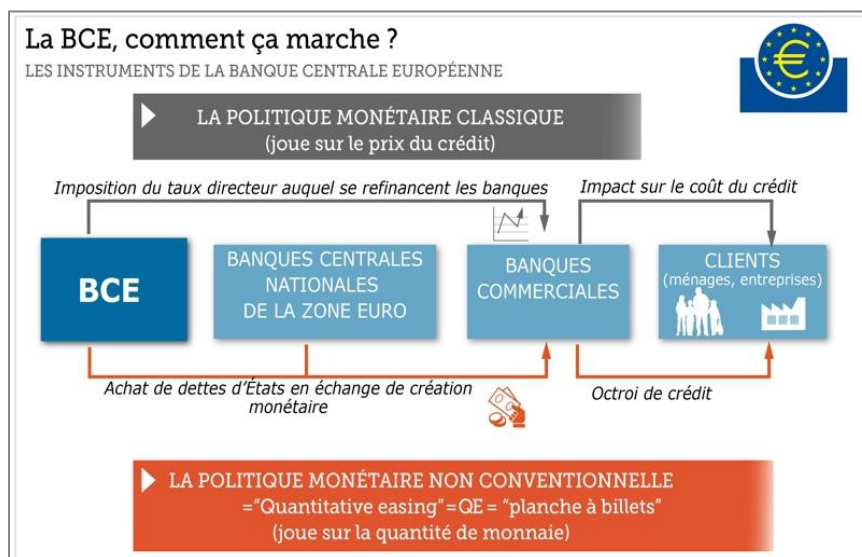
Jeudi 22 janvier 2015, une décision historique a été prise par la banque centrale européenne : pour relancer la croissance Mario Draghi, son actuel président, a annoncé le lancement d'un programme élargi de rachats d'actifs. Cette décision a été prise à l'unanimité des 25 membres du conseil.

La BCE va racheter plus de 1 140 milliards d'euros de dette publique et privée entre mars 2015 et septembre 2016, soit 60 milliards d'euro par mois, « et en tout état de cause jusqu'à ce que nous voyions un ajustement pérenne dans la trajectoire de l'inflation en ligne avec notre objectif d'atteindre un taux d'inflation inférieur mais proche de 2% » a annoncé M. Draghi.

Cette décision est historique car le recours à un tel programme comme instrument de politique monétaire n'a jamais été utilisé en Europe. Habituellement la BCE utilise comme outils la

baisse des taux d'intérêts, pour tenter de relancer l'économie. Cependant aujourd'hui, le taux directeur est au plus bas à 0,05%, et l'inflation reste en berne avec une moyenne inférieure à 1% dans la zone euro.

La BCE se tourne donc vers une politique monétaire non conventionnelle : la « planche à billets ». Utilisé par les Etats-Unis, l'Angleterre ou le Japon depuis les années 2000 et de manière plus importante au début de la crise des subprimes en 2008, « l'assouplissement quantitatif » plus communément appelé « quantitative easing » ou QE, est une technique qui consiste à injecter des liquidités dans l'économie en rachetant massivement de la dette privée et/ou de la dette des états (dette souveraines) sur les marchés financiers. En échange de ces achats, la BCE crée de la monnaie, qu'elle injecte dans les circuits financiers.



Source : Le Figaro

Cette décision est inédite car le traité de Maastricht, repris dans le traité de Lisbonne

aujourd'hui en vigueur, interdit le « financement monétaire » des États. S'il sert à

financer les déficits des États membres, le quantitative easing est proscrit. Cette condition a été fixée par l'Allemagne pour renoncer au Deutsche Mark. Au regard de la justice européenne, le QE n'est acceptable qu'à titre exceptionnel, pour permettre à la BCE d'atteindre son objectif d'inflation de 2% à moyen terme ou pour sauver l'euro.

### **Réactions du secteur financier :**

La réaction des marchés a été à la hauteur de l'annonce : l'euro a baissé de 2% dans la journée, passant de 1,1620 dollar à 1,1363 dollar, son plus bas depuis 12 ans alors que les marchés boursiers européens ont observé une hausse de plus de 1,5%. Dans le même temps les taux d'emprunt des États de la zone euro étaient tous en baisse, plus nettement encore dans les pays du Sud, Italie, Espagne, Grèce, Portugal : le taux d'emprunt français à 10 ans a inscrit un nouveau plus bas historique le lendemain de l'annonce, tout comme celui de l'Espagne et de l'Italie. Le rendement français, qui évolue en sens inverse de la demande, a enregistré un nouveau record à la baisse à 0,579% après avoir clôturé à 0,617% la veille sur le marché secondaire, où s'échange la dette déjà émise. Celui de l'Espagne reculait à 1,351% contre 1,405% et celui de l'Italie à 1,501% contre 1,549% la veille. «On ne pouvait pas espérer mieux de la part de la BCE. Elle a annoncé un programme vraiment massif», commente Gilles Moec, l'économiste de Bank of America-Merrill Lynch, à Londres.

### **L'Allemagne au secours de ses épargnants :**

Contrairement à la Fed (banque centrale américaine), la Banque d'Angleterre, ou la Banque du Japon, la BCE n'est pas confrontée à un seul Trésor, ni une seule dette, mais à 19 Trésors et 19 dettes différentes plus ou moins risquées selon les pays. Pour obtenir l'accord

des Allemands très réticents à cette mesure, la BCE limite les risques en ne rachetant que 20% des titres sur son propre bilan. Les 80% restants seront achetés par les banques centrales nationales. Cette précaution a pour but de rassurer les allemands en faisant peser le minimum de risque financier sur la BCE dont ils sont le premier actionnaire. Berlin essaie au maximum de mettre ses contribuables à l'abri de pertes potentielles sur les titres de dettes du sud de la zone euro.

### **Draghi rappelle les Etats à leurs engagements...**

Bien que confiant dans l'efficacité de son programme, M. Draghi a rappelé aux Etats la nécessité d'engager et de poursuivre les réformes structurelles pour relancer l'économie.

«La banque centrale crée les conditions de la croissance, mais pour faire décoller la croissance, il faut de l'investissement, pour l'investissement, il faut de la confiance, et pour la confiance, il faut des réformes», a expliqué M. Draghi.

Ce message s'adresse directement aux Etats, notamment à la France et à l'Italie, qui ne doivent pas relâcher les efforts de réformes.

### LES DIX METROPOLES MONDIALES EN PLEIN BOOM ECONOMIQUE

Brookings et JPMorgan ont publié jeudi 22 janvier un classement des dix métropoles mondiales en plein boom économique sur l'année 2014, sélectionnées parmi 300 villes étudiées. Le calcul de la performance économique est ici basé sur le taux de croissance annuel et le PIB réel par habitant.

- 1- MACAO, Chine
- 2- IZMIR, Turquie
- 3- ISTAMBUL, Turquie
- 4- BURSA, Turquie
- 5- DUBAÏ, Emirats Arabes Unis
- 6- KUNMING, Chine
- 7- HANGZHOU, Chine
- 8- XIAMEN, Chine
- 9- ANKARA, Turquie
- 10- FUZHOU, Chine

*Ces villes, pas forcément favorites dans l'esprit de la majorité d'entre nous, s'appuient sur un taux d'emploi élevé. On peut noter que ce classement est dominé par la Chine et la Turquie.*



MACAO, le "Las Vegas chinois"

### BRUXELLES ACCUSE AMAZON DE BENEFICIER D'AIDES ILLEGALES AU LUXEMBOURG

Le 7 octobre 2014, une enquête était ouverte par la Commission européenne sur le régime dont bénéficie Amazon, géant de la distribution dont le siège se trouve au Luxembourg. Les conclusions rendues le 16 janvier révèlent, selon la Commission Européenne, que les autorités luxembourgeoises octroient un rescrit fiscal à Amazon et que cela constitue une aide d'Etat illégale.

*Pour rappel, le rescrit fiscal est un système permettant à une multinationale de faire de l'optimisation fiscale en demandant à l'avance comment sa situation sera traitée dans le pays.*

Ce n'est pas la première fois que la Commission s'inquiète du système de rescrit fiscal. Il en avait été question au sujet de Fiat au Luxembourg, d'Apple en Irlande et de Starbucks aux Pays-Bas. L'ensemble de ces enquêtes (celle d'Amazon incluse) ont été lancées avant que n'éclate le scandale LuxLeaks début novembre et qui a mis en lumière de nombreux rescrits fiscaux accordés par le Luxembourg à des sociétés.

Dans la lettre rendue publique où ont été données ces informations, la Commission européenne s'attache notamment à la structure d'Amazon au Luxembourg et à ses liens avec une société de commandites luxembourgeoise ne payant pas d'impôts sur les sociétés. Le Luxembourg a immédiatement réagi à la publication de ces informations par un communiqué. Le Grand-Duché se dit confiant quant au dénouement de cette affaire dans laquelle il affirme qu'aucun avantage sélectif n'a été accordé.

## ENTREE DE LA LITUANIE DANS LA ZONE EURO

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Lituanie est devenue le troisième pays balte à intégrer la zone euro (après l'Estonie en 2011 et la Lettonie en 2014). Dalia Grybauskaitė, la Présidente, y voit « l'étape finale » de l'intégration de la Lituanie dans l'Union européenne.



*Source: www.leJDD.fr*

Le même jour, la Lettonie prenait la présidence semestrielle de l'Union européenne ce qui réaffirme symboliquement l'importance des jeunes pays de l'Union qu'avait souligné l'ex-premier ministre polonais Donald Tusk, devenu Président du Conseil européen.

Fortement marquée par les décennies d'occupation soviétique, la Lituanie accueille d'autant plus favorablement la nouvelle de son intégration économique et politique à l'Union qu'elle observe avec inquiétude la politique du Kremlin en Ukraine et l'intensification de la présence militaire à ses frontières. Cela explique, selon le ministre des Finances, les 53% d'avis favorables de la population à l'adoption de l'euro, même si les Litoniens s'inquiètent de la hausse des prix à attendre. D'autre part, l'adhésion implique l'obligation à verser des sommes importantes pour participer à l'aide aux pays du Sud endettés. Ayant été retardé par la crise, le passage à l'euro de la Lituanie était déjà envisagé depuis 2007. Le Pays connaît en tout cas actuellement une croissance économique bien plus importante que les grands pays de l'Europe comme la Grande Bretagne où nombre de Litoniens sont venus travailler pour échapper à la politique d'austérité.



## ACTUALITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

### III. Actualités nationales

#### CLASSEMENT PIB : LE ROYAUME-UNI DEVANCE LA FRANCE DE PEU

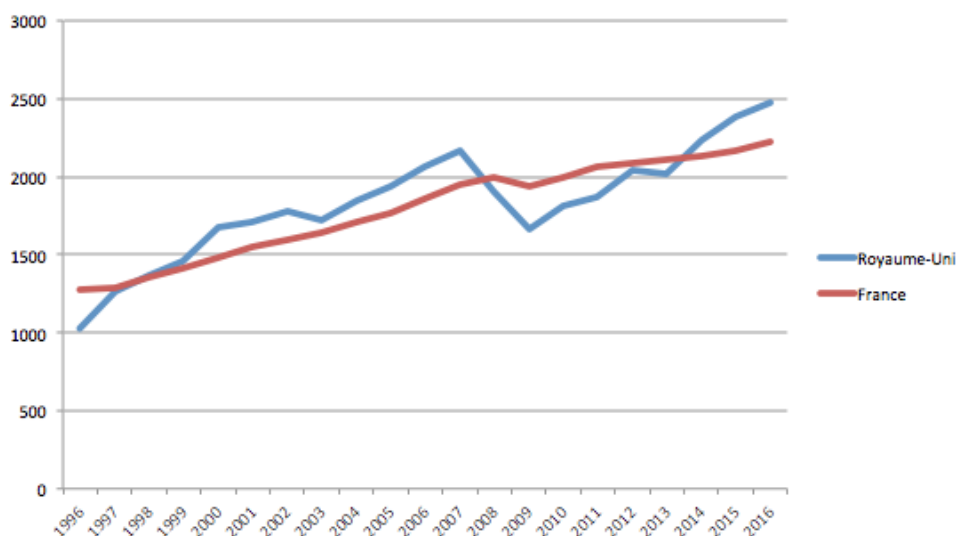
Le président de la République François Hollande s'en était enorgueilli lors de la présentation de ses vœux à la France entière le 31 Décembre 2014 : *"La France reste la cinquième puissance économique mondiale"*. Ce n'est désormais plus le cas.

En 2013, Le Produit Intérieur Brut (PIB) de la France, indicateur de la puissance économique d'un pays, était au 5<sup>ème</sup> rang, derrière les États-Unis, la Chine, le Japon, l'Allemagne et devant le Royaume-Uni.

En 2014, selon un rapport publié par la Commission européenne, le Produit Intérieur

Brut de la France a atteint 2.135 milliards d'euros l'an dernier, contre 2.114 milliards en 2013. Le Royaume-Uni, de son côté, aurait vu sa richesse grimper à 2.232 milliards d'euros, contre 2.017 milliards sur les douze mois précédents. Soit une différence de 97 milliards d'euros entre le PIB britannique et celui de la France. Le Royaume-Uni reprend une place qu'il avait perdue il y a quelques années, lors de la crise de 2008. Depuis les années 70, la France se bat avec son "meilleur ennemi" pour cette place, après plus de deux siècles de domination britannique.

**Evolution des PIB de la France et du Royaume-Uni, en milliards d'euros.**



Source : La Commission européenne

---

*TROIS PRINCIPAUX ELEMENTS EXPLIQUENT CE VIREMENT DE SITUATION : UNE  
CROISSANCE ECONOMIQUE BIEN PLUS SOUTENUE AU ROYAUME-UNI, UNE  
INFLATION PLUS FORTE ET LA REAPPRECIATION DE LA MONNAIE BRITANNIQUE*

---

---

**La réappréciation de la livre sterling par rapport à l'euro :**

Depuis la fin de l'étalon or, la plupart des pays utilisent un système de change flottant, c'est le cas de la zone euro et du Royaume-Uni. Comme la livre sterling a fortement grimpé par rapport à l'euro, ces derniers mois (1 GBP = 1.27 EUR au 01 Janvier 2015), cela gonfle artificiellement le PIB britannique en euro. On aurait pu corriger ces fluctuations en prenant en compte par exemple la Parité du Pouvoir d'Achat (PPA).

**La faiblesse de la croissance française :**

La croissance de la France en 2014 a été de 0.4%, celle du Royaume-Uni de 3% (augmentation du PIB de 60 milliards d'euros environ). Pour 2015, l'écart devrait être à peu près le même, la croissance prévue étant de 1% en France contre 2.9% pour les Britanniques.

**La faiblesse de l'inflation en France :**

L'inflation au Royaume-Uni a été de 1,5 % en moyenne en 2014. La France affiche, elle, une inflation de 0,4%. D'ailleurs la déflation menace la zone euro et la France en particulier. L'anticipation d'une baisse des prix qui en résulte freine énormément la croissance économique en entraînant des reports de dépenses de la part des ménages et des entreprises. Les hausses de certains tarifs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 (train, gaz, ...) vont tenter d'enrayer la baisse de cette inflation.

*A ces facteurs vient s'ajouter le fait que le calcul du PIB en France n'intègre pas les*

*revenus liés à la prostitution et au trafic de drogue, pris en compte au Royaume-Uni.*

**Des choix de politiques économiques divergents :**

Après la crise de 2008, La France et le Royaume-Uni ont adopté des stratégies économiques différentes.

Le Royaume-Uni a procédé à une baisse importante des impôts pour attirer les investisseurs, surtout financiers qui avaient quitté le pays lors de la crise financière. Parallèlement à cette politique fiscale, le Royaume-Uni a réalisé des coupes dans les dépenses publiques (elles ont tout de même tendance à augmenter ces dernières années).

La France a quant à elle fait exactement le contraire, en augmentant les impôts et les dépenses publiques, ce qui a été pour beaucoup de Français une sorte d'amortisseur des effets de la crise.

Près de cinq ans après ces choix de politiques économiques, sociales et fiscales, le Royaume-Uni a un avantage très net par rapport à la France, en tout cas en ce qui concerne les indicateurs macroéconomiques. Outre une croissance plus élevée, le Royaume-Uni affiche un taux de chômage de 6%, alors qu'il se situe à plus de 10% pour la France. Toutefois, le système social britannique est plus dur (il n'indemnise que très peu les chômeurs par exemple).

Côté dette publique, les deux pays sont à peu près au même niveau. Mais côté déficit, la France l'emporte puisque son déficit en 2014 était de 4,4 points de PIB, contre 5,5 points pour le Royaume-Uni.

Ce nouveau classement, même s'il est à relativiser, tombe à un moment où les Français sont de plus en plus pessimistes sur l'avenir de leur pays.

Ce classement donne aussi en partie raison à tous ceux qui pensent que le modèle français est

en panne et qu'il faut le réinventer pour stopper le déclin.

## RACHAT DU CLUB MED PAR LE CHINOIS FOSUN

Le 19 décembre dernier l'AMF avait donné à l'italien Andréa Bonomi jusqu'au 7 janvier 2015, 18 heures pour surenchérir à l'offre de Fosun. Et c'est avec son renoncement à l'appel d'offre du chinois Fosun que commence janvier 2015 mettant ainsi fin à 18 mois de bataille boursière féroce. Gaillon Invest II, dirigé par le Chinois, remporte ainsi la bataille et fait l'acquisition du groupe de vacances français Club Méditerranée en devenant actionnaire majoritaire. Cependant cette bataille n'est pas sans coût, le chinois Fosun, afin de pallier à l'offensive de l'italien, a dû augmenter son offre de 45% en s'alliant au brésilien Nelson Tanure pour contrer le français Ardian. Ce rachat valorise ainsi le groupe à 939 millions d'euros soit 20 fois son résultat opérationnel.

---

### *LES CONSEQUENCES DE CE RACHAT*

---

---

C'est tout d'abord avec l'annonce du rachat du club Med par Fosun que le titre s'aligne sur le prix proposé, gagnant un peu plus de 7 %. Le titre Club Med s'établit aujourd'hui à 24.54 euros contre 17.32 euros en janvier 2014. Fosun a aujourd'hui toutes les cartes en main pour appliquer sa stratégie de monter en gamme et de l'internationalisation du Club Med. Le but est d'équilibrer la clientèle entre Français, pays développés et pays émergents. L'entreprise espère faire du marché chinois le deuxième après la France, avec plus de 200 000 clients.

Le Club Med possède déjà trois villages « 4 tridents » en Chine. Un quatrième devrait ouvrir cette année et un cinquième en 2016. A côté, l'entreprise veut lancer une marque équivalente en Chine, "Joyview", dont les villages seraient proches des grandes métropoles. Cette marque vise une clientèle

chinoise urbaine qui veut s'offrir un week-end ou un séjour de courte durée.

De plus, ce rachat implique aussi un plan de développement de plusieurs villages au Brésil. Les nouveaux propriétaires pensent investir 1.1 milliard d'euros entre 2015-2017. Le Club Med pourrait ainsi être introduit en Bourse sur une place asiatique.

Il est aussi important de noter que Fosun n'est pas un actionnaire récent et que sa contribution au Club Med date de 2010 avec un apport en capital de 7%. Fosun veut ainsi développer le Club Med, la Chine étant considérée comme le premier marché mondial du tourisme.

---

*GRACE AUX MOYENS FINANCIERS DE FOSUN, LE CLUB MED VA POUVOIR SE DEVELOPPER EN CHINE MAIS AUSSI EN AMERIQUE LATINE.*

---

---

### **Des opinions qui divergent...**

La fin de la bataille entre le groupe chinois et les Européens provoque aujourd'hui de vives réactions.

Le Comité d'entreprise, le 6 octobre dernier, avait voté contre la proposition de Fosun craignant pour les emplois. De plus, il estime qu'avec des actionnaires chinois majoritaires, les prises de décisions s'effectueront davantage en Chine, entraînant des conséquences sur la pérennité de la structure des sièges en France.

L'italien Andrea Bonomi estime que le Club Med négligeait trop la clientèle française à l'origine, qui représente pourtant 36 % des clients. Pour lui, cela risque de s'accroître avec le rachat du Club Med par Fosun.

Alors que Jean Pierre Raffarin, Sénateur et grand admirateur de la Chine y voit une opportunité pour l'économie française.

### **Objectif pour Fosun : redresser le Groupe**

En 2013, le Club Méditerranée a essuyé 12 millions d'euros de perte nette pour un chiffre d'affaires de 1.38 milliard d'euros et un résultat opérationnel de 13 millions d'euros. Ses dirigeants insistent toutefois sur les lourds investissements réalisés « 1.2 milliard d'euros sur la période 2002-2014 ». L'objectif de Fosun est ainsi de combler les pertes et de relancer la croissance du Club Med.

Cependant il est de rigueur de se demander si la stratégie de Fosun pour l'année 2014 va permettre de remettre à niveau le groupe...

### **Les solutions :**

Afin de redresser le Club Med, le groupe a des dizaines de projets en tête. Il s'agit d'attirer de nouveaux clients afin d'accroître la rentabilité du Club Med. La clientèle visée serait donc principalement les Chinois. Il s'agirait donc de faire venir de nouveaux clients chinois dans les villages un peu partout dans le monde. Pour le patron de Fosun, le milliardaire chinois Guo Guangchang « le Club Med est un investissement idéal pour répondre aux attentes d'une classe moyenne chinoise qui découvre les voyages touristiques ». Cependant une fois le point mort dépassé, la gestion du club Med devrait se resserrer.

### **Que deviennent les racines françaises du Club Med suite à ce rachat ?**

Que la marque française soit rassurée, il n'est pas question de toucher aux racines du groupe. Fosun l'a promis : le siège social reste à Paris. Cependant certaines sources ne sont pas de cet avis. Et après le redressement du Club Med, le centre de gravité du pouvoir devrait se déplacer hors de France, d'abord en Chine puis au Brésil. Ceci s'explique par le fait que Fosun qui détenait 18% du Club Med devait posséder 82% de la holding Gaillon Investissement et contrôler ainsi la majorité du groupe. Mais Nelson Tanure, son partenaire brésilien rentré en jeu pour contrer Andrea Bonomi, contrôle aujourd'hui 20% de Gaillon, diminuant la part de Fosun à 62%. En définitive, ce sont aujourd'hui les Français qui sont délaissés avec seulement 5 % du capital du Club Med. Il est donc difficile de croire qu'avec un contrôle aussi faible, le centre de décision restera en France comme l'a promis le Chinois Fosun ! Ce qui laisse présager une gestion future du groupe difficile pour les Français face à Fosun.



Source : [www.macase.net](http://www.macase.net)



## LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (DIF) depuis le 5 janvier 2015. Ce dispositif est la traduction de la promesse de campagne n°35 du président de la République François Hollande afin que chaque salarié ait la possibilité de bénéficier d'une formation professionnelle.

Le CPF permet à toute personne en activité ou en recherche d'emploi, de pouvoir bénéficier d'heures de formation tout au long de sa vie professionnelle. Pour cela, il faut ouvrir un compte personnel de formation sur le site [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr). Les heures de formation acquises sont ainsi enregistrées sur le compte de chaque personne.

L'objectif est d'améliorer le niveau de qualification de chacun. Ainsi, il doit faciliter les possibilités de reconversion des salariés travaillant dans des secteurs en crise vers les secteurs où le marché du travail se porte mieux. Le CPF concerne toutes les personnes de plus de 16 ans : les salariés, les professions libérales, les auto-entrepreneurs, les artisans, et les fonctionnaires. Il est possible de posséder un CPF à partir de 15 ans dans le cas d'un contrat d'apprentissage. Il reste valable jusqu'à ce que la personne fasse valoir l'ensemble de ses droits à la retraite (les personnes retraitées qui souhaitent reprendre un emploi peuvent de nouveau utiliser leur CPF).

---

### *QUEL FONCTIONNEMENT ?*

---

---

Le CPF permet de se constituer tous les ans un capital de temps pour suivre des formations indemnisées pendant ou en dehors du temps de travail.

Pour un salarié à temps plein, il accumule 24h de formation par an pendant 5 ans. Une fois les 120 premières heures acquises, le salarié accumule 12h par an avec un maximum de 150h.

Pour un salarié à temps partiel ou en contrat à durée déterminée, les heures créditées sur le CPF sont calculées au prorata du temps de travail.

Pour la mise en place du dispositif cette première année, chaque salarié doit enregistrer sur son compte en ligne les heures de formations qu'il a accumulées. C'est l'employeur qui doit fournir une attestation écrite détaillant le solde DIF acquis au 31 décembre 2014. Ce document doit être conservé par les employés car il permet de créditer le compte CPF avec les heures DIF non consommées. Ces heures sont valables 6 ans, ainsi les salariés ont jusqu'au 31 décembre 2020 pour utiliser ces heures, qui au-delà seront perdues.

Concernant les chômeurs, la situation est plus compliquée. En effet, ne possédant pas d'employeur, ils n'ont personne pour les informer de leur nombre d'heures de DIF acquises. Ils pourront utiliser les heures DIF dans les mêmes conditions que ceux d'un salarié. Cependant, pour accumuler de nouvelles heures, ils devront travailler. Des négociations avec les partenaires sociaux sont encore en cours sur ce point particulier. Le Medef a notamment proposé que soit alloué un crédit de 100h de formation aux demandeurs d'emploi ayant un projet de formation.

Pour en bénéficier, il faut s'adresser au Fongecif (Fonds de gestion des congés individuels de formation) pour les salariés, Pôle

emploi pour les chômeurs, CAP emploi pour les personnes handicapés, l'Association pour l'emploi des cadres pour les cadres, les missions locales pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans qualification.

### **Je souhaite utiliser mon CPF :**

Le CPF peut être utilisé par son titulaire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les heures de formation peuvent être effectuées en totalité en dehors du temps de travail, en totalité sur le temps de travail ou en partie sur le temps de travail et hors temps de travail.

- Lorsque la formation se déroule sur le temps de travail, l'employé doit obtenir l'accord de son employeur sur le contenu et le calendrier de la formation (l'employeur peut refuser autant de fois qu'il le souhaite). La demande doit être faite au minimum 60 jours avant le début de la formation pour les formations inférieures à 6 mois et 120 jours pour les autres formations. Dans le cas d'absence de réponse de l'employeur dans un délai d'un mois, cela vaut acceptation.

- Si la formation est tenue hors du temps de travail, le salarié n'a pas d'obligation d'en informer son employeur. Le temps de repos qui peut être utilisé par le salarié pour suivre une formation est limité aux périodes suivantes :

- Les journées « RTT »
- La 5<sup>ème</sup> semaine de congés payés
- Les congés payés conventionnels

Toutefois la décision des congés appartient à l'employeur.

Pour être financée la formation choisie doit, soit faire partie de la liste de formation qualifiantes et disponibles sur la liste officielle publiée sur le site <http://www.cncp.gouv.fr/inventaire>, soit opter pour une validation des acquis d'expérience (VAE).

L'entreprise a l'obligation d'organiser un entretien professionnel tous les 2 ans, au cours duquel l'employeur pourra conseiller les

salariés dans le choix de leur formation. Cet entretien est aussi obligatoire pour les salariés qui reviennent travailler après une longue absence (longue maladie, maternité, congé parental,...).

### **La gestion du CPF :**

Désormais, ce n'est plus l'entreprise qui assure la gestion du CPF, mais la Caisse des Dépôts et Consignation qui a créé un site dédié : [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr). Les heures de DIF ne sont pas automatiquement créditées. Il faut obligatoirement fournir un justificatif à l'OPCA (Organismes paritaires collecteur agréé).

Les frais pédagogiques et les frais de transports liés à la formation sont pris en charge en totalité par l'OPCA alors que le salaire est pris en charge à 50% par l'OPCA et à 50% par l'entreprise dans le cadre des fonds affectés au CPF (0,2% de la masse salariale pour les entreprises de plus de 20 salariés).

Il est possible que l'entreprise gère le CPF si un accord interne a été trouvé. Dans ce cas, c'est l'employeur qui prend en charge l'intégralité des frais (formation + salaire). La loi prévoit que la nature des frais engagés puisse s'étendre aux frais de garde des enfants ou de parents à charge. L'employeur peut toutefois prévoir un plafond de remboursement, alors que l'OPCA calcule les frais au prorata du coût de la formation.

---

### *DU DIF AU CPF : QUELS CHANGEMENTS ?*

---

---

Depuis le 5 janvier dernier, le CPF remplace le DIF. Il est plus généreux vis-à-vis des salariés et apporte plusieurs changements importants :

- Le public concerné est plus large. Contrairement au DIF qui se limitait aux salariés, le CPF inclut les personnes en recherche d'emploi et les jeunes en contrat

d'apprentissage potentiellement à partir de 16 ans (15 ans pour les contrats d'apprentissage).

- Le nombre maximum d'heures a été revu à la hausse : un maximum de 120h en 6 ans pour le DIF alors que le CPF offre la possibilité de cumuler jusqu'à 150h en 9 ans.

- Contrairement au DIF où les heures étaient utilisables seulement 2 ans et s'éteignaient en cas de changement d'employeur ou de perte d'emploi, pour le CPF les heures cumulées sont

valables 6 ans même si le salarié se retrouve au chômage, ou s'il change d'emploi.

- Avec le DIF, le choix de la formation était libre sous réserve de validation de l'employeur, alors qu'avec le CPF le choix doit se porter soit sur une validation des acquis de l'expérience (VAE), soit choisir une formation définie parmi une liste officielle disponible sur le site <http://www.cncp.gouv.fr/inventaire>.





### **LACOSTE CHANGE DE PDG ; UNE ESCALADE VERS LE LUXE DU GROUPE SUISSE MAUS**

Du changement au sommet de la marque au crocodile ! C'est par un communiqué du vendredi 16 janvier 2015 que l'on a appris le départ du PDG de LACOSTE : José Luis Duran. Le français Thierry Guibert, qui dirigeait Conforama depuis 7 ans, a pris sa suite trois jours plus tard. Un changement inattendu qui fait couler beaucoup d'encre, sa cause restant encore inconnue. En effet, le groupe qui n'est pas coté en Bourse se porte très bien. Son chiffre d'affaires est de l'ordre de 6 milliards d'euros par an. En France, il compte près de 1 000 salariés.



### **POINT SUR LA GREVE DES MEDECINS**

Ce sont les urgentistes qui se sont les premiers mis en grève, lundi 22 décembre, pour obtenir une amélioration des conditions de travail et de rémunération. Le mouvement a pris fin le lendemain puisqu'ils ont obtenu, en partie, ce qu'ils souhaitaient.

Les médecins généralistes ont commencé leur mouvement le 23 décembre. La plupart des syndicats, et en particulier la puissante confédération des syndicats médicaux français (CSMF), ont appelé les médecins à faire grève.



Source : [www.l'Humanité.fr](http://www.l'Humanite.fr)

La cause de ces grèves : le projet de la loi de santé du gouvernement qui porte sur la généralisation du tiers payant ou l'ouverture de la vaccination aux pharmaciens. De plus, les médecins voudraient augmenter le prix des consultations de 23 euros à 25 euros.

De plus, pour SOS Médecins, les pouvoirs accrus qui seraient conférés aux directeurs des agences régionales de santé dans le projet de loi santé seront nuisibles pour la profession. Ces derniers pourraient décider de la suppression de médecin libéral la nuit comme dans le Nord-Pas-de-Calais et en Lorraine, orientant de fait les malades vers les urgences.

Le CSMF, plus gros syndicat de médecins généralistes, a annoncé 70 à 80% de grévistes en moyenne dans toute la France pour la période de fin décembre.

Conséquence inattendue, le marché français des médicaments achetés sans ordonnance a en effet limité sa baisse à 0,4%, contre -3% l'année précédente qui serait dû au mouvement de grève des médecins. Un pic de ventes de médicaments d'automédication à cette période a été révélé. En effet, le montant des médicaments achetés sans ordonnance s'élève à 224 millions d'euros, le niveau le plus élevé depuis dix ans.

## **POURQUOI VOTE-ON EN 2015 ?**

*Aux urnes !*

- **Elections départementales**, ex cantonales : les 22 et 29 mars prochains. Seront élus, pour six ans, les conseillers départementaux, ex conseillers généraux (nouvelle appellation cette année). Mode de suffrage : le suffrage universel direct binominal à deux tours. Le rôle du conseil départemental est précisé par la loi de décentralisation de 1982 ; création de services publics départementaux, gestion des biens du département et de son budget.

A noter qu'à Paris, le conseil départemental n'est autre que le Conseil de Paris, présidé par le maire de Paris, Anne Hidalgo. Il possède à la fois les attributions du conseil municipal et celles du conseil départemental. En effet, Paris est à la fois une commune et un département (loi du 10 juillet 1964) !

- **Elections régionales** : décembre 2015 (date déterminée par le Conseil des ministres). Seront élus, pour six ans, les conseillers régionaux. Mode de suffrage : le suffrage universel direct. Son rôle est avant tout économique ; développement économique, aides aux entreprises, gestion des fonds structurels européens (depuis 2014), transport, ou encore l'aménagement du territoire.

Pourront voter, les personnes majeures de nationalité française qui jouissent de leurs droits civils et politiques. Bien évidemment, il faut être inscrit sur les listes électorales.

*Remarque : aucune élection n'aura lieu en 2016 !*

## **LA LOI MACRON : « LOI POUR LA CROISSANCE ET L'ACTIVITE »**

Le projet de loi Macron a finalement été adopté en commission. C'est donc depuis lundi 26 janvier que le projet, porté par le ministre de l'économie, est arrivé à l'assemblée. Une commission spéciale a ainsi été mise en place à l'assemblée afin de rendre un verdict sur les

nombreuses oppositions présentes dans ce projet. Les principales mesures énumérées par ce projet de loi sont la réforme du statut des notaires et des avocats, l'extension du travail le dimanche ainsi que la mise en place d'une nouvelle réglementation pour développer le transport par autocars.

## SES HUIT PRINCIPALES MESURES...



### Travail du dimanche

Autoriser l'ouverture des commerces 12 dimanches par an au lieu de 5 aujourd'hui, avec journées payées le double. Autorisation tous les dimanches, uniquement dans certaines zones, avec compensations salariales obligatoires.



### Professions réglementées du droit

Baisser les tarifs. Principe de liberté d'installation des notaires, huissiers et commissaires-priseurs soumis cependant à l'autorisation du ministre de la Justice. Instauration d'une limite d'âge de 70 ans.



### Transports

Permettre aux cars de transporter des passagers sur de longues distances et donc de concurrencer le train.



### Epargne salariale

Développer l'actionnariat salarié en simplifiant les dispositifs existants (le plan d'épargne pour la retraite collectif, par exemple) en les rendant plus attractifs fiscalement pour permettre leur généralisation aux PME.



### Licenciements collectifs



Faciliter les licenciements lors d'un plan social en donnant aux entreprises plus de flexibilité, par exemple pour apprécier les critères sociaux d'employabilité (ancienneté, enfants à charge, âge...)

### Logement



Développer le logement locatif intermédiaire en permettant aux villes d'augmenter de 30 % le nombre de mètres carrés constructibles sur un terrain donné.

### Secret des affaires



Afin de contrer les tentatives d'espionnage industriel, la loi rend passible d'une amende voire d'une peine de prison la violation d'informations sensibles pour les entreprises (brevets, croquis, documents confidentiels).

### Réforme des Prud'hommes



Raccourcir les délais en favorisant notamment l'intervention de juges professionnels. Création de tribunaux de commerce spécialisés pour certaines grandes entreprises.

Source : Les Echos

L'objectif de la loi Macron est avant tout de déverrouiller la compétitivité et la productivité dans certains secteurs. Les mesures énumérées dans ce texte sont perçues pour la plupart comme non révolutionnaires. Au sein des partis de droite comme de gauche, le projet divise. Nicolas Sarkozy appelle à voter contre, néanmoins plusieurs députés UMP seraient prêts à voter oui. Selon Christian Jacob, la majorité des députés de l'UMP reste contre et estime que « la loi n'est pas à la hauteur de la gravité de la situation économique de la France malgré une certaine bonne volonté du ministre ». Tandis qu'à gauche, écologistes et députés PS remettent en cause

les points sur l'extension du travail et le droit des salariés.

*Quelles conséquences cette loi aura-t-elle sur la croissance et l'emploi ? Est-elle réellement une arme efficace contre le chômage en France ?*

L'emploi pose question. 20% des effectifs de la profession des notaires pourraient être en danger, soit 15 000 emplois. Tandis que pour plusieurs secteurs, le projet Macron pourrait être créateur d'emplois, par exemple avec l'ouverture des commerces le dimanche mais aussi grâce à la libéralisation des

services d'autocars. De plus, d'autres éléments utilisés par les autres pays européens pour faire face au chômage sont laissés de côté telles que les réformes relatives au marché du travail. Les effets de cette loi restent donc difficiles à estimer du fait de la multitude des domaines abordés par le projet. Selon Emmanuel Macron, l'effet attendu est avant tout

psychologique et viserait à redonner confiance aux entreprises et aux consommateurs.

L'affaire reste donc à suivre, les discussions sur ce projet doivent se terminer le 6 février. L'Assemblée nationale votera ainsi le 10 février après deux semaines intenses de débats.



## GESTION DE PATRIMOINE

### LE POINT DROIT DE LA CONSOMMATION : UNE MOBILITE ASSUREE AUX CLIENTS EN 2015

Le rapport Mercereau, du nom de sa rédactrice Inès-Claire Mercereau de la Cour des Comptes, a été remis le 22 décembre 2014 à Michel Sapin, Ministre des Finances et des Comptes publics. Ce rapport sur la portabilité bancaire dénonce le numéro de compte bancaire unique. Il vise également à faciliter, courant 2015, la mobilité des clients entre banques. De facto, c'est la concurrence entre établissements

---

*ON ESTIME AUJOURD'HUI QUE*

*SEULS 4% DES CLIENTS  
PRENNENT LA DECISION DE  
CHANGER DE BANQUE*

---

---

bancaires qui est renforcée.

Ce faible pourcentage s'explique par la difficulté administrative engendrée par un changement de banque.

Dans ce même ordre d'idée, la loi Hamon sur la consommation du 17 mars 2014 est tout à fait innovante. En effet, elle permet à l'assuré - à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 - de résilier son

contrat d'assurance à tout moment un an après sa souscription. Sont concernés les contrats d'assurance automobile, moto, multirisques habitation et « affinitaires » (assurances liées à un produit particulier tel que le téléphone portable ou assurances liées à un service).

La flexibilité et la mobilité sont au rendez-vous, plus besoin d'attendre la date anniversaire de souscription de son contrat pour en demander résiliation. Ainsi, la concurrence entre assureurs est consolidée et stimulée.

Enfin, les assurances obligatoires auto et habitation présentent, de par leur caractère impératif, une subtilité. La demande de résiliation doit comporter le nom du nouvel assureur. Ce dernier effectue lui-même la demande de résiliation de sorte que la garantie soit continue.

Quel impact aura, sur les offres des assureurs, ce nouveau système ? Nous, consommateurs, pouvons nous attendre à des offres diverses, performantes et adaptées à chaque souscripteur. La fidélité des clients devient un argument de vente. De nouvelles stratégies sont d'ores et déjà adoptées par les compagnies d'assurances.

La transparence est également renforcée dans ce secteur.

Finalement, ce système a le mérite d'assurer un gain de pouvoir d'achat pour les consommateurs lorsque l'on sait que les dépenses d'assurances représentent 5% en moyenne du budget des ménages français. L'objectif premier est bien de favoriser la

concurrence, et donc, d'assurer une baisse durable des prix.

En pratique l'envoi d'une lettre simple mentionnant la résiliation à son assureur est suffisant. Pour autant, on ne saurait que trop conseiller de procéder par recommandé avec accusé de réception pour se ménager la preuve de l'envoi.

# RETRAITES : DES EVOLUTIONS EN DEMI-TEINTE...

Chaque année, au mois de janvier, nous faisons un point « retraite », pour vous, lecteurs, que vous soyez en activité ou retraités cet article vous concerne.

## Pour les actifs :

- **Augmentation des cotisations** retraite dans tous les régimes de base. Sont concernés les salariés (+ 0,05 point pour leurs cotisations plafonnées et déplafonnées), les fonctionnaires (+ 0,4 point), les commerçants et artisans (+ 0,1 point pour leurs cotisations plafonnées et + 0,15 point pour leurs cotisations déplafonnées).

- **Modification du calcul** des cotisations vieillesse des professions libérales. Ce qui change : le plafond de la première tranche de cotisations est porté de 85% du plafond de la sécurité sociale à 100%, tandis que les cotisations versées sur la deuxième tranche sont désormais appelées dès le 1<sup>er</sup> euro et non plus au-delà du 1<sup>er</sup> plafond de cotisation.

- Mise en place de la **retraite progressive** dès 60 ans (au lieu de 62 ans préalablement). Voir mémo en fin d'article.

- Ajustement du **cumul de trimestres des apprentis** : ils valident désormais 4 trimestres par an. Egalité respectée, enfin !

- **Une bonne nouvelle**, enfin : la durée du **stage** dans le cadre de la formation professionnelle est prise en compte s'il dure au moins 50 jours. Chaque période de 50 jours permet de valider un trimestre d'assurance.



---

## UNE NOUVEAUTE, L'ENTREE EN VIGUEUR DU COMPTE PENIBILITE ISSU DE LA DERNIERE REFORME DES RETRAITES

---

Sont concernés les salariés du privé exposés à au moins l'un des facteurs suivant : travail de nuit, travail en équipes successives, activités en milieu hyperbare et travail répétitif. L'exposition du salarié à l'un de ces facteurs lui confère 4 points par an. Le salarié pourra partir deux ans plus tôt en retraite, obtenir une formation professionnelle (favorise le changement d'emploi), ou encore passer à temps partiel tout en préservant son salaire. Malheureusement, ce système ne concerne pas tous les travailleurs qui souffrent des conditions de leur emploi, il paraît indispensable d'allonger la liste de ces facteurs.

*Attention tout de même ...*

Nous craignons, pour les salariés, des mesures d'austérité prises par les deux organismes de retraites complémentaires que sont l'AGIRC (concerne les cadres) et l'ARRCO (concerne les salariés) au vu des difficultés financières qu'ils rencontrent. Pour lors, les partenaires sociaux calment le jeu en déclarant ; « Dans des régimes en répartition, le paiement des allocations sera toujours assuré par les cotisations reçues, ce qui exclut toute idée d'une faillite des régimes ». Pourtant, le déficit se creuse pour ces complémentaires à hauteur de 5 milliards d'euros. Est-ce la fin du régime par répartition ? La question se posera tant que l'équilibre financier ne sera pas retrouvé.

### Pour les retraités :

- Une mince **prime** accordée aux petites retraites : sont concernées les retraites d'un montant inférieur ou égal à 1 200 euros par mois (évaluation faite au 30 septembre 2014). Un bémol, la date de versement n'est pas encore déterminée. Le montant de la prime : 40 euros ... alors, non, elle n'est pas exceptionnelle cette prime quoi qu'on en dise !

- Le **cumul emploi-retraite** bat de l'aile : la reprise d'une activité professionnelle ne permettra plus d'obtenir de nouveaux droits à la retraite.

- **L'aide au départ en retraite** pour certains artisans et commerçants : c'est fini !

- Et aussi, **modification du calcul de la CSG**.

### En bref, qui peut prétendre à la retraite cette année ?

Les assurés nés avant le 2 mai 1954 peuvent partir en retraite en 2015 mais ne bénéficieront pas du taux plein. Selon le nombre de trimestres validés, votre taux varie, tout en sachant que le taux plein concerne la validation de 172 trimestres, soit 43 ans de cotisation si vous êtes né en 1973 et après.

Âge ouvrant droit automatiquement au versement d'une pension de retraite de la sécurité sociale à taux plein

| Date (ou année) de naissance | Âge de départ à la retraite à taux plein automatique | Date de départ possible, à partir du |
|------------------------------|--|--------------------------------------|
| Avant juillet 1951           | 65 ans   | Jour du 65 <sup>e</sup> anniversaire |
| De juillet à décembre 1951   | 65 ans et 4 mois                                     | 1er novembre 2016                    |
| 1952                         | 65 ans et 9 mois                                     | 1er octobre 2017                     |
| 1953                         | 66 ans et 2 mois                                     | 1er mars 2019                        |
| 1954                         | 66 ans et 7 mois                                     | 1er août 2020                        |
| 1955                         | 67 ans   | 1er janvier 2022                     |

Source : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/>



# QUE POUVONS-NOUS ATTENDRE DU MARCHE IMMOBILIER EN 2015 ?

Le marché de l'immobilier en France a connu une baisse durant l'année 2014. Le réseau immobilier Laforêt a mesuré l'évolution des prix des logements anciens à -1,9% en moyenne nationale sur l'année 2014. Elix Rizkallah, président de Laforêt, justifie cette baisse par la situation économique et la confiance des

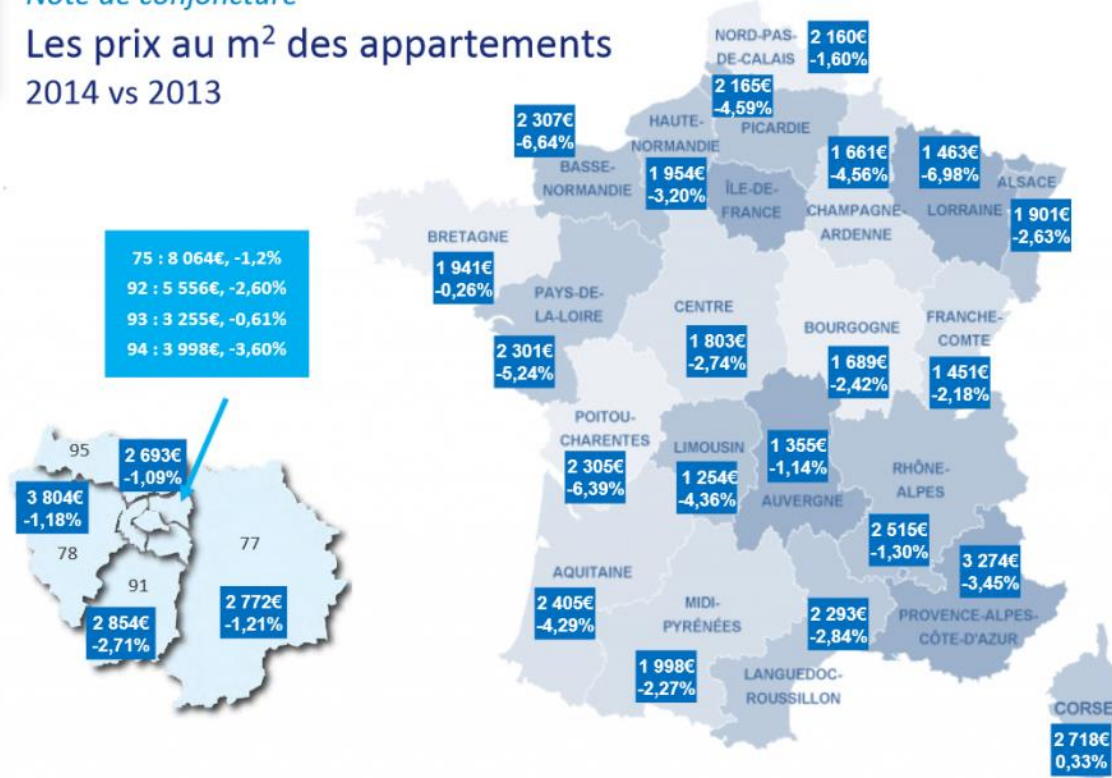
français qui n'a pas réussi à s'améliorer l'an passé. De plus, l'introduction de la Loi Alur et de la Loi Hamon, les incertitudes fiscales et l'annonce de l'encadrement des loyers n'ont pas rassuré les investisseurs. Cependant, la baisse des taux d'intérêt a permis de maintenir la baisse des prix sous les 2%.

## L'évolution des prix des logements anciens en 2014



Note de conjoncture

Les prix au m<sup>2</sup> des appartements  
2014 vs 2013



Source : Les Echos

### Les prévisions pour 2015 :

Elles sont à la baisse, quatre raisons à cela selon « MeilleursAgents » :

- la baisse des taux n'a pas réussi à stopper la baisse des prix.

- le nombre d'acheteurs sur le marché immobilier reste insuffisant.
- l'incertitude face au marché de l'emploi en France.
- le peu d'impact des politiques publiques sur la demande.



| Villes      | ITI | Prévision 2015* |
|-------------|-----|-----------------|
| Paris       | 1   | 0% à -3%        |
| Lyon        | 1,1 | 0% à -3%        |
| Marseille   | 0,6 | -3% à -5%       |
| Nice        | 0,7 | -3% à -5%       |
| Toulouse    | 1,1 | 0% à -3%        |
| Lille       | 0,7 | -3% à -5%       |
| Bordeaux    | 1   | 0% à -3%        |
| Montpellier | 0,8 | -3% à -5%       |
| Nantes      | 1   | 0% à -3%        |
| Strasbourg  | 1   | 0% à -3%        |

45

Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr)

Même si cette chute peut être vue comme avantageuse pour les investisseurs, elle n'est pas sans cause. En période de baisse des prix, les agents économiques reportent leurs intentions d'achats, ce qui ralentit l'économie. De plus, avec 58% de propriétaires en France, cette baisse des prix entraîne une baisse de la valeur de leur patrimoine. S'agissant des vendeurs, cette baisse de prix ne sera pas à leur avantage non plus.

Une étude du Crédit Foncier montre le moral des professionnels de l'immobilier pour l'année 2015 quant à l'avenir du marché du logement. Cette étude peut être résumée ainsi :

- 35% des professionnels sont optimistes pour deux raisons principales : la première évoquée par 75% des professionnels tient à l'évolution des taux d'intérêt et 57% pour les dispositifs de soutien à l'achat immobilier.

---

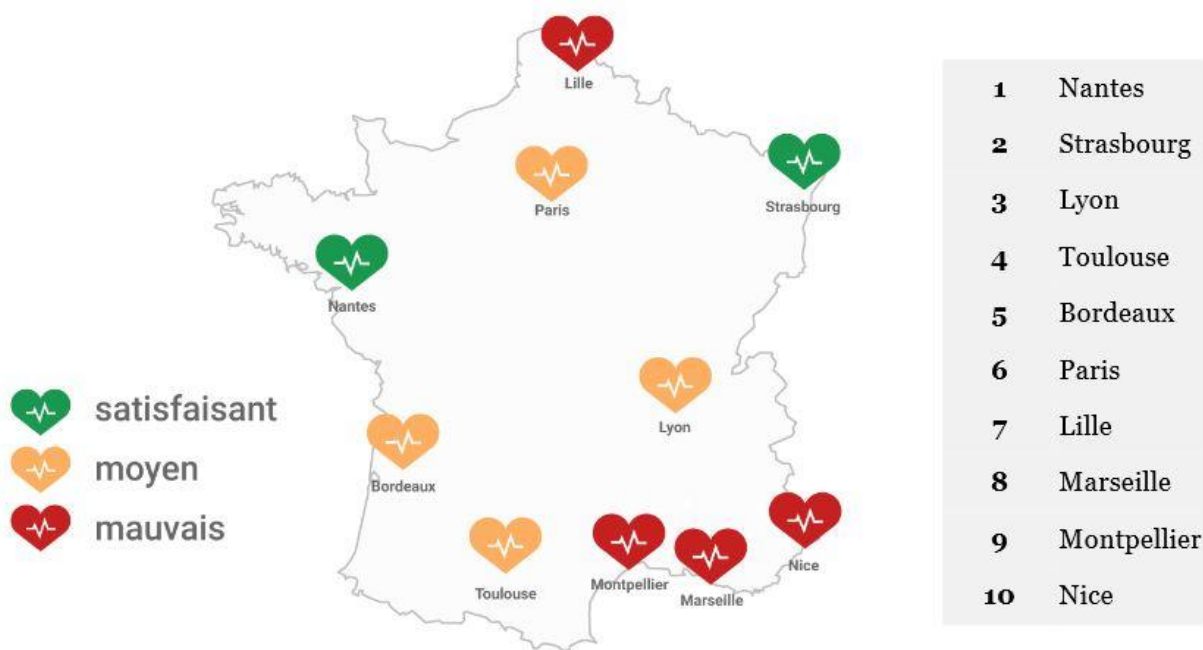
ITI : INDICATEUR DE TENSION IMMOBILIERE.  
 UN MARCHÉ EQUILIBRE ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE CORRESPOND A UN ITI ENTRE 2 ET 3. LORSQUE L'ITI EST COMPRIS ENTRE 0 ET 1, CELA SIGNIFIE QU'IL Y A UN FORT DEFICIT D'ACHETEURS

---

- 62% des professionnels sont pessimistes pour deux raisons principales : 98% évoquent le contexte économique et 84% l'évolution du pouvoir d'achat des ménages.

Le spécialiste de l'immobilier, «Meilleurs Agents», propose une étude sur le marché de l'immobilier de 10 villes françaises en se basant sur trois critères pour rendre compte de la situation : la fluidité du marché (délai de commercialisation moyen), un marché équilibré entre l'offre et la demande, et l'accessibilité du marché (part des ménages moyens ; 2,2 personnes ; pouvant acheter 60m<sup>2</sup>).

En combinant ces trois critères, Meilleurs Agents présente le classement ci-dessous des 10 villes prises en compte dans leur étude :

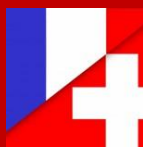


Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr)

### **FISCALITE SUCCESSORALE, LA FIN D'UNE ENTENTE FRANCO-SUISSE**

A l'instar des tennismen, tous les Français résidant en Suisse seront impactés par une nouvelle donne fiscale. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les biens situés en France, qu'ils soient meubles ou immeubles, appartenant à un défunt domicilié en Suisse, sont imposés en France. Une double imposition pourrait alors s'appliquer dans la mesure où le fisc cantonal genevois est susceptible d'imposer ces mêmes biens, exception faite des « biens immeubles détenus en nom propre ». En bref, les successeurs de biens de leurs parents domiciliés en Suisse paieront l'impôt en France. Précédemment, la règle était la suivante : application exclusive du droit de l'Etat de domicile du défunt. On comprend le désarroi des concernés, les droits de mutation entre parent et enfant en Suisse étant très faibles.

Ce revirement successoral résulte de la dénonciation de la convention fiscale bilatérale franco-suisse de 1953. L'impact fiscal est fort mais peut être tempéré par un conseil avisé. Nous pourrions conseiller aux Français basés en Suisse de prendre des dispositions de leur vivant. Par exemple, procéder à des donations avec réserve d'usufruit. Le conseil prend toute son importance dans un tel cadre fiscal successoral.



### **AUGMENTATION DU TAUX D'INTERET LEGAL : ENTRE COMPLEXITE ET INSECURITE JURIDIQUE**

Le taux d'intérêt légal permet de calculer les pénalités en cas de retard de paiement d'une somme d'argent vis-à-vis de l'Administration fiscale, des organismes bancaires, des commissions de surendettement et de la justice.

Celui-ci a augmenté considérablement au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le taux d'intérêt légal était de 0,04% jusqu'au 31 décembre 2014. A compter du 1<sup>er</sup> janvier le changement est double. Il y a désormais deux taux applicables au titre de l'intérêt légal.

D'une part, le taux d'intérêt légal « minoré » qui s'applique à défaut de pouvoir appliquer le second : 0,93% pour les six premiers mois de 2015.

D'autre part, un taux d'intérêt légal "majoré" pour les créances des personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels : 4,06 % pour les six premiers mois de 2015. Dès lors, on peut craindre une situation paradoxale découlant de la contrainte imposée aux établissements de crédit afin qu'ils restituent des sommes indûment perçues, le taux de 4,06% leur étant applicable.

Plus précisément, calculé semestriellement de façon à refléter au mieux les fluctuations de l'activité économique, le taux d'intérêt légal est « fonction du taux directeur de la BCE sur les opérations principales de refinancement et des taux pratiqués par les établissements de crédit et les sociétés de financement ».

Il est certain que cette nouveauté sera source d'incertitude et d'insécurité juridique. Dans ce cadre, l'aspect conseil gagne du terrain étant donné la complexité qui accompagne cette dualité de taux.

### Tableau récapitulatif :

| Débiteur (qui doit)  | Créancier (à qui l'argent est dû) | Type de taux |
|----------------------|-----------------------------------|--------------|
| <b>Particulier</b>   | Particulier                       | 4,06 %       |
| <b>Professionnel</b> | Particulier                       | 4,06 %       |
| <b>Professionnel</b> | Professionnel                     | 0,93 %       |
| <b>Particulier</b>   | Professionnel                     | 0,93 %       |

## PLAN EPARGNE LOGEMENT (PEL) : DES CHANGEMENTS AU 1<sup>er</sup> FEVRIER

Le PEL est, comme son nom l'indique, un produit bancaire pouvant servir soit à la constitution d'une épargne, soit à la constitution d'un capital favorisant l'obtention d'un prêt immobilier (apport initial de 225 euros, puis versements annuels de 540 euros minimum pour un plafond à 61 200 euros hors intérêts). Le PEL a la faveur des français depuis quelques années. Son taux de rémunération est resté inchangé depuis 2003 à hauteur de 2,5% brut, soit 2,11% net d'impôt. De plus, le PEL présente l'avantage de conserver le taux effectif à la souscription pendant toute sa durée de vie. Par ailleurs, les intérêts générés par ce placement sont soumis aux prélèvements sociaux au taux de 15,5%, ainsi qu'à l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP) à partir de la 12<sup>ème</sup> année de détention.

Ce début d'année 2015 change quelque peu la donne.

---

SI LE GOUVERNEMENT N'A PAS SUIVI L'AVIS DE LA BANQUE DE FRANCE PRECONISANT UNE BAISSSE DU TAUX DU LIVRET A A 0,75%, BERCY A PRIS LA DECISION DE DIMINUER LE TAUX DE REMUNERATION DU PEL A 2%, SOIT 1,69% NET D'IMPOT AU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2015

---

Cette modification s'accompagne d'un changement du taux du prêt PEL (prêt auquel l'épargnant peut bénéficier 4 ans après l'ouverture de son PEL). Son taux passe de 4,20% à 3,20%. Cela dit, il est bien plus important que le taux qui se pratique sur le marché actuellement, soit 2,36% en moyenne sur 15 ans.

### L'encours du PEL et du Livret A



« LES ÉCHOS » / SOURCE : BDF



## GESTION DES RISQUES

### LE RISQUE AERIEN

#### Nouvelle catastrophe aérienne : Le vol Le vol QZ 8501 de Air Asia s'est abîmé en mer de Java

##### Les conditions du crash :

L'année 2014 s'est clôturée avec une nouvelle catastrophe aérienne, après quatre catastrophes la même année, une véritable série noire. Un avion de la compagnie low cost Malaisienne AirAsia qui transportait 162 passagers (dont 7 membres d'équipage), s'est abîmé en mer le dimanche 28 décembre après avoir disparu des écrans de contrôle peu après son décollage, au cours de sa liaison entre la ville indonésienne de Surabaya et Singapour.



Source : [www.airinfo.org](http://www.airinfo.org)

Confronté à de mauvaises conditions météo, le pilote avait demandé à changer de plan de vol. Une requête qui avait été refusée pour cause de trafic trop important sur un couloir très

fréquenté. Dès lors, le vol avait disparu, laissant place à une incertitude pesante notamment pour les familles des passagers.

##### COMPAGNIE AIR ASIA

- Compagnie aérienne régionale lowcost malaisienne.
- Siège social au terminal de l'aéroport international de Kuala Lumpur.
- PDG : Tony Fernandes
- Siège social : Sepang, Selangor, Malaisie
- Création : 1993

##### VOL QZ 8501

- Avion AIRBUS A320-200
- Personnel à bord :
  - 1 pilote (Indonésien)
  - 1 co-pilote (Français)
  - 5 personnels navigants (Indonésiens)
- Passagers à bord :
  - 155 passagers dont :
    - 149 Indonésiens
    - 3 Sud-Coréens
    - 1Singapourien
    - 1 Malaisien
    - 1 Anglais

## L'enquête :

La compagnie et les autorités indonésiennes n'ont pas tardé à déployer de nombreuses équipes de secours pour rechercher l'épave, et ont bénéficié d'une forte mobilisation internationale. Les débris de l'avion et une quarantaine de corps ont finalement été retrouvés en mer de Java le 30 décembre. C'est le 11 janvier 2015 que des plongeurs ont en définitive mis la main sur la boîte noire restée coincée entre les débris. Un élément important pour retrouver les causes de ce crash.

---

*MAIS DEPUIS CETTE  
TROUVAILLE, LES CAUSES DU  
VOL N'ONT PAS ENCORE ETE  
ETABLIES EN INTEGRALITE, OU  
DU MOINS N'ONT PAS ENCORE  
ETE REVELEES PAR LES  
AUTORITES INDONESIENNES...*

---

La seule certitude pour le moment est que le commandant n'était pas à sa place lorsque l'avion aurait décroché. Le copilote français, Rémy Plesel, peu expérimenté, dirigeait l'avion pendant que le pilote tentait une « action inhabituelle » sur le système de protection interdisant la sortie du domaine de vol de l'avion. Un système qui semblerait avoir été en panne ce jour-là. Le copilote se serait ainsi retrouvé à diriger l'avion manuellement dans des conditions délicates d'altitude élevée. Des fuites quant à la maintenance de l'avion auraient assuré que l'appareil était défectueux depuis des semaines. Choquée, la famille du

copilote de l'avion d'Air Asia a porté plainte à Paris pour "mise en danger de la vie d'autrui". Une attaque contre la compagnie.

## **Et les catastrophes ne s'arrêtent malheureusement pas là !**

Le 26 janvier, un F-16 s'est écrasé peu après son décollage du centre de formation de pilotes d'élite de l'OTAN en Espagne, coûtant la vie à onze personnes dont neuf militaires français. Vingt blessés ont également été recensés. L'accident s'est produit lors d'un entraînement sur la base aérienne de Los Llanos, à environ 250 kilomètres de Madrid. Au moment du décollage, le F-16 a perdu de sa puissance et s'est écrasé sur le tarmac, heurtant cinq appareils qui s'y trouvaient, dont deux Alpha Jet et deux Mirage 2000-D, alors que de nombreuses personnes étaient déployées au sol. Les pompiers ont mis une heure à éteindre l'incendie causé par le crash. Le crash de l'avion aurait visiblement été causé par une panne au décollage, suivie d'un virage à 45 degrés. L'enquête est ouverte !

## **Revenons sur le risque aérien :**

Si l'avion est le mode de transport le plus sûr, il n'écarte pas pour autant le risque de crash. Si ce risque est caractérisé par une faible fréquence, sa gravité est quant à elle très élevée. Cela s'entend par le fait qu'un crash aérien entraîne des conséquences humaines lourdes liées aux chances quasi-nulles de survie des passagers, et des conséquences matérielles importantes (avions détruits, indemnisation, pertes

d'exploitation). A la moitié de l'été 2014, le bilan de la sécurité aérienne se révélait déjà catastrophique, avec plusieurs crashes ayant causé la mort de plus de 500 passagers. Les causes des crashes peuvent être de diverses natures : conditions météorologiques, imprudences, négligences, défaillances techniques, état de santé des pilotes, terrorisme, survol de zones à risques. Lorsque des crashes arrivent, ils suscitent sur l'instant une émotion planétaire.

---

*DES CLIENTS ANNULENT LEURS  
VOLS, D'AUTRES CHANGENT DE  
COMPAGNIE OU SONT EN ETAT DE  
PANIQUE EN MONTANT DANS  
LEURS VOLS, MAIS CES EFFETS  
SONT TOUJOURS SANS  
LENDEMAIN CAR L'AVION  
DEMEURE LE MODE DE  
TRANSPORT LE PLUS  
REGLEMEENTE ET LE PLUS  
CONTROLE.*

---

### **Précaution et prévention :**

Dans le domaine aérien, la prévention des risques se base sur les connaissances de l'environnement (phénomènes dangereux, marge de pétrole réduite, trafic dense) de l'avion, et celles qui se rapportent aux limites propres du pilote. Alors que la précaution consiste à adopter un comportement de prudence en l'absence de connaissances

précises des dangers ou des risques suspectés, ou d'un doute quant à leur maîtrise. Cela consiste par exemple à augmenter les marges de sécurité par rapport au danger perçu ou probable, attendre que la visibilité augmente, demander une autre piste, annuler le vol, etc...

### **L'attente interminable de la liste des passagers et des circonstances du crash...**

Pour toutes les catastrophes aériennes, l'attente des informations concernant l'identité des passagers du vol et les causes du crash semble interminable.

*Et pour cause !* Il s'avère que la liste des passagers est confidentielle. La compagnie aérienne est la seule à la posséder et le commandant de bord en est informé avant le décollage de l'avion. Elle est aussi communiquée à l'escale de départ et à l'escale d'arrivée. Mais cette liste existe avant tout pour que les membres d'équipage connaissent l'identité des passagers et sachent si l'un d'eux représente un quelconque danger. Elle n'est pas créée en prévision d'un incident ou d'un accident. Ce temps d'attente est également nécessaire pour que la compagnie aérienne vérifie les informations avant de se prononcer, elle n'a pas le droit à l'erreur sur le plan humain ! Enfin, les relations diplomatiques jouent aussi un rôle dans le délai d'attente. Souvent, avant de rendre publique la nationalité des passagers, la compagnie aérienne doit communiquer ces informations aux autorités du pays où le crash a eu lieu, ou aux autorités du pays d'où l'avion est parti. Des échanges



diplomatiques vont alors se mettre en place : ces autorités vont, à leur tour, transmettre la nationalité des passagers aux pays concernés. Quant aux circonstances du crash, les boîtes noires doivent être retrouvées pour fournir des informations fiables.

### **La problématique de l'indemnisation :**

La question de l'indemnisation des victimes vient après avoir cherché les causes du crash et la responsabilité. En France, après un crash pour trouver le ou les responsables, deux enquêtes sont menées : une enquête technique menée par le Bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile (BEA). Cet organisme, placé sous la tutelle du secrétariat d'Etat aux Transports a pour mission de déterminer les causes de l'accident, visant comme unique objectif, l'amélioration de la sécurité aérienne. Parallèlement, une autre enquête est menée, l'enquête judiciaire. Celle-ci a pour objet d'établir la responsabilité pénale dans le crash. Elle est dirigée par la section de recherches de la gendarmerie des transports aériens (GTA). Cette unité spécialisée comprend une vingtaine de gendarmes, titulaires d'un brevet de pilote ou d'une formation en aéronautique.

### **Comment fixe t'on les indemnisations ?**

La question qui se pose est comment indemniser la perte d'une vie humaine ? Pour répondre à la question, il a fallu imposer un cadre légal dans les différents états.

---

*DEPUIS 2003 ET L'ENTREE EN  
VIGUEUR DE LA CONVENTION DE  
MONTREAL, DONT LA FRANCE EST  
NOTAMMENT SIGNATAIRE,  
L'INDEMNISATION DES FAMILLES  
DES VICTIMES DE CRASHS  
AERIENS INCOMBE  
AUTOMATIQUEMENT AUX  
TRANSPORTEURS, MEME S'ILS NE  
SONT PAS FAUTIFS, A HAUTEUR  
DE 116.000 EUROS.*

---

---

La Convention de Montréal instaure ainsi un principe de responsabilité civile illimitée du transporteur aérien en cas de dommages corporels. Plus en détails, « elle prévoit un système à double niveau : - un premier niveau qui fixe une responsabilité objective de plein droit, la responsabilité du transporteur aérien étant automatiquement engagée jusqu'à concurrence de 116 000 euros, - un second niveau, basé sur la présomption de faute du transporteur, sans limite de responsabilité, le transporteur aérien étant tenu de réparer à hauteur du préjudice subi s'il n'est pas en mesure de prouver qu'il n'a commis aucune négligence ». Elle facilite également l'obtention d'une indemnisation sans de longues poursuites judiciaires afin que les familles des victimes n'aient pas à prouver la faute inexcusable du transporteur pour obtenir le dépassement du plafond de responsabilité comme c'est le cas avec le régime instauré par la convention de Varsovie.

A ce sujet, concernant le vol QZ 8501 de AirAsia, plusieurs familles de victimes auraient reçu une proposition d'indemnisation initiale de 23.850 dollars par victime le 2 janvier, une indemnisation dérisoire. Ceux-ci auraient refusé la proposition. Cependant, AirAsia se justifie, elle indique qu'il s'agit d'une « compensation initiale faisant partie d'un tout ». Par ailleurs, la loi indonésienne oblige toute compagnie aérienne à verser 99.400 dollars pour chaque victime d'un accident ; un

montant plus faible que les 116 000 euros pour les signataires de la Convention de Montréal car cette dernière n'a pas été signée par l'Indonésie. Le fondateur et PDG du groupe AirAsia, Tony Fernandes, aurait également déclaré que la compagnie « ne se cachera pas derrière une convention », ce qui laisserait penser qu'il s'alignerait sur une indemnisation au niveau de ce qui est prévu dans la Convention de Montréal. *Opération de communication ou réel engagement ?*

# LE RISQUE DE CYBERATTAQUE

En décembre dernier, la société américaine Sony Pictures Entertainment, filiale du groupe japonais Sony, est victime d'un piratage massif de ses données. Un groupe se faisant appeler « les Gardiens de la Paix » (« *The Guardians of Peace* ») a revendiqué ces attaques. Dans un premier temps, on a cru que le groupe voulait « faire chanter Sony ». Ce n'est que plus tard que le lien avec la Corée du Nord s'est précisé. Le pays voulait protester contre la sortie du film « L'interview qui tue » produit par Sony Picture, une comédie invraisemblable dans laquelle deux animateurs de la télévision américaine projettent d'assassiner le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un. Le 2 janvier, le Président Barack Obama a autorisé d'autres sanctions envers la Corée du Nord, en plus de celles appliquées depuis des années contre ce pays.

Cette attaque met en lumière un phénomène en forte augmentation. Le cabinet d'étude PWC

estime à 177.300 le nombre de cyberattaques quotidiennes, à travers le monde contre les entreprises, les banques, les institutions publiques, les particuliers, l'armée et même les services secrets. En 2014, le nombre d'incidents a augmenté de 48%. Depuis 2009, les incidents détectés ont augmenté d'en moyenne 66% par an.

Selon la société américaine Akai Technologies, au 2ème trimestre 2014, les 10 principaux pays d'origine des cyberattaques sont :

| Rang | Pays         | % des attaques |
|------|--------------|----------------|
| 1    | Chine        | 43             |
| 2    | Indonésie    | 15             |
| 3    | USA          | 13             |
| 4    | Taiwan       | 3.7            |
| 5    | Inde         | 2.1            |
| 6    | Russie       | 2              |
| 7    | Brésil       | 1.7            |
| 8    | Corée du Sud | 1.4            |
| 9    | Turquie      | 1.2            |
| 10   | Roumanie     | 1.2            |

---

UNE CYBERATTAQUE PEUT EMANER DE PERSONNES ISOLEES, D'UN GROUPE DE PIRATES OU DE VASTES ORGANISATIONS (GOUVERNEMENTALES OU PRIVEES) AYANT DES OBJECTIFS GEOPOLITIQUES OU IDEOLOGIQUES.

---

---

## En France, le jeu en vaut-il la chandelle ?

Avant tout, une petite précision : tous les cybercriminels ne sont pas des hackers et tous les hackers ne sont pas non plus des cybercriminels. Bon nombre de cybercriminels ne font qu'acheter des logiciels préconçus par des hackers, les *Black Hats*, et il y a des hackers, les *White Hat*, qui luttent justement contre ces derniers.

## Le vol de données : peu d'investissements pour beaucoup de gains

Les cybercriminels qui ne veulent pas investir beaucoup dans un logiciel malveillant peuvent tout simplement faire du *phishing* (hameçonnage) de données.

Pour 150 dollars, selon Kaspersky Lab, il est possible de se faire créer une page web similaire à celle visée (réseau social, site institutionnel, société...), de l'héberger et d'envoyer des spams. Exemple : « Insérez vos données pour

qu'on vous rembourse 450 euros de trop payé sur vos factures ».

Ce type de campagne de *fishing* est souvent facilement décelable puisque de grossières fautes de grammaire et d'orthographe se glissent dans le texte. Mais malgré tout, cela rapporte : en revendant les données ainsi captées, le pirate peut toucher des sommes importantes suivant le nombre de personnes touchées.

Mais le pirate risque gros : pour la seule collecte frauduleuse de données personnelles, l'article 226-18 du Code Pénal prévoit 5 ans de prison et 300 000 euros d'amende. De plus, il peut être accusé d'usurpation d'identité, d'atteinte au système de traitement de données ou encore d'escroquerie.

### **Les Ransomwares : la prise d'otage des appareils et des données**

Les *Ransomwares* (« rançongiciels » selon la terminologie française) représentent un problème de moins en moins courant : un logiciel malveillant s'installe sur l'appareil (mobile ou fixe) et vous en empêche l'accès. Il vous demande de payer une somme X pour le déblocage, somme qui ira directement dans les poches du pirate. Une véritable prise d'otage de votre ordinateur ou votre portable avec demande de rançon (*ransom* en anglais).

Ces logiciels coûtent forcément plus chers : Kaspersky Lab estime entre 1000 et 2000 dollars leur coût, selon qu'ils visent le système d'exploitation d'un téléphone portable ou le chiffrement complet des données d'un ordinateur mais leurs gains sont également supérieurs. La rançon demandée peut aller de 10 à 200 dollars, voire plus. Un pirate peut donc empocher une somme assez importante.

Ces logiciels se font souvent passer pour des logiciels officiels de la police (le célèbre « virus gendarmerie ») vous disant que cette dernière a reconnu un délit (téléchargement illégale,

image pédophile...) et que c'est elle qui demande ce paiement pour ne pas procéder aux poursuites, mais ce n'est naturellement pas le cas.

Et même si elle rapporte assez gros, l'utilisation de *Ransomware*, qui peut être assimilée à du *scamming* (arnaque), est un acte puni par l'article 313-1 du Code Pénal. Ce texte prévoit 5 ans de prison et 375 000 euros d'amende, au minimum.

### **Le plus rentable : le vol d'argent sur les comptes privés**

C'est la fraude la plus crainte et sans doute l'une des plus utilisées : un pirate réussit à mettre la main sur vos données de carte bancaire, notamment grâce à du *fishing* mais le plus souvent grâce à un « cheval de Troie » qui enregistre toutes les données entrées sur votre ordinateur : mots de passe, mails et numéros de carte bancaire.

Ce type de logiciel est plus cher sur le marché : 3 000 dollars selon Kaspersky Lab, mais également très courant. Une fois les données enregistrées, le pirate a le champ libre pour vous voler de l'argent, soit directement, soit en effectuant des achats sur Internet avec votre carte bleue. En moyenne, 722 dollars sont volés aux victimes.

En récupérant les données de 100 victimes, le calcul est vite fait : les gains sont bien supérieurs à ceux des autres types de cybercriminalité non-ciblée et peuvent monter en moyenne à 72 200 dollars.

C'est le procédé le plus rentable, mais également le plus risqué : l'article 163-4 du Code monétaire et financier punit cette activité illégale de 7 ans de prison et de 750 000 euros d'amende.

Le phénomène est impossible à enrayer puisque les cybercriminels se cachent au cœur des réseaux, sur Internet et hors d'atteinte de la

justice. De plus, ils redoublent d'ingéniosité pour exploiter la plus petite faille dans un système de sécurité.

### **La Lutte contre la cybercriminalité, un marché en plein essor**

Éviter un « Pearl Harbour numérique », comme le surnomment les Américains, figure parmi les grandes priorités des États et des multinationales. Comme on le voit, personne n'est à l'abri d'attaques massives qui pourraient mettre un pays à terre en quelques heures, le plongeant dans le noir, mettant hors d'usage ses réseaux de télécommunication, de transport et d'énergie.

En France, la prise de conscience de cette menace s'est traduite par la sélection de quatre programmes de cyber-sécurité dans le cadre des 34 projets d'avenir. Et, pour la première fois,

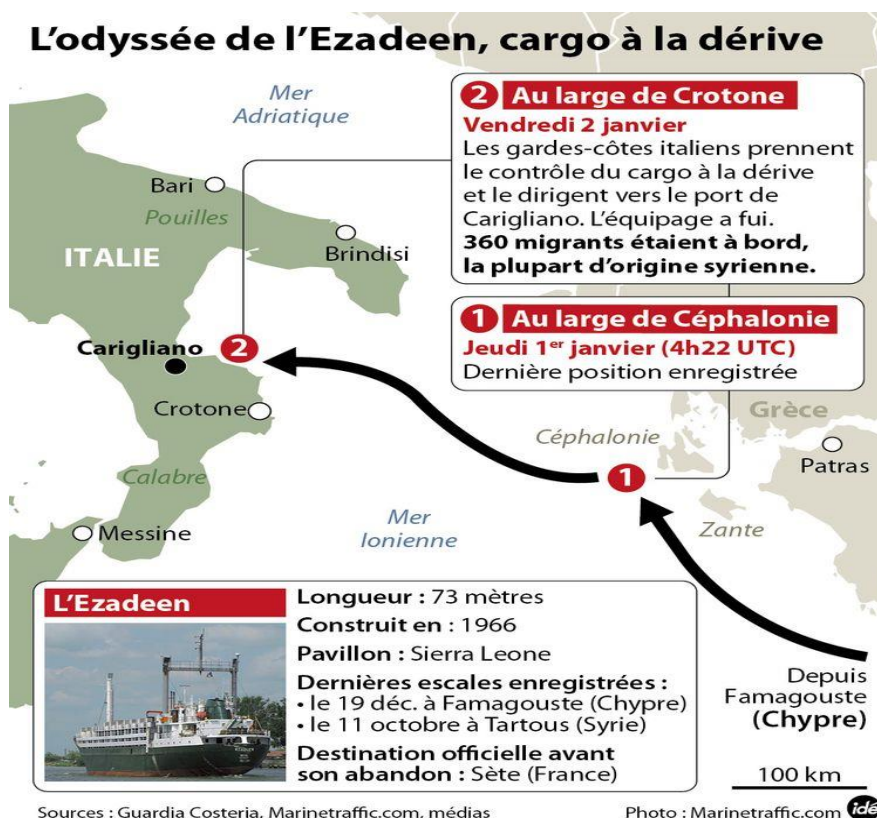
un budget dédié notamment au recrutement de 400 spécialistes a été inscrit dans la Loi de programmation militaire 2014-2019 votée fin 2013. Le «pacte cyberdéfense» prévoit 1 milliard d'euros d'investissement dont 400 millions en nouveaux équipements, afin de disposer d'une capacité de solutions informatiques défensives et offensives.

Pour les entreprises spécialisées en cyberdéfense, les perspectives de croissance sont fortes. La cyberdéfense est un vecteur de croissance et de création de milliers d'emplois. Le marché mondial est estimé à quelques 50 milliards d'euros par an. Il croît de 8 à 10% par an. En France et en Europe, le marché est dominé par une poignée de spécialistes tels que Thales via son activité Systèmes d'Information et de Communication Sécurisées (SICS), leader européen avec 500 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2013.

## IMMIGRATION CLANDESTINE : 450 migrants abandonnés dans leur cargo arrivent en Italie

Vendredi 2 janvier, 450 migrants rescapés d'un cargo abandonné par les passeurs sont arrivés en Italie. Et c'est après avoir passé plusieurs jours sans manger que les migrants ont été escortés par la Marine italienne dans le port calabrais de Corigliano aux alentours de 23 heures. Ce sauvetage n'est pas le premier, 48 heures auparavant une opération semblable avait été menée pour prendre en charge 750 migrants dérivant à bord du « Blue sky M », dont les passeurs s'étaient enfuis. De même, le 20 décembre, 800 migrants ont été sauvés sur

un navire retrouvé en pilotage automatique et sans équipage. Les trois cargos abandonnés à la dérive au large de l'Italie ces dernières semaines témoignent que les passeurs n'hésitent plus à mettre en place des techniques de plus en plus périlleuses afin de gérer les nombreux flux migratoires via la mer Méditerranée. Que cela soit pour l'« Ezadeen » ou le « Blue Sky M », les passeurs, dans le but de générer l'intervention des garde-côtes italiens, ont abandonnés les cargos en pleine mer.



A la différence de certaines techniques utilisées en mer Egée qui obligent les clandestins à dégonfler leurs bateaux et sauter à la mer, l'utilisation de cargos permet aux passeurs de

générer des économies d'échelle. En effet, les cargos leur permettent de générer de hauts revenus avec un minimum de 1000 à 2000 euros par passager, les passeurs atteignant le million

d'euros... De quoi financer l'équipage ainsi que de nouvelles opérations de ce type !

Depuis le 20 décembre, 2000 personnes, en majorité d'origine syrienne, auraient donc débarqués sur les côtes italiennes. Mais que faire face à de telles situations? Ces épisodes successifs montrent clairement les limites de la politique migratoire européenne.

### **Des mesures mises en place afin de réguler ces flux migratoires en Italie :**

Début novembre, Bruxelles a lancé l'opération « Triton » afin de mieux contrôler les côtes Italiennes. Cette opération met fin à l'Opération « Mare Nostrum », lancé par Rome un an plus tôt à la suite du naufrage de 366 migrants érythréens près de la petite île de Lampedusa. Ce dispositif avait pour objet de récupérer les embarcations errantes jusqu'aux côtes libyennes. D'un coût de 9 millions d'euros pour l'Italie, il a ainsi permis de sauver 160 000 personnes. Cependant, ces opérations n'ont fait

qu'accroître les flux migratoires et le nombre de victimes, déterminées à atteindre les côtes italiennes par des moyens de plus en plus dangereux. N'étant pas parvenue à convaincre l'ensemble de l'Europe de prendre en charge ce dispositif, Rome a ainsi dû mettre fin à l'opération « Mare Nostrum ». Le dispositif « Triton » est donc appliqué en substitution de « Mare Nostrum ». A la différence de ce dernier, le dispositif Triton réduit le périmètre d'intervention des garde-côtes italiens. D'après ce dispositif, les navires italiens doivent rester à proximité des côtes italiennes (un périmètre de 20 milles nautiques depuis la rive des bâtiments de la Marine militaire). Cependant cette mesure ne règle en rien le problème, et les tentatives des migrants pour traverser la Méditerranée sont toujours aussi importantes. Comme l'a justement dit Carlotta Sami, la porte-parole du Haut-Commissariat aux réfugiés en Italie : « Quand l'immeuble est en flammes, cela ne change pas grand-chose qu'il y ait ou non un matelas de sauvetage.

---

## DES TECHNIQUES DE PLUS EN PLUS POUSSEES POUR ATTEINDRE L'EUROPE...

---

Le problème de l'immigration clandestine en Italie n'est pas un cas isolé même s'il touche particulièrement ce pays. Depuis la création de l'Union européenne, et alors même que le renforcement des frontières n'a cessé, le problème du contrôle de la migration clandestine fait débat. Et malgré les mesures

mises en place, l'immigration est de plus en plus importante en Europe.

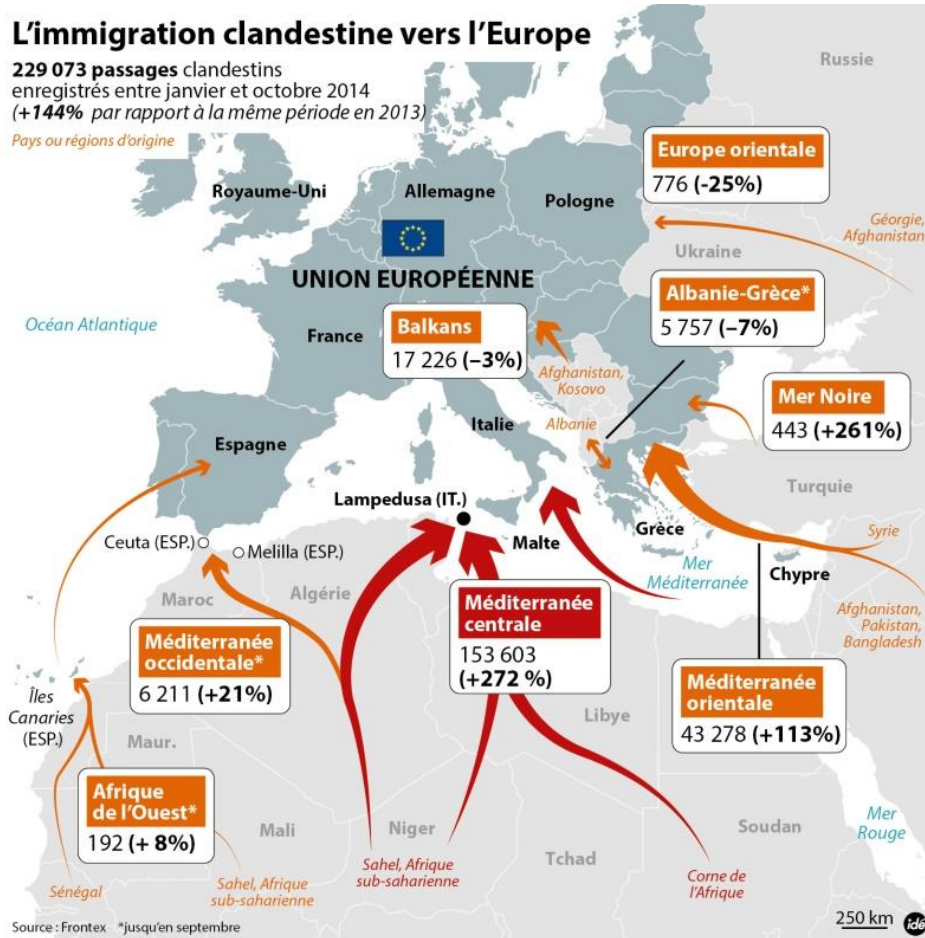
Depuis 2013, on observe une augmentation de 144% des passagers clandestins en Europe, tandis que l'augmentation des passagers clandestins par le biais de la mer méditerranéenne centrale est en augmentation de 272% !

Comment expliquer une telle augmentation en une année ?

Les conflits en Irak, Syrie et en Afghanistan ainsi que la pauvreté accrue dans certains pays d'Afrique pourraient expliquer ce phénomène. Au cours de l'année 2014, environ 170.000 personnes auraient été secourues par l'Italie

tandis que des centaines d'autres sont mortes en essayant de traverser la Méditerranée.

Selon Joël Millman, porte-parole de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) « *Des villes entières sont en train d'être évacuées en Syrie, ce qui représente des milliers de migrants chaque mois* ».



---

*L'IMMIGRATION CLANDESTINE  
SUJETTE A LA GESTIONS DES  
RISQUES?*

---

Plusieurs risques imputent à l'immigration clandestine. Le premier risque est le risque de victimes et de morts auquel font face les pays européens.

Par les techniques utilisées, les migrants sont soumis à des risques de mort en essayant de traverser la mer Méditerranée. L'Italie, comme on l'a vu précédemment, a essayé de palier au nombre de victimes que font chaque semaines les immigrations clandestines.

Autres risques que l'on peut mettre en évidence : les risques politiques, sanitaires et



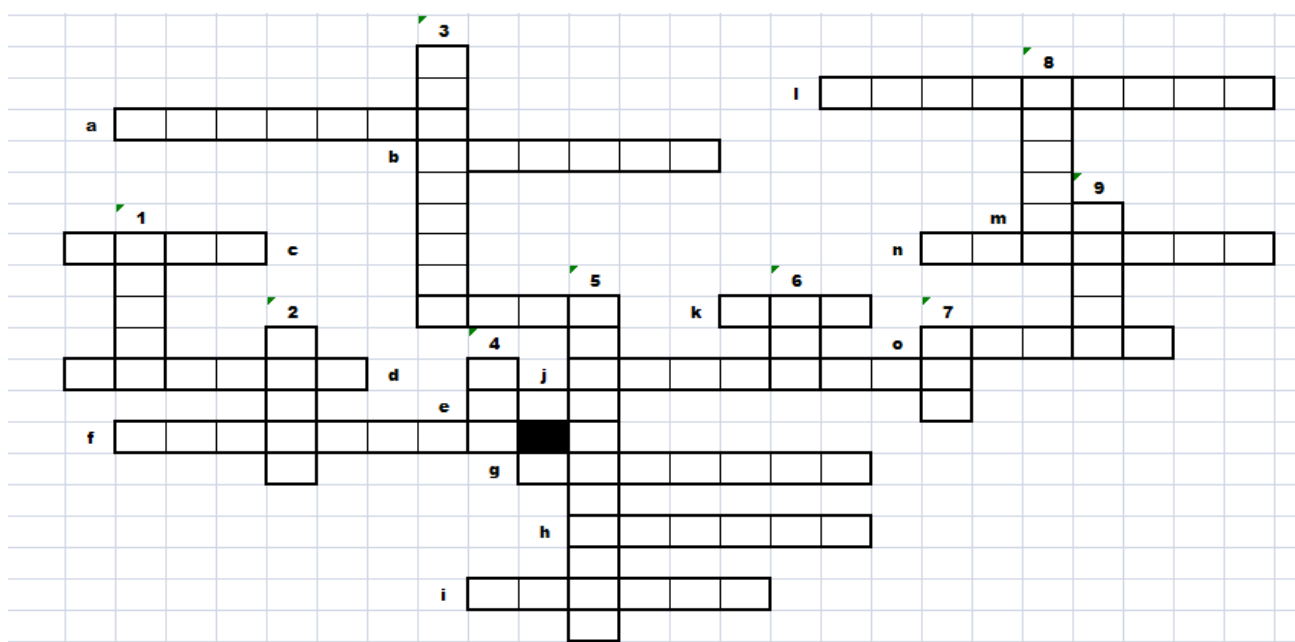
sociaux auxquels font face les immigrants clandestins. De nombreux pays doivent ainsi être frappés par ces risques de par leur contexte géopolitique. Par ricochet, les pays européens doivent gérer les risques politiques et sociaux des pays qui les entourent. En Europe, les pays du sud prennent à leur charge ces problèmes. Il serait donc de rigueur de mettre en place des politiques de gestion des frontières et des flux migratoires communes afin que ce problème

soit pris en charge par l'ensemble de l'Europe. Cela pourrait constituer un premier pas dans la réponse de l'Europe à la question de l'immigration clandestine.

La question de l'immigration reste aujourd'hui très délicate. Il est difficile d'arbitrer entre la mise en place de dispositifs de contrôles frontaliers qui luttent contre l'immigration irrégulière et ramènent les migrants vers la misère et l'ouverture des frontières.

**PAGE DETENTE** (Correction à la fin de l'analyse de presse)

**JEU N°1 : MOTS CROISÉS**



**Vertical :**

- 1-Nom du président qui a prononcé le discours de l'Etat de l'Union le 20 janvier 2015.
- 2-Il a gagné la bataille pour le rachat du Club Med.
- 3-Leur régime connaît des nouveautés en 2015.
- 4-Son siège est à Francfort.
- 5-Fonction d'Angela MERKEL.
- 6-Son taux passera à 2% le 2 février 2015.
- 7-Abréviation de la devise dont le cours a augmenté de 15% par rapport à l'euro.
- 8-Groupe accuse de bénéficier d'aides d'Etat illégales au Luxembourg.
- 9-Elle permet de résilier facilement son contrat d'assurance.

**Horizontal :**

- a-Nom de celui qui a remplacé José Luis Duran à la tête de l'entreprise Lacoste
- b-Cette monnaie a connu un véritable krach.
- c-A été piraté par la Corée du Nord.
- d-Projet de loi controversé.
- e-Rencontre footballistique organisée par la Guinée Equatoriale.

- f-Nouveau pays entré dans la zone euro.
- g-Le baril vaut 45.78 \$.
- h-Le pays fait face à une forte immigration clandestine.
- i-Parti ayant remporté les élections présidentielles grecques.
- j-Il est décédé le 23 janvier 2015.
- k-Abréviation de compte personnel de formation.
- l-La BCE fait tout pour l'éviter.
- m-Interjection.
- n-Il a remporté le ballon d'or.
- o-Pays devenu première puissance mondiale.

## JEU N°2 : QUI A DIT QUOI CE MOIS-CI ?

- 1- *« C'est une page nouvelle pour l'Europe. Peut-être que nous tenons l'occasion de refonder l'Europe, qui est devenue l'Europe fédérale des libéraux ».*
- 2- *« Aujourd'hui, ce sont les Etats-Unis qui se tiennent forts et unis avec leurs alliés, tandis que la Russie est isolée et que son économie est en lambeaux ».*
- 3- *« De façon très discrète, c'était un fervent défenseur des femmes ».*
- 4- *« Le discours d'hier de Barack Obama a montré qu'au cœur de leur philosophie il n'y a qu'une chose : 'Nous sommes le patron, et les autres doivent l'admettre' ».*
- 5- *« Votre génération doit s'habituer à vivre avec le danger du terrorisme ».*
- 6- *« Nous nous trouvons dans une situation où nous devrions abaisser encore plus le taux directeur, mais ce n'est plus possible ».*

## JEU N°3 : QUE REPRÉSENTENT CES IMAGES ?



A ?



C ?



B ?



D ?

## PARTIE 2 : DOSSIERS

### I. ETHIQUE ET DEONTOLOGIE



## SPECULATION SUR LES MATIERES PREMIERES : On ne joue pas avec la nourriture !

Le monde est plus que jamais consommateur de matières premières. L'émergence de nouvelles puissances comme la Chine ou l'Inde a fait exploser la demande. On assiste à une ruée vers les matières premières qui fait flamber les prix et qui crée la révolte dans les pays en développement. Aujourd'hui les biens agricoles et alimentaires se financiarisent de manière spectaculaire et les marchés financiers sont accusés d'aggraver la crise alimentaire mondiale par le biais de la spéculation.



#### Comment en est-on arrivé là ?

A l'origine, le marché des matières premières jouait un rôle bénéfique pour le monde de l'agriculture. Ce marché était surtout utilisé par les producteurs de blé qui négociaient le prix de vente de leurs futures récoltes. Ainsi, ils pouvaient vendre leur production aux minoteries<sup>1</sup> sur la base d'un prix fixé à l'avance

sur le marché des matières premières avant même la date de récolte. Les deux parties étaient en mesure de mieux gérer leurs revenus, n'étant plus assujettis à la volatilité des prix. Les assureurs quant à eux ont refusé de couvrir ce risque car il est difficilement mesurable. Les prix des produits agricoles et des matières premières étant très volatiles, notamment parce qu'ils dépendent de la météo.

Aujourd'hui ce marché sert pour toutes les matières premières. Les négociants ; acheteurs de matières premières physiques ; et les producteurs ; vendeurs de ces matières premières ; vont chercher à se couvrir sur les marchés financiers de produits dérivés. Ils utilisent le marché à terme pour se couvrir contre le risque de marché : un risque de fluctuation des prix. En effet, entre l'achat des matières premières physiques par le négociant et la livraison à son client, des mois, voire des années s'écoulent. Concrètement, un négociant qui a acheté du coton à un producteur et qui va le livrer à son client dans six mois, va vendre un contrat à terme, et lors de la livraison physique,

<sup>1</sup> Minoterie : Usine où l'on transforme les grains de céréales, plus spécialement le blé, en farine.

il rachètera un contrat à terme. *Une spéculation saine !*

Ce marché des dérivés de matières premières restait, jusqu'à la fin des années 90, relativement isolé des « grands » marchés comme les actions, et les intervenants étaient des « spécialistes ». Ceci change à la fin des années 90. Le marché connaît actuellement des dérives avec la croissance des opérations de spéculation « pures »<sup>2</sup>.

### Qui sont les responsables ?

Ce sont les marchés à terme qui sont pointés du doigt. En effet, aujourd'hui les futures (contrats à terme) sont devenus des actifs financiers, que l'on achète et vend, dans le but de produire des plus-values. En effet, les produits agricoles sont considérés comme de simples actifs par la sphère financière. Les opérations financières sur ces actifs se sont ainsi multipliées. Elles s'opèrent non seulement sur les marchés organisés, mais aussi sur les marchés de gré à

Via leurs activités de trading, les banques sont les principaux spéculateurs sur les marchés de matières premières et de produits agricoles car elles disposent de moyens financiers nettement plus élevés que les autres protagonistes en jeu. Pour investir au « casino mondial des matières premières », les banques d'investissement telles que la Deutsche Bank et Goldman Sachs investissent de l'argent placé dans des assurances-vie ou des fonds de pension. Par ailleurs, les fonds indiciels utilisent à leur profit la spéculation sur les *futures* de matières premières comme placement de capital. Ils spéculent sur des augmentations de prix à long terme et n'investissent donc que dans des contrats d'achats. Ce faisant, ils créent une demande artificielle et virtuelle, et celle-ci ferait réellement monter les prix des matières premières. De plus, une nouvelle étape a été franchie. Les banques sont devenues propriétaires d'entrepôts de stockage de métaux ou de produits agricoles, de raffineries de pétrole ou de centrales électriques. Goldman Sachs ou JP Morgan interviennent sur les

marchés financiers, mais peuvent également agir directement sur les stocks. Il semble que ces banques sont des acteurs de tout premier ordre dans le développement de la bulle spéculative qui s'est formée sur le marché des *commodities*. A leurs côtés, les fonds de pension, les fonds d'investissement,

les sociétés d'assurances et les *hedge funds* ont aussi joué un rôle. Ces faits laissent réfléchir sur la responsabilité sociale des banques tant prônée.

---

D'APRES LA COMMISSION EUROPEENNE, LES  
INVESTISSEMENTS EFFECTUES PAR LES INVESTISSEURS  
INSTITUTIONNELS SUR LES MARCHES DERIVES DES  
PRODUITS DE BASE SONT PASSES DE 13 MILLIARDS  
D'EUROS EN 2003 A UN MONTANT COMPRIS ENTRE 170 ET  
205 MILLIARDS D'EUROS EN 2008.

---

gré, conduisant à une montée en puissance d'une spéculation excessive sur les matières premières agricoles.

### Quand interviennent les banques ?

---

<sup>2</sup> Une grande part des transactions agricoles sur les marchés de gré à gré ne feraient pas l'objet d'un débouclage sur les marchés

physiques. Elles sont considérées comme des opérations de spéculation « pure ».

## **Dernier scandale en date : Le spéculateur «Chocolate Finger» fait flamber le cacao**

En 2010, le monde a assisté impuissant, au rachat par Anthony Ward via le fonds spéculatif britannique Armajaro, de près de 240.100 tonnes de cacao sur le marché londonien du NYSE Liffe. Soit 7% de la production mondiale de cacao, ou 15% des stocks mondiaux et 25% des stocks européens estimés ! D'après le Wall Street journal, le fonds aurait déboursé près d'un milliard de dollars pour cette livraison. Le seul but de l'opération : créer la rareté du cacao pour le revendre au prix fort dans un contexte où les cours sont déjà dopés par les maigres récoltes en Afrique. *Un pari gagné !*

## **Le trading haute fréquence mis en accusation :**

La forte croissance du trading algorithmique intervient comme un facteur aggravant de ce phénomène. Cette technique consiste à automatiser les ordres d'investissement grâce aux nouvelles technologies informatiques. Ces traders robots agissent sur les marchés en dépit de l'état réel du marché (stocks, productions, demande, prix) et peuvent provoquer de grands décalages et déstabiliser des secteurs entiers.

## **Où se passent ces opérations ?**

Le plus célèbre et historique marché financier pour les matières premières est le Chicago Board of Trade (CBT). Les traders « papier » du CBT parient sur les matières premières sans les avoir physiquement. Cette spéculation agirait directement sur les prix de ces produits qui se sépareraient dangereusement de la production réelle. La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) estime que la «*financiarisation est la cause principale de la volatilité des prix du*

*pétrole et des matières premières* ». Elle met en avant le fait que les volumes des dérivés liés aux matières premières représentent aujourd'hui entre 20 et 30 fois la production physique réelle.

## **Quel lien alors entre la volatilité des prix spot et les prix des produits dérivés ?**

La question fondamentale réside dans le fait de savoir si le prix de demain détermine le prix d'aujourd'hui. Le prix des *futures*, c'est-à-dire le cours des prochains contrats arrivant à terme pour des livraisons de matières premières qui ne sont que virtuelles, influencerait les prix sur les marchés spot où ces matières premières sont réellement négociées.

La preuve d'un tel lien n'est pas réellement établie. La responsabilité des activités de spéculation dans les épisodes récents de forte volatilité n'est pas clairement établie. En revanche, il apparaîtrait que le prix des produits dérivés ne serait que la conséquence de la volatilité des prix spot. Une volatilité qui s'expliquerait par des mouvements réels tels que des exportateurs dominants qui se retireraient du marché, ou des importateurs qui se rueraient sur les matières premières ou encore des événements climatiques. Les tensions sur les prix des matières premières seraient également amplifiées par la poussée démographique mondiale et l'essor d'une nouvelle classe moyenne dans les pays émergents adoptant des standards de consommation à l'occidentale. La libéralisation des échanges, couplée à la révolution industrielle de certains pays comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, a entraîné une demande inédite de matières premières, une demande qui a crû plus rapidement que l'offre.

## **Pourquoi tant de succès ?**

Dans son rapport sur la spéculation sur les matières premières alimentaires et la flambée des prix, Olivier de Schutter explique que les investisseurs financiers ont accouru sur ce marché quand d'autres déclinaient.

Les spéculateurs affectionnent aussi les placements sur les marchés agricoles car ils leur permettent de diversifier leur portefeuille. En plus, ces produits de base ont la particularité d'avoir une demande inélastique au prix. Cependant, on ne peut pas parler d'actifs totalement décorrélés car certaines matières premières sont très fortement corrélées entre elles.

## **Les producteurs, les grands gagnants ?**

Les producteurs voient les prix des denrées fluctuer rapidement sans rien maîtriser. Leurs revenus sont instables. Ils ne profitent pas de ce business car il reste difficile pour eux de s'aligner aux prix. D'autant plus qu'il n'est pas aisé de passer d'une récolte à l'autre selon les prix affichés des différents produits agricoles. En effet, il s'agit de savoir-faire différents, de climats et terres adaptés. Ils ne jouissent pas d'un accès suffisant au crédit ou aux terres dont ils ont besoin pour développer la production. De plus, la hausse des prix alimentaires ne se répercute pas toujours sur les prix payés aux producteurs. Il y a des risques de sous-investissement par peur d'un effondrement rapide des prix. Ce sont donc les intermédiaires qui s'enrichissent.

## **Et les consommateurs dans tout ça ?**

La corrélation positive entre le prix des matières premières agricoles et les prix alimentaires à la consommation ne fait malheureusement aucun

doute. Quand la nourriture devient chère, la faim s'installe. Dans les pays les plus pauvres, les populations doivent déjà dépenser 80% de leurs revenus pour leur alimentation, toute augmentation supplémentaire des prix les rend incapables de payer leurs aliments. La Banque mondiale a estimé que pendant la phase des prix les plus élevés, en 2007-2008, 100 millions d'êtres humains de plus ont souffert de la famine parce qu'ils n'étaient plus à même de payer ces prix élevés. Les populations de ces pays accusent les spéculateurs et se révoltent, créant des émeutes. L'Afrique de l'Ouest, particulièrement dépendante des importations est en colère. D'ailleurs, il n'y a pas que le peuple qui se révolte, il y a également les dirigeants de ces pays, car leur stabilité politique est menacée lorsque le peuple a faim ! Par ailleurs, dans les pays développés, quand les prix flambent on assiste à une baisse de pouvoir d'achat.

## **Faut-il bannir la spéculation pour autant ? Les arguments des spéculateurs :**

La stratégie typique d'un spéculateur est d'acheter (ou vendre) une matière pour une livraison future et de revendre ce contrat avant le terme. Ils n'ont pas les capacités de stockage leur permettant de spéculer physiquement. Ils ne sont pas intéressés par une livraison de la marchandise mais se servent des produits dérivés pour parier sur l'augmentation ou la diminution des prix. Cela apporte de la liquidité sur le marché. Ces investisseurs sont donc indispensables à la bonne marche des marchés

---

LES MATIERES PREMIERES  
AGRICOLES SERAIENT DES  
VALEURS REFUGES.

---

agricoles. Ils font en sorte que des vendeurs de matières premières trouvent des acheteurs,

même quand les transformateurs n'achètent pas, et vice versa. En fait, les spéculateurs assument une partie du risque pour ceux qui négocient les biens physiques. Pour eux, les bénéfices de ces activités sont des primes de risque. Il apparaît qu'un certain degré de spéculation est non seulement acceptable mais surtout utile sur les marchés. On peut penser que tout est une question de dosage !

### **Que faire ? Les solutions actuelles :**

Le principal enjeu est de s'assurer que les prix spots reflètent bien les fondamentaux et que les prix des dérivés de matières premières convergent avec les prix au comptant. On observe une volonté des gouvernements et des autorités financières de séparer les activités de spéculation pures de celles de couverture saine. Les Etats-Unis ont fait un premier pas dans ce sens avec la loi Dodd-Frank en 2010. L'année suivante, le G20 a lancé le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), qui permet de coordonner les réponses des principaux pays producteurs et consommateurs de blé et de maïs. Cependant, il

n'existe pas encore de régulation transnationale alors qu'elle est indispensable.

Concernant les marchés dérivés, il est important, d'imposer de réelles limites de positions, mais également d'exiger une plus grande transparence sur les marchés de gré à gré. D'un autre côté, les Etats doivent s'assurer en particulier que les producteurs ne réduisent pas volontairement leur offre afin de créer de la rareté sur le marché et donc de faire monter les prix, mais également que ceux-ci puissent améliorer la productivité et la production pour répondre à la demande mondiale. Un enjeu qui paraît difficile à réaliser.

On peut ainsi conclure que la spéculation sur les matières premières jouerait un rôle dans l'envolée des cours, mais que celui-ci serait secondaire. Les financiers profiteraient des opportunités qu'offre aujourd'hui le marché des matières premières. Cependant, la flambée des prix des matières premières est en premier lieu, le résultat d'un accroissement notable de la demande mondiale progressant plus rapidement que l'offre.



## II. DOSSIER GESTION DES RISQUES

### LE RISQUE DE DEFLATION EN FRANCE

#### Qu'est-ce que la déflation?

Selon le lexique de la finance Vernimmen, la déflation est «une période économique caractérisée par une baisse généralisée et persistante des prix». Cette situation se traduit par une anticipation des acheteurs de la baisse des prix, qui reportent leurs achats à plus tard. Les entreprises diminuent alors leur production et pour faire face à la baisse de leur marge, elles sont amenées à baisser les salaires voire à licencier. La demande se trouve alors davantage

freinée, entraînant à nouveau une baisse des prix.

La déflation peut également se propager par la dette. En effet, si les prix et les revenus diminuent, le remboursement des créances contractées par les ménages et les entreprises devient plus difficile. Cela peut amener les ménages à baisser leurs achats afin de pouvoir honorer leurs échéances, et obliger les entreprises à déposer le bilan. Un véritable cercle vicieux peut donc s'enclencher.



Source : <http://www.retraites-cgt13.com/>

## Quelle est la situation actuelle?

Dans une interview accordée au quotidien économique allemand Handelsblatt parue le 2 janvier 2015, Mario Draghi, Président de la BCE estime que : "Le risque que la BCE ne puisse se conformer aux obligations de son mandat en termes d'inflation est plus élevé qu'il ne l'était voilà six mois". Après de nombreux mois à essayer de convaincre l'ensemble des acteurs économiques européens de l'absence de risque de déflation au sein de l'Union Européenne, M. Draghi reconnaît désormais

qu'un risque existe mais qu'il « est limité ». Cela montre à quel point la situation semble critique pour l'ensemble de l'Union Européenne.

Comme nous pouvons le voir sur la carte ci-dessous, (source Eurostat), en novembre 2014, 4 pays de l'Union Européenne en rouge (Grèce, Bulgarie, Espagne et Pologne), dont 2 de la zone euro, sont en déflation. Beaucoup d'autres pays en orange où l'inflation est inférieure à 1% sont proches de les rejoindre.



Source : la BCE

Au total 24 des 28 pays de l'UE affichent une inflation inférieure à 1%. Cette valeur est considérée comme « la zone de danger » car elle est située dans la marge d'erreur du calcul de l'indice. Potentiellement tous ces pays sont déjà en déflation.

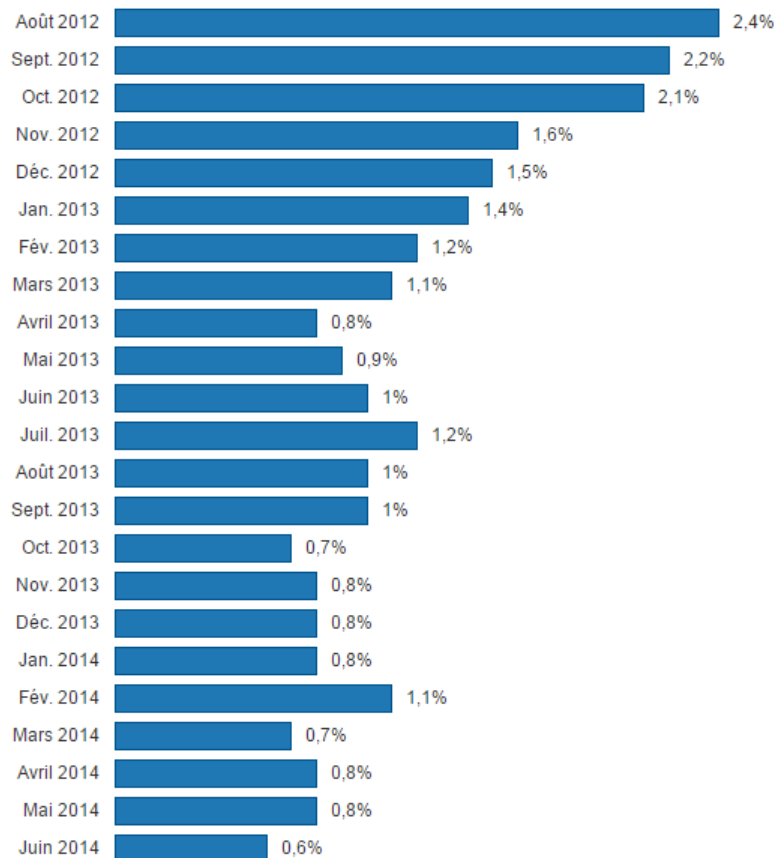
En France, comme nous pouvons le constater sur le graphique ci-dessous, les derniers chiffres publiés par l'Insee ont clairement montré que nous sommes au bord de la déflation. En novembre, l'indice des prix à la consommation a reculé de 0,2 % par rapport au mois précédent et la progression sur un an n'est plus que de 0,3 %. La baisse des prix du carburant, liée à

l'effondrement des cours du pétrole, pèse lourd dans la balance, mais elle n'explique pas tout. Par exemple, le prix des voitures neuves a

baissé de 2,5 %, en décembre 2014 (+ 0,1 % sur un an), et celui des équipements audiovisuels et informatiques de 0,8 % (- 7,3 % sur un an).

## Evolution des prix en France

Sur une année glissante



Source : *latribune.fr*

Depuis le 1er janvier nous avons constaté une hausse des tarifs publics : + 15 % pour le timbre ; jusqu'à 2,6 % pour les billets SNCF ; + 4,3 % pour l'abonnement aux transports en commun à Paris (Navigo) ; + 1,8 % pour le gaz ; + 2,5 % pour l'électricité ; augmentation de la taxe sur les carburants de 2,4 centimes (4,4 centimes pour le diesel).

Ces hausses des tarifs publics sont dues à la promesse de ne pas augmenter les impôts, ce qui oblige le gouvernement à chercher des recettes ailleurs. Cela passe donc par l'augmentation des taxes.

Pour résumé, nous pouvons dire que l'Europe entière, excepté quelques pays, est au bord de la

déflation. La situation n'est pas encore catastrophique mais elle semble toutefois être grave et préoccupante.

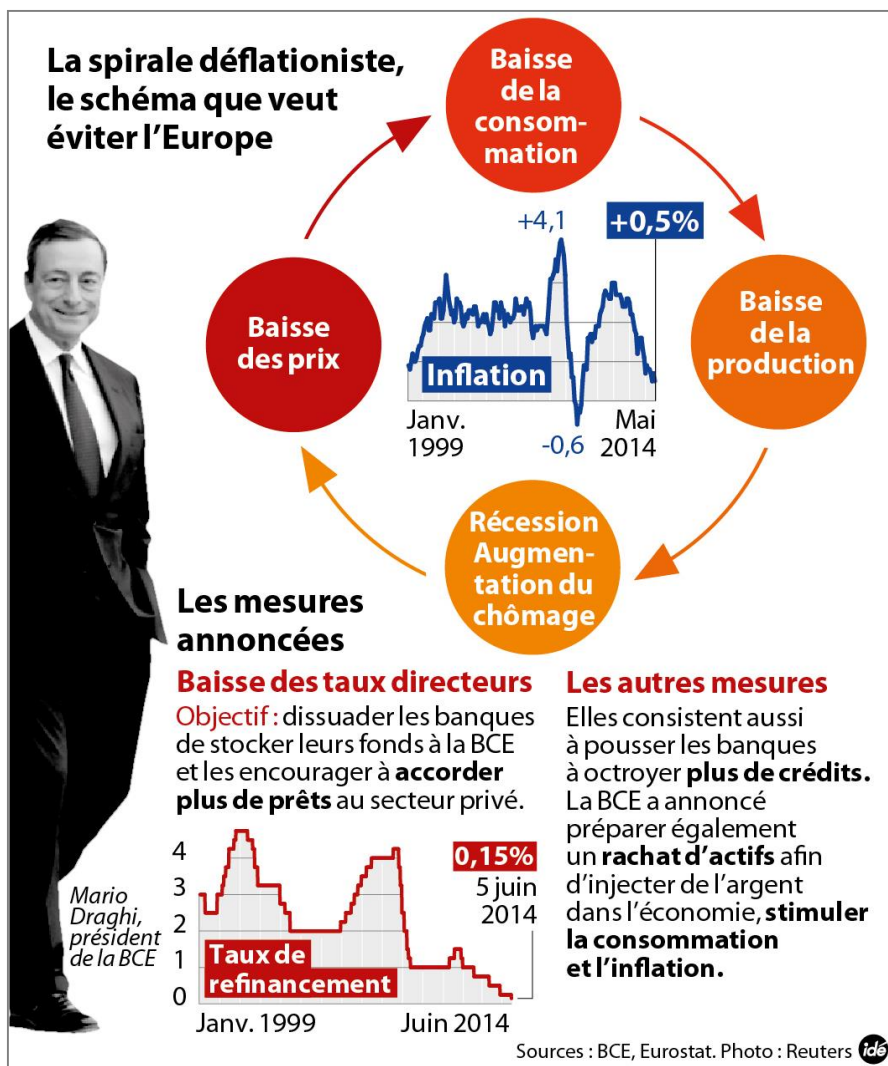
### Comment sortir de la déflation ?

Si la France entrait dans une phase de déflation, les solutions pour lutter contre cette dernière seraient limitées. Tout d'abord, une politique de relance pourrait être envisagée par le gouvernement, mais cette solution remettrait en question les engagements que la France s'efforce de tenir concernant son déficit. Une autre solution a été annoncée par Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, celle de dégager 300 milliards

d'euros d'investissements sur les trois prochaines années. Cela permettrait alors à la France de lancer une politique d'investissements et de relance de l'économie sans avoir à creuser son déficit.

Enfin, la Banque centrale européenne peut, elle aussi, permettre la lutte contre la déflation. En effet, elle peut revoir à la baisse son taux

d'intérêt directeur et stimuler de cette manière la demande de crédit. Actuellement, le taux directeur des appels d'offres de la Banque centrale européenne est de 0,05%, il est historiquement au plus bas. Depuis Juin 2014, son taux de dépôt au jour le jour est pour la première fois négatif (-0,10%), il est d'ailleurs de -0,20% aujourd'hui.



Pour conclure, la déflation n'est pas encore une réalité mais au vu des derniers chiffres la situation actuelle est inquiétante. Avec 24 pays sur 28 présentant une inflation inférieure à 1%, l'Europe entière présente un risque réel de déflation. C'est pourquoi afin d'éviter que la

situation ne s'aggrave et ne vienne à perdurer, la lutte contre la déflation va occuper en 2015, une place prioritaire dans les politiques économiques européennes, notamment de la part de la BCE et des Etats membres.

### III. DOSSIER GESTION DE PATRIMOINE

#### **MARCHE DE L'ART : La joaillerie circa 1900**

##### **Les années 1900 : luxe et légèreté**

Pour bien comprendre les impulsions des joailliers dans les années 1900, un état des lieux s'impose. L'année 1900 correspond à la Belle Époque. La silhouette féminine fait son apparition et avec elle, les lignes souples, les courbes, et les dentelles. En bref, la légèreté et le luxe. L'histoire et l'archéologie ne sont plus les maîtres mots de l'inspiration des joailliers.

L'Art Nouveau sera utilisé pour qualifier les créations des architectes et décorateurs avant-gardistes de la fin du XIXe s. et des premières années du XXe s. Le mouvement se manifesterà à une échelle internationale, s'étendant de Londres à Vienne et à Chicago.

L'Art Nouveau a pour ambition de fonder un style qui ne doive rien au passé et qui puisse imprégner tous les niveaux de l'activité quotidienne. L'objet d'art doit être en harmonie avec son environnement (décoration intérieure, ameublement). L'Art Nouveau pense que l'artiste seul est en mesure de donner au monde moderne un visage harmonieux. Il s'agit de créer une alliance entre le Beau et l'Utile.

Le mouvement naît entre autre d'un regain d'intérêt pour l'art médiéval (qui repose sur l'observation et la reproduction de la nature) avec de nouvelles formes ou matériaux,

tranchant ainsi avec le style Néo-classique. Les motifs issus de la nature sont donc récurrents.

Il se nourrit également d'inspirations d'extrême Orient (induites notamment par l'ouverture du Japon).

##### **Années 1900-1920 : Les Bijoux Art Nouveau**

Les motifs issus de la nature (iris, orchidée, pommes de pin, chardons, insectes), des représentations féminines et fantastiques (dragons, sirènes) sont caractéristiques de la joaillerie de la période 1900. On assiste par ailleurs à l'introduction de matériaux peu utilisés jusque-là comme la résine, la nacre, l'ivoire, les bois exotiques, les écailles de tortue. Les pierres semi-précieuses font aussi leur apparition. L'artiste emblématique de l'Art Nouveau est René LALIQUE (*cf article suivant*).

Ces bijoux hors du commun sont produits en petites quantités et ne sont pas à la portée de tout le monde. En revanche, l'Art Nouveau cherchant à investir la vie quotidienne, les créations emblématiques tendent à une certaine utilité : peignes, broches, épingles à chapeau... La rareté fait leur prix et renommée mais n'empêche pas ses détracteurs de désigner l'Art Nouveau, « Style Nouille ».

## René LALIQUE

René LALIQUE est un joaillier et verrier français du mouvement Art Nouveau. Il est célèbre pour son travail du verre et du cristal qui fut son premier domaine d'activité. Il fonde en effet une cristallerie à Paris et réalise notamment des objets décoratifs tels que des vases ou de célèbres flacons de parfum. Par la suite, Lalique s'oriente vers la création de bijoux. Sa créativité et la qualité qu'il attache à ses bijoux font de ses œuvres de véritables objets de collection.

Il s'inspire, outre de l'art japonais contemporain, de la faune et de la flore. Le paon apparaît bien souvent dans ses créations, ainsi que certains insectes. Il innove au travers de matériaux peu utilisés à son époque (corne, émail, nacre...).



*Epingle à chapeau représentant un paon*

*Source : Wikipédia*

Suivant les revendications de l'Art Nouveau, René Lalique préfère aux pierres précieuses les pierres semi précieuses, traditionnellement délaissées. Pour autant, les bijoux de LALIQUE et ceux de la période 1900 se vendent à des prix relativement élevés. Cela s'explique par le fait que l'Art Nouveau prête plus de valeur à la créativité, au génie de l'artiste qu'à la richesse des matériaux qu'il utilise.

A ce titre, on note des ventes remarquables :

- Porte « Moineaux » chambranle cranté de verre blanc moulé-pressé vendue pour 2 000 000 d'euros en novembre 2011 à Paris.
- Ornement de corsage en or et diamants vendu pour 168 000 euros en octobre 2006.
- Vase en verre fumé avec anses en bronze patiné vendu pour 45 000 euros en avril 2004.

Mais d'autres pièces restent plus abordables.

### *Quid de la cote des bijoux LALIQUE ?*

Ce n'est qu'un demi-siècle après sa mort que sa cote évolue. Oublié à la suite des années 1930, on redécouvre ses œuvres lors de l'exposition de 1991 au musée des Arts Décoratifs de Paris.

Aujourd'hui, le musée des Arts Décoratifs de Paris présente aux visiteurs ses bijoux. Le visiteur est alors face à des bijoux « avant-gardistes » de l'époque Art Nouveau (1900-1920). Quant à la Maison Lalique de Paris, elle poursuit ses activités entre rééditions d'œuvres anciennes et créations de pièces contemporaines par des verriers et dans le respect de l'excellence. Des collections de parfums et de bijoux sont toujours produites. La Société suisse Art et Fragrance a racheté la maison en 2008. L'objectif de Silvio Denz, Président Directeur Général et propriétaire de la société, est de renforcer la marque dans le monde entier et d'augmenter les capacités de production de la cristallerie.

La période qui suit l'Art Nouveau débute en 1920. C'est l'époque des Bijoux Art Déco. Il s'agit tout de même de la période la plus faste de la joaillerie française.

## Où acheter des bijoux anciens ?

Attention aux arnaques ! Votre attention doit être portée sur l'authentification de ces œuvres. On préférera ainsi à l'achat sur internet celui en bijouteries spécialisées (70, rue St André des Arts à PARIS, par exemple) et en salles de vente qui mettent un point d'orgue à prouver l'authenticité de leurs pièces. Le marché actuel de la joaillerie des années 1900, ou plus généralement des bijoux anciens, est règlementé mais reste risqué.



*Bracelet filigrané. Prix : 1 200 euros*

*Source : un siècle de bijoux.com*

## Acheter, oui, mais à quel prix ?



*Collier filigrané motif trèfles. Prix : 1 040 euros*

*Source : un siècle de bijoux.com*



*Bague Opale et Diamants sur or jaune. Prix : 4 270 euros. A noter que l'Opale est une pierre porte bonheur dans de nombreux pays*

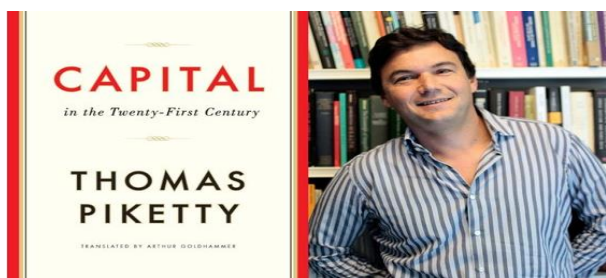
*Source : un siècle de bijoux.com*

## **PARTIE 3 : HORS-CHAMP**

### I. ACTUALITES CULTURELLES

#### **THOMAS PIKETTY REFUSE LA LEGION D'HONNEUR !**

La secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, Geneviève Fioraso, a proposé Thomas Piketty au titre de chevalier de la légion d'honneur. L'économiste a refusé cette distinction : il estime que ce n'est pas au gouvernement de « décider qui est honorable » et a déclaré qu'il serait plus à propos de se concentrer sur la relance économique de la France et de l'Europe.



Source : [www.leconomiste.com](http://www.leconomiste.com)

#### **Une décision qui suscite de nombreuses réactions :**

Le porte-parole du gouvernement Stéphane LeFoll a dit ne pas souhaiter polémiquer mais s'est attaché à souligner la différence de nature entre le travail du chercheur, homme de théorie et de l'intellectuel, à celui de l'homme

politique, quant à lui concret, ancré dans la réalité.

Thierry Mandon, secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat et à la simplification, souligne lui aussi le caractère peu réaliste des propositions de Thomas Piketty (sa réforme fiscale serait à l'origine d'une protestation généralisée si on la mettait en place, selon lui). Il affirme en outre que c'est bien au gouvernement de juger qui mérite cette distinction dans la mesure où la légion d'honneur distingue celles et ceux qui, par leur action civile ou militaire, ont contribué au mérite national.

Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat au Numérique, regrette le recourt à une dépêche (de plus le 1<sup>er</sup> Janvier) de la part de l'économiste, pour refuser la distinction.

Elle a rappelé que la Légion d'honneur est donnée par la nation à une personne méritante et n'a rien à voir avec l'adhésion ou non de cette



personne à la politique économique mené par le gouvernement en place.

En outre, hors gouvernement, un autre économiste, Elie Cohen, a reconnu le mérite de Thomas Piketty en ce qui concerne sa contribution à l'économie et au travail de recherche, ce qui justifiait l'attribution de la légion d'honneur. Cependant, le statut acquis par Piketty l'obligeait, selon son confrère, à une forme d'exemplarité. Profiter de ce refus pour critiquer le gouvernement lui semble plutôt « médiocre ».

#### **Thomas Piketty se justifie :**

Suite à cette polémique, l'économiste est revenu sur les faits et a apporté quelques explications. Au journal *Le Monde*, Thomas Piketty confie qu'il n'a jamais apprécié les décorations et les cérémonies qui leur sont associées. Récompenser un petit groupe de personnes méritantes au même titre que la

Légion d'honneur elle-même lui semble suranné.

Mais l'économiste s'étonne surtout des diverses réactions des membres du gouvernement. Il rappelle qu'il n'a appris la nouvelle qu'en voyant son nom dans le journal officiel et que, si on avait pris la peine de l'informer par avance, ce « pataquès » n'aurait pas eu lieu car il aurait immédiatement refusé la distinction. De plus, il précise que le fait qu'il ait fait part de son refus le 1<sup>er</sup> janvier n'est que la conséquence logique du choix de l'Etat de publier le palmarès de la légion d'honneur à cette date.

Enfin, à ceux qui lui reprochent d'avoir refusé la décoration à cause de son désaccord avec la politique gouvernementale, Thomas Piketty répond qu'il aurait fait la même chose s'il s'était agi d'un gouvernement avec lequel il aurait été en parfaite adéquation.

---

## DANS VOTRE CINEMA EN 2015...

---

---

*Que l'on soit cinéphile de la première heure ou figurant occasionnel des salles obscures, l'annonce des sorties de l'année est un moment fort, parfois jubilatoire, de la vie culturelle. En 2015 encore, même si les super héros se partageront le devant de la scène, il y en aura pour tous les publics ! Sélectionnés parmi les plus attendus, voici quelques films qui ne manqueront sans doute pas de marquer la saison.*

### Action & Aventure :

- **Fast and Furious 7** (sortie prévue pour le 01/07) : Très attendu par les fans de la saga, ce septième opus restera le dernier rôle de Paul Walker (Bryan O'Conner dans le film), décédé en cours de tournage.



- **Point Break** (sortie prévue pour le 12/08) : Un remake du désormais culte Point Break extrême limite sorti en 1991.

- **Mission Impossible 5** (sortie prévue pour le 23/12) : Cette année, le père Noël pourrait bien être moins attendu que la cascade annoncée de Tom Cruise, accroché à la paroi d'un avion dans ce nouvel épisode de Mission Impossible.

- **Hacker** (sortie prévue pour le 18/03) : La dernière réalisation de Michael Mann nous lancera à la poursuite d'un réseau de cybercriminalité international par l'intermédiaire d'un groupe de hackers emmené par un détenu en permission.

### Science-fiction & Fantastique :

- **Avengers, l'ère d'Ultron** (sortie prévue pour le 25/04) : Alors que Tony Stark, alias Iron Man, tente de relancer un programme pour la paix, le groupe de super héros reprend du service pour lutter contre un ennemi toujours plus dangereux : Ultron.



- **Mad Max : Fury Road** (sortie prévue pour le 13/05) : Une nouvelle version annoncée comme sensationnelle des aventures du célèbre héros post-apocalyptique.



- **Jurassic World** (sortie prévue pour le 10/06) : Dans cette suite de la fameuse saga, le parc a ouvert ses portes. Alors que le monde peut venir admirer les dinosaures, des scientifiques s'intéressent à la génétique de ces créatures et

parviennent à créer une nouvelle espèce... beaucoup plus terrifiante.

- **Terminator** : Genisys (sortie prévue pour le 01/07) : Kyle Reese est envoyé dans le passé par John Connor pour secourir sa mère Sarah, mais les paramètres ont changés...



- **Les 4 Fantastiques** (sortie prévue pour le 05/08) : Un troisième épisode des aventures des quatre fantastiques après les opus de 2005 et 2007.

- **Star Wars épisode VII, Le Réveil de la Force** (sortie prévue pour le 18/12) : Trente ans après les événements liés au retour du Jedi, la suite de l'histoire de la galaxie s'écrit dans ce septième épisode.

- **Chappie** (sortie prévue pour le 04/03) : Les aventures « humaines » d'un robot doué d'intelligence artificielle.

### Comédies :

- **Réalité** (sortie prévue pour le 18/02) : Un cameraman rêvant de réaliser son premier film d'horreur est sur le point de toucher au but. Un riche producteur accepte de le financer à une seule condition : il dispose de 48 heures pour trouver le meilleur gémissement de l'histoire du Cinéma.



- **Pixels** (sortie prévue pour le 24/07) : Inspiré d'un court-métrage du même nom sorti en 2010, le nouveau film de Chris Columbus met en scène des experts de jeux-vidéos recrutés pour combattre des personnages de jeux-vidéos des années 1980 menaçant la ville de New-York.

### Drames :

- **50 Nuances de Grey** (sortie prévue pour le 11/02) : Le best-seller qui a défrayé la chronique et suscité la passion des lecteurs est porté à l'écran. C'est finalement Jamie Dornan, remplaçant de Charlie Hunnam, qui tiendra le rôle du charismatique Christian Grey.



- **St James Place** (sortie prévue pour le 4/11) : Steven Spielberg offre à Tom Hanks le rôle d'un avocat recruté par la CIA pour venir en aide à un pilote prisonnier en URSS durant la Guerre Froide.

- **Silence** (pas de date annoncée, 2015) : Martin Scorsese nous transporte dans le Japon du XVIIème siècle où deux missionnaires portugais se rendent secourir des chrétiens inquiétés dans une affaire criminelle.

### Jeunesse :

- **Cendrillon** (sortie prévue pour le 25/03) : Une nouvelle réécriture du célèbre conte de fées avec Cate Blanchett dans le rôle de la méchante belle-mère. Les décors aperçus dans la bande-

annonce laisse déjà rêveur. Disney signe là un film familial idéal.



- **Les Minions** (sortie prévue pour le 08/07) : Révélés par Moi Moche et Méchant, les minions (ces petites créatures jaunes) auront cet été leur propre film d'animation. Dans cette

aventure, trois d'entre eux se lancent à la recherche d'un nouveau maître « super-méchant » pour les guider. Un grand voyage à la clef et le plus terrible défi de leur histoire : faire face à un danger qui menace leur espèce.



### BALLON D'OR 2014, ET DE TROIS POUR RONALDO !

Après ses succès de 2008 et 2013, le Portugais du Real Madrid, Cristiano Ronaldo, a reçu le lundi 12 janvier, le titre de meilleur joueur de la planète, le FIFA Ballon d'Or, devant l'Argentin Lionel Messi et le gardien de but Allemand Manuel Neuer.



Cristiano Ronaldo a remporté quatre titres majeurs avec le Real Madrid en 2014 : la Ligue des champions, la Coupe du Roi, la Supercoupe d'Europe et le Mondial des clubs. Seul bémol, l'élimination prématurée de la sélection portugaise dont il est le capitaine à la coupe du monde au Brésil. Il a au total inscrit la bagatelle de 61 buts en 60 matchs disputés pendant l'année. Ce trophée couronne donc sa saison incroyable avec son club.

En remportant ce Ballon d'or, Ronaldo rejoint la liste très prestigieuse des triples lauréats : Johan Cruyff (1971, 1973 et 1974), Michel

Platini (1983,1984 et 1985) et Marco Van Basten (1988, 1989 et 1992).

Toutefois Ronaldo est loin de faire l'unanimité notamment à L'UEFA, à commencer par son président Michel Platini qui voyait plutôt le gardien de but Allemand.

Plus généralement ce sont les critères de désignation du ballon d'Or et l'intérêt d'une distinction personnelle dans un sport collectif qui font l'objet de beaucoup de critiques.

## TRANSFERT, ODEGAARD LE NOUVEAU PETIT DU REAL MADRID

Le marché des transferts, plutôt calme pendant ce mercato hivernal a été marqué incontestablement par le transfert au Real Madrid de la pépite norvégienne Martin Odegaard (16 ans). Un joueur arraché au nez et à la barbe de plusieurs tops clubs européens : FC Barcelone, Bayern Munich, Arsenal...



Selon le média VG, qui a été le premier à annoncer le transfert, le jeune milieu offensif a été transféré pour 7 millions d'euro avec des bonus pouvant faire monter le transfert à 8

millions d'euro. Il rejoindra dans un premier temps la Castilla (D3 espagnole) entraînée par Zinedine Zidane.

Si ce transfert a autant retenu l'attention, c'est surtout à cause de la précocité du jeune joueur (16 ans) mais aussi le montant de ses émoluments. En effet, son salaire est estimé à 45000€ par semaine, soit approximativement 180.000€ par mois.

Toutefois ce transfert devra être validé par la FIFA qui dispose d'une réglementation très stricte en ce qui concerne le transfert des joueurs de moins de 18 ans. Le club acheteur doit notamment pouvoir attester, documents à l'appui, de la scolarisation, de l'éducation et des conditions de vie du joueur.

## HANDBALL. MONDIAL 2015. UN CINQUIEME TITRE MONDIAL POUR LA FRANCE !

En battant le Qatar (25-23) à Doha ce dimanche 01 février 2015, la France est devenue championne du monde pour la cinquième fois de son histoire.



Vingt ans après le sacre mondial des "Barjots", le premier pour un sport collectif français, la France devient la première nation quintuple championne du monde (1995, 2001, 2009, 2011, 2015). Elle devance désormais au

palmarès des Mondiaux la Roumanie (1961, 1964, 1970, 1974) et la Suède (1954, 1958, 1990, 1999), et s'installe un peu plus au firmament du handball.

Pour la deuxième fois de son histoire, la France détient simultanément les trois titres majeurs (olympique, mondial et européen). Aucun autre pays n'a jamais pu le faire, ne serait-ce qu'une seule fois.

On dit bravo les experts !

## *Focus sur la ville de Nantes*

### **IL FAIT BON VIVRE A NANTES ! LE FESTIVAL FOLLE JOURNEE**

**Les amoureux de musique classique se donneront rendez-vous au festival « folle journée » de Nantes qui se déroulera du mercredi 28 janvier au dimanche 1er février 2015 à la Cité des Congrès.**

Au programme de cette 21<sup>ème</sup> édition, de nombreux artistes avec pour thème central : les passions de l'âme et du cœur. Un thème qui aurait inspiré nombre de compositeurs au cours des siècles. Des œuvres sacrées seront présentées comme les Passions de Bach, les Stabat Mater de Vivaldi. Le but étant de provoquer de nombreuses émotions allant de l'exaltation avec la Symphonie fantastique de Berlioz, au désenchantement de la Suite lyrique de Berg, en passant par la passion amoureuse.

Renegades Steel Band, Voces8, le Duo Jatekok, l'Orchestre d'Auvergne et bien d'autres se donnent rendez-vous pour vous fournir un spectacle haut en couleurs. Des artistes nombreux et de styles divers mais bien sélectionnés pour garder dans l'esprit : « l'excellence au service de la liberté et du plaisir ».

Valoriser les talents de grands musiciens au-delà de leurs cercles habituels et donner

l'accès de cette musique à des personnes qui sont loin de cette culture, c'est ça l'esprit de la « Folle journée ». Un beau moment de partage !

De quoi se laisser tenter même quand on n'est pas amateur habituel de musique classique.

Si vous hésitez encore vous pourrez assister à la présentation de René Martin le mercredi 7 janvier 2015 de 19h00 à 20h30, à la Cité des Congrès. Il évoquera ses "coups de cœur" de l'édition 2015 avec de nombreux extraits musicaux qui émailleront cette présentation pour découvrir la richesse de la programmation.

Sans aucun doute, vous serez encore nombreux à venir cette année, Nantais ou pas, puisque la bonne réputation du festival et sa qualité attirent chaque année de plus en plus de population de toute la France et même de l'étranger.

D'ailleurs, si vous n'êtes pas Nantais, des offres sont prévues pour vous (concerts + hébergement à partir de 145euros par personne). Rendez-vous sur le site [www.nantes-tourisme.com](http://www.nantes-tourisme.com) ou par téléphone au 0892 464 044 (0,34€/MN).

Pour vous rendre à la Cité des congrès vous pourrez profiter de la Navette gratuite entre

Delorme et Cité des Congrès sur présentation de votre programme ou de votre billet de concert.

Si vous n'avez pas encore acheté vos places, sachez que la billetterie est ouverte depuis le 10 janvier à la Cité des congrès de Nantes (attention aux files d'attente !). Vous pourrez également réserver sur internet.

## ***UN NANTAIS REÇOIT UN CŒUR ARTIFICIEL***

Pour sa deuxième opération, la société CARMAT, spécialisé dans le développement d'un cœur artificiel orthoptique totalement implantable, avait choisi d'opérer un Nantais en août dernier. Et bonne nouvelle, ce patient a pu rentrer chez lui début janvier après avoir reçu une formation sur le fonctionnement de ce système portable, silencieux et électrique. Ce patient Nantais de 68 ans a pu aller déjeuner sans aucune assistance technique chez son fils à 70 km de Nantes ! Le Professeur Alain Carpentier, co-fondateur de Carmay et inventeur du cœur artificiel bioprothétique autorégulé de la société, déclare : « Après des années de souffrance, une nouvelle année et une nouvelle vie débutent pour ce patient. Son courage, sa confiance et le soutien de sa famille ont été déterminants pour le succès de cette implantation. Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance aux équipes médico-chirurgicales et au personnel soignant du CHU de Nantes, dont l'expérience et l'engagement ont contribué à une spectaculaire réhabilitation du patient. »

Pour les financiers, la société cotée sur la bourse d'Euronext Paris a vu son cours passer de 66,25 euros au 16 janvier 2015 à 78,99 euros le 20 janvier 2015 suite à l'annonce du retour du patient le 19 janvier.

## II. INTERVIEW

*Nous avons décidé d'interroger M. Luc ARRONDEL, Directeur de recherche au CNRS de Paris.*

**Quel a été votre parcours ? Qu'est-ce qui vous a amené à exercer ce métier ?**

- 1979-1983 : Maîtrise d'économie à l'Université de Nantes
- 1988 : Doctorat en Sciences Économiques Université de Paris-X-Nanterre : Hypothèse du cycle de vie et composition du patrimoine (sous la direction du Pr. Gilbert Abraham-Frois)

*Situation professionnelle*

- 1989-1990 : Maître de conférences à l'Université de Nantes
- Depuis 1990 : Chercheur au CNRS
- Depuis 2005 : Chercheur à Paris Jourdan Sciences-Economiques (PSE)
- Depuis 2006 : Professeur associé à l'Ecole Economique de Paris (EEP)
- Depuis 2009 : Consultant scientifique à la Banque de France (Dems-Samic)

Essayer d'expliquer les comportements humains est une question qui m'a toujours intéressé. « Mesurer » la psychologie humaine à partir de questionnaires originaux, imaginer des nouvelles techniques d'estimation, répondre aux énigmes empiriques, ceci toujours en privilégiant la complexité de la nature humaine, est à mes yeux un vrai défi pour la science Economique. Faire la part entre économie positive (ce qui est) et normative (ce qui devrait être) constitue aujourd'hui une vraie interrogation pour les économistes.

**Depuis quand enseignez-vous ? Dans quels autres établissements enseignez-vous ?**

- Depuis 1998 : Chargé d'enseignement en M2 "Analyse et Politique Economique" EHESS-ENS-ENSAE (avec André Masson): Microéconométrie des choix intertemporels et de l'incertain
- Depuis 2004 : Chargé d'enseignement en M2 "Master professionnel mention : Ingénierie bancaire et financière Spécialité : Gestion de patrimoine" de l'Université de Nantes : Microéconomie de l'épargnant
- 2009-2012 : Chargé d'enseignement en M2 Master assurance et gestion du risque (Master 218) de l'Université de Paris-Dauphine : Épargne et assurance



## **Pouvez-vous nous parler de vos domaines de recherche ?**

Economiste, mes recherches portent sur les aspects théoriques et empiriques des comportements d'épargne. Mes travaux concernent plus précisément l'accumulation, la composition et la transmission du patrimoine des ménages, mais aussi la mesure des préférences et des anticipations des épargnants.

Expert auprès de l'Insee pour la conception et l'exploitation des enquêtes « Patrimoine » depuis leur origine, je réalise en parallèle depuis une quinzaine d'années (avec André Masson), les enquêtes Patrimoine (Patrimoine et Préférences face au Temps et au Risque).

## **Les Français épargnent-ils depuis toujours ? Comment s'est développé ce besoin ? Existe-il toujours une corrélation entre le comportement d'épargne des Français et la conjoncture économique ?**

L'épargne en France est importante et ceci depuis fort longtemps. Sur les 20 dernières années en particulier, le taux d'épargne se situe autour de 15% du revenu disponible brut des ménages. Pour sa composante financière, il se situe autour de 6-7%. La conjoncture économique influence fortement les comportements des ménages (en situation d'incertitude, ils épargneront plus par précaution) mais aussi sa composition. Illustrons cette influence en regardant les comportements de l'épargnant pendant la crise.

En pleine tourmente financière, fin 2010, Le Monde, titrait « La France a peur, la France épargne ». Plus tard, en août 2014, Les Echos à leur tour écrivait : « Le taux d'épargne : une hausse dans la douleur ». Toujours plus d'épargne et de précaution mais moins de prises de risque : tel est le constat. En effet, depuis la chute de Lehman Brothers, les Français font preuve de plus de prudence dans leurs placements financiers. Les enquêtes s'accordent à dire que le nombre d'actionnaires ne cesse de diminuer, tandis qu'en parallèle, les dépôts liquides sans risque progressent continuellement.

## **Quel est le placement préféré des Français? Pourquoi?**

Les produits d'assurance-vie et d'épargne retraites représentaient l'actif financier le plus diffusé dans la population en 2010 (39% des ménages en détiennent), après les produits d'épargne liquide détenus sous forme de comptes chèques (96% des ménages en ont ouvert) et de livrets d'épargne (85% en sont propriétaires). Viennent ensuite l'épargne logement (31% des ménages détiennent des comptes ou livrets d'épargne logement) et les valeurs mobilières qui ne sont possédées que par 17% des ménages (actions, OPCVM ou obligations). En décomposant ces taux de détention en fonction de la richesse financière, il apparaît que la variété des produits détenus s'accroît avec la valeur du portefeuille des ménages.

La structure du portefeuille moyen des ménages en France en 2010 telle qu'elle est donnée par l'enquête Patrimoine est cohérente avec les informations collectées auprès des intermédiaires financiers : le

portefeuille moyen se compose de près de 40% de produits d'assurance-vie et d'épargne retraite (35% d'assurance, 5% d'épargne retraite), de 27% d'épargne liquide (compte-chèques, livrets), de 19% de valeurs mobilières, de 8% d'épargne logement, de 4% d'épargne salariale et de 2% « d'autres actifs financiers ». Comme la variabilité des taux de détention des différents actifs avec le niveau de richesse financière le laisse supposer, cette structure moyenne masque de fortes disparités. La part de l'épargne liquide est prépondérante dans la moitié inférieure de la distribution : elle devance largement celle de l'assurance-vie et de l'épargne retraite d'une part, de l'épargne logement d'autre part. Lorsque le niveau de richesse financière augmente, la part de l'épargne liquide s'amointrit jusqu'à représenter moins de 13% de la valeur du portefeuille moyen des ménages du dernier centile alors que les poids des produits d'assurance-vie et d'épargne-retraite d'une part, des valeurs mobilières d'autre part s'accroissent.

### **Observe-t-on des différences de comportements d'épargne des ménages entre les pays du monde ?**

En termes d'épargne, les Français apparaissent plutôt comme un des bons élèves de la classe Européenne, avec l'Allemagne et la Belgique. Le taux d'épargne de ces trois pays se situe en général au-dessus de 15%. Ainsi, depuis 2011, les ménages français ont mis de côté environ 16% de leur revenu disponible, et notamment investi 7% en avoirs financiers. D'autres pays européens ne sont pas en reste, comme l'Italie et l'Espagne, même si leur flux d'épargne reste légèrement inférieur (autour de 12% sur les dernières années). Tout cela bien loin devant le Royaume-Uni chez qui les sujets de sa Majesté ne gardent qu'environ 6% de leur revenu disponible en réserve.

### **Le taux d'épargne des Français est-il un atout pour la France ?**

Le stock global de patrimoine brut (avant déduction des dettes) des Français selon la Comptabilité Nationale représentait 11 804 milliards d'euros en 2012, montant qui a plus que doublé depuis les années 2000. Ce stock de patrimoine représente environ 6 fois le PIB français. L'encours des dettes s'élevait à 1 369,7 milliards d'euros, ce qui laissait un patrimoine net de 10 435 euros. Rapporter ces masses au revenu disponible des ménages de l'année est encore plus parlant : le stock de patrimoine brut représentait 6 fois le revenu en 2000 et près de 9 fois en 2010.

Tout d'abord, l'importance de ce stock de patrimoine permet de relativiser l'importance de la dette publique: si les générations futures devront faire face au remboursement de la dette contractée par leurs ascendants, ils bénéficieront également d'héritages importants. L'importance de ce stock de patrimoine pourrait être un atout pour le financement de l'Economie Française, notamment celui de l'investissement productif. Pour cela, il faudrait sans doute réorienter l'épargne vers des produits plus risqués et à long terme, ce qui n'est pas le cas actuellement, particulièrement en temps de crise. Cette épargne pourrait même se diriger directement vers la dette publique (obligation d'Etat), plutôt qu'indirectement via les assurances-vie. Dans un contexte de grandes réformes sociales, notamment sur les retraites, la concentration du patrimoine, notamment chez les seniors, est un élément à prendre en compte. Enfin, l'importance de ce stock de richesse amène certains à réfléchir sur une réforme de la fiscalité, plus juste et équitable, entre travail et capital.

## **Quels sont les différents motifs d'épargne ? Lequel est-il le plus souvent mis en avant ?**

Dans les années 20, l'économiste libéral Frank Knight écrivait que la détention d'un patrimoine résultait d'un "mélange complexe d'héritage, de chance et effort, probablement dans cet ordre d'importance". L'effort s'explique par les différents motifs d'épargne. Prévoyance, précaution et transmission, tels sont les trois motifs avancés par la théorie économique pour justifier des comportements d'épargne de la plupart des ménages. Motifs auxquels il faudrait ajouter le désir d'entreprendre, la rivalité pécuniaire, la recherche du pouvoir économique, la distinction pour expliquer l'accumulation des plus riches.

L'importance relative de ces motifs dépend du contexte historique et conjoncturel. L'épargne privée peut se substituer à un régime de retraite public par répartition (motif de prévoyance). En période de fort chômage et d'incertitudes économiques, le motif de précaution sera prédominant. Le motif de transmission, essentiel pour expliquer l'accumulation des plus riches au début du XXème siècle, s'est généralisé aux classes moyennes durant les trente glorieuses. L'augmentation des inégalités chez les plus riches (les 1%) observé par Piketty met en évidence les autres formes d'accumulation (pouvoir, distinction...).

## **Pensez-vous que les niveaux d'inflation et de taux d'intérêt actuels et à venir peuvent influencer de manière significative sur les comportements d'épargne ? (Cas de l'assurance-vie notamment)**

En matière d'endettement certainement. Les périodes d'inflation avantagent les ménages endettés qui voient la charge de leur dette diminuer au cours du temps. La bulle immobilière des années 2000 et la fin de l'inflation à deux chiffres aurait pu décourager les ménages d'accéder à la propriété du fait de prix d'achat trop élevés. Mais cette hausse de la valeur des logements a été contrebalancée sur le marché immobilier par des taux d'emprunt historiquement bas.

Mais il est vrai aussi, que cette période de taux d'intérêt faibles influe négativement sur les rendements de certains produits d'assurance-vie (support en euros).

## **Quel regard portez-vous sur la Gestion de Patrimoine ? Quelles sont selon vous les perspectives à venir pour ce marché ?**

La Gestion de Patrimoine comprend de nombreuses facettes. Je ne parlerai que du domaine que je connais le mieux à savoir le conseil au client.

Au début de l'année 2013, deux autorités, l'une chargée des marchés financiers (AMF), l'autre du contrôle prudentiel (ACP) ont commis chacune une note destinée à définir le cadre et les règles concernant « le recueil d'information relative à la connaissance du client » (position AMF n°2013-02, recommandation ACP 2013-R-01 du 8 janvier 2013), qu'il s'agisse d'un riche actionnaire ou de l'épargnant ordinaire.

Ces directives sont à mon avis loin d'être parfaites. Le « questionnaire de risque » cherchant à cerner les attitudes des clients vis-à-vis du risque et de l'incertitude doit être amélioré et complété. La dimension temporelle devrait être intégrée (préférence pour le présent) ainsi qu'une mesure des anticipations vis-à-vis des marchés du travail et des capitaux. Il doit intégrer différentes méthodologie de recueil d'information et prendre en compte plusieurs dimensions (aversion au risque, aversion à l'ambiguïté, aversion à la perte) ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Un suivi dans le temps pourrait aussi être envisagé pour affiner cette information.

Une réflexion devrait aussi être menée sur le rôle respectif à donner à « l'éducation financière » des épargnants et au conseil financier.

L'AMF a publié à l'automne 2011 une étude réalisée par le Credoc sur la culture financière en France. Repris abondamment par les medias, cette étude, fondée sur des quizz comprenant des calculs de pourcentage, d'intérêts, d'intérêts composés, de prise en compte de l'inflation, concluait à l'insuffisance de la culture financière des Français : nous serions « nuls en finance » (Le Parisien, 9 novembre 2011). Des études similaires réalisées par Tns-Sofres pour le compte de la Banque de France (« Les français et l'économie », Bulletin de la BdF, n°190, 2012) vont dans le même sens : l'élève « France », n'obtenant que 8,3/20 à l'épreuve de culture économique (Le Figaro, 8 novembre 2010), « pourrait mieux faire ».

Cet « illettrisme financier » supposé pose questions. Doit-on essayer de la développer comme le préconisent des institutions internationales comme l'Ocde afin que les épargnants « épargnent mieux » ? Est-il bien nécessaire que les français connaissent bien la finance s'ils sont bien conseillés ? Après tout, on ne nous demande pas de prendre des cours de mécanique lorsqu'on va chez le garagiste !

### III. AGENDA, ACTUALITES DU POLE FINANCE

## **NICOLAS ANTHEAUME, NOUVEAU DIRECTEUR DE L'IEMN-IAE**

**Nicolas Antheume**, spécialiste en comptabilité et management environnemental, a été élu nouveau directeur de l'Institut d'Économie et de Management de Nantes le 24 novembre dernier, il a pris officiellement ses fonctions le 1er janvier 2015 pour un mandat de cinq ans. Il succède à Yves Perraudau, qui a occupé cette fonction ces trois dernières années, de septembre 2011 à novembre 2014.



#### **UNE MINUTE DE SILENCE EN HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ATTENTAT CONTRE CHARLIE HEBDO**

LES ETUDIANTS DE L'IEMN-IAE ONT ETE NOMBREUX A RENDRE HOMMAGE  
AUX 12 VICTIMES DE L'ATTENTAT CONTRE CHARLIE HEBDO PAR LE RESPECT  
D'UNE MINUTE DE SILENCE A 12H LE 8 JANVIER 2015, DEVANT LE POLE  
ETUDIANT, CAMPUS TERTRE.

### **LES M2 RISQUES ET PATRIMOINE VONT PASSER L'EXAMEN AMF GRATUITEMENT !**

Les étudiants de Master 2 Gestion des Risques et Gestion de Patrimoine tiennent à remercier Jean-Louis Claveau, Nicolas Rautureau, toute l'équipe pédagogique, ainsi que les banques

partenaires, de leur permettre de passer l'examen de l'Autorité des Marchés Financiers gratuitement cette année.

## AGENDA DU POLE



### *CONFERENCE DEVELOPPEMENT DURABLE : ENTHOUSIASME ET DEVELOPPEMENT DURABLE*

Vendredi 9 janvier 2015, 9h-12h // IEMN-IAE bâtiment Erdre.

Avec Luc-Olivier Hervé, chargé d'étude au Conseil Général de Loire-Atlantique. Ouverte aux étudiants et aux doctorants.

### *CONFERENCE DEVELOPPEMENT DURABLE : GESTION ET PREVENTION DES DECHETS POUR LES ENTREPRISES*

Vendredi 16 janvier 2015, 9h-12h // IEMN-IAE bâtiment Erdre.

Avec Dominique Béhar. Ouverte aux étudiants et aux doctorants.

### *CONFERENCE DEVELOPPEMENT DURABLE : VERS UN MONDE ECONOMIQUE SOUTENABLE ET UNE FINANCE ETHIQUE*

Vendredi 23 janvier 2015, 9h-12h // IEMN-IAE bâtiment Erdre.

Avec Yannick Roudaut. Ouverte aux étudiants et aux doctorants.

**VENEZ NOMBREUX**

### *CONFERENCE ETHIQUE ET DEONTOLOGIE*

Jeudi 29 janvier 2015, 9h-17h // IEMN-IAE bâtiment Erdre.

Avec GIUDICELLI, Vicenta. Ouverte aux étudiants de Master 2 Gestion des Risques et Master 2 Gestion de Patrimoine.

### *COLLOQUE PATRIMOINE (9EME EDITION) : "PATRIMOINE, INEGALITES ET FISCALITE" ET REMISE DES PRIX DU CONCOURS BOURSIER*

Jeudi 29 janvier 2015, 18h-20h // IEMN-IAE bâtiment Erdre

Avec Luc Arrondel et André Masson, directeurs de recherche au CNRS.

Ouvert aux étudiants de l'IUP Banque-Finance, sur inscription.

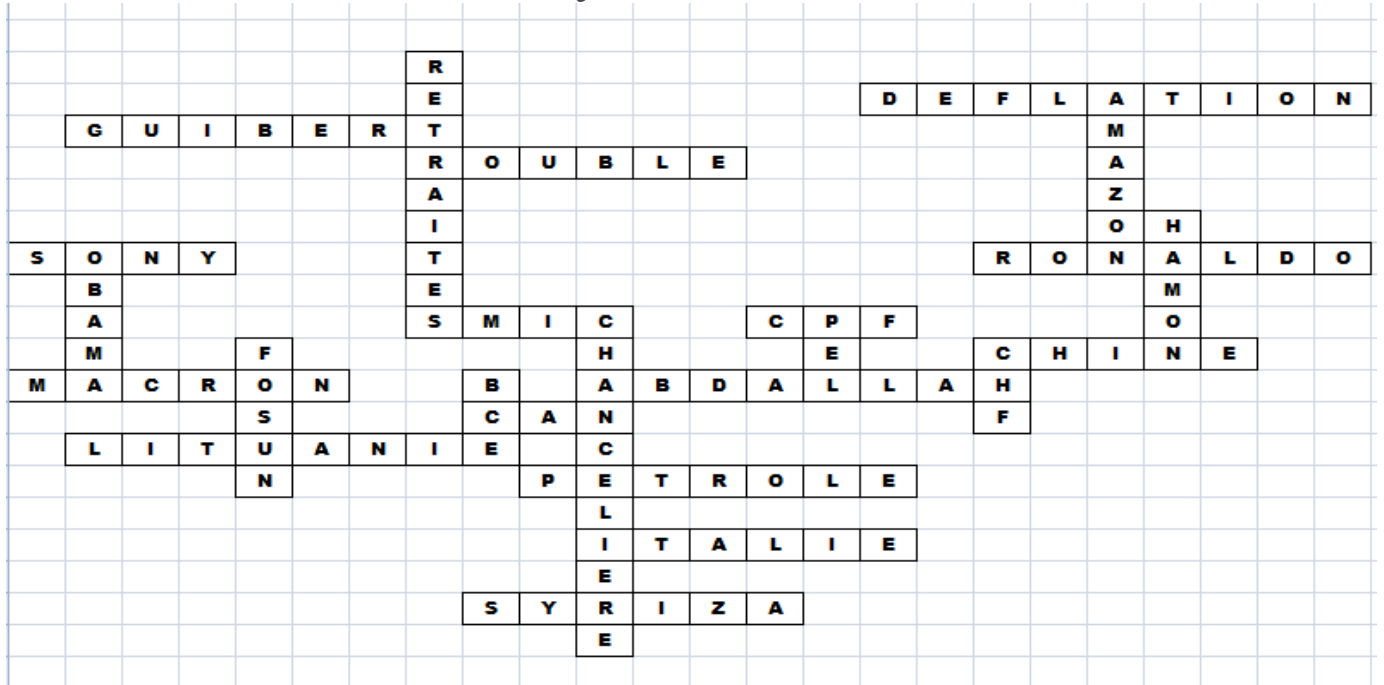
### *CONFERENCE DEVELOPPEMENT DURABLE : L'ECONOMIE DES BIO-CARBURANTS*

Vendredi 30 janvier 2015, 9h-12h // IEMN-IAE bâtiment Erdre.

Avec Frédéric Lantz. Ouverte aux étudiants et aux doctorants.

# CORRECTION PAGE DETENTE

## Jeu N°1 :



## Jeu N° 2 :

- 1- Déclaration de Jean Luc Mélenchon à BFM TV après la victoire de Syriza en Grèce.
- 2- Barack Obama lors de son discours de l'Etat de l'Union du 20 janvier 2015.
- 3- Christine Lagarde à propos du roi Abadallah d'Arabie Saoudite.
- 4- Déclaration de M. Lavrov lors d'une conférence de presse en réaction au discours de l'Etat de l'Union 2015 de Barack Obama.
- 5- Manuel Valls lors d'un discours devant des lycéens de Seine-et-Marne, à Brie-Comte-Robert.
- 6- Déclaration de Mario Draghi à l'hebdomadaire allemand : Die Zeit, le jeudi 15 janvier 2015.

## Jeu N°3 :

A) Alexis Tsipras, le nouveau premier ministre grec, fait une visite symbolique dans la foulée de sa prise de fonction. Il dépose une gerbe de fleurs dans le quartier Athénien de Kessariani sur le monument aux 200 héros communistes de la Résistance exécutés par les nazis le 1er mai 1940.

B) Le PDG de Air Asia et homme d'affaires : Tony Fernandes.

C) Des parlementaires ont montré leur soutien aux victimes de l'attentat contre "Charlie Hebdo" en brandissant des crayons lors du discours de l'Etat de l'Union de Barack Obama, le 20 janvier 2015.

D) Des passants suivent l'évolution du cours du franc suisse, alors que des incertitudes planent quant aux répercussions pour l'économie du pays.

# BIBLIOGRAPHIE

## EDITO

[http://www.liberation.fr/economie/2015/01/27/chomage-les-chiffres-de-decembre-attendus-ce-mardi\\_1189728](http://www.liberation.fr/economie/2015/01/27/chomage-les-chiffres-de-decembre-attendus-ce-mardi_1189728)

<http://www.mediapart.fr/journal/france/270115/pres-de-6-millions-de-chomeurs-lechec-de-hollande>

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/01/16/pour-l-unedic-le-chomage-augmentera-encore-fortement-en-2015\\_4557760\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/01/16/pour-l-unedic-le-chomage-augmentera-encore-fortement-en-2015_4557760_3234.html)

<http://www.pcf.fr/65693>

## INFO FLASH

### ▫ **Charlie Hedo, la liberté de la presse éclate en plein cœur de Paris**

Pierre-Alain Furbury, « Hollande appelle à l'unité nationale face à la barbarie », *Les Echos*, n°21851, 8/01/2015, pages 2 et 3

Pierre-Alain Furbury, « Jour de deuil et de traque dans un climat pesant », *Les Echos*, n°21852, 09/01/2015, pages 2 et 3

Pierre-Alain Furbury, « Une marée humaine contre la barbarie », *Les Echos*, n°21853, 12/01/2015, page 2

Yann Verdo, « Place de la Liberté d'expression », *Les Echos*, n°21853, 12/01/2015, page 3

Joel Cossardeaux, « Le débat sur l'arsenal antiterroriste est relancé », *Les Echos*, n° 21853, 12/01/2015, page 4

Elsa Freyssenet et Joel Cossardeaux, « Antiterrorisme : l'exécutif abat ses premières cartes », *Les Echos*, n°21854, 13 /01/2015, page 2

Alain Ruello, « Vigipirate : l'armée appelée à la rescousse », *Les Echos*, n°21854, 13/01/2015, page 3

Fabienne Schmitt, « Des milliers de messages faisant l'apologie du terrorisme gérés a posteriori sur les réseaux sociaux », *Les Echos*, n°21854, 13/01/2015, page 4

Pierre-Alain Furbury, « Sécurité : Valls engage des mesures « exceptionnelles », *Les Echos*, n°21855, 14/01/2015, page 2

Cerise Sudry-Le Dû, « Dans la douleur et la joie », *Metronews*, n°2027, 14/01/2015, page 2

Alain Ruello, « Armées : Hollande veut freiner la baisse des effectifs », *Les Echos*, n°21856, 15/01/2015, page 2

Marie-Christine Corbier, « Vallaud-Belkacem promet des réponses nouvelles », *Les Echos*, n°21857, 16 et 17/01/2015, page 1

Yves Bourdillon et Renaud Honoré, « Les opérations de police antiterroristes se multiplient en Europe », *Les Echos*, n°21858, page 8

Jean-Marie Colombani, « Terrorisme : ce qui va changer », *Directmatin*, n°1581, 19/01/2015, page 4

Geoffroy Bonnefoy, « Il doit y avoir un débat », *Metronews*, n°2029, 19/01/2015, page 2 à 4



Pierre-Alain Furbury, « La cote du président se redresse fortement », *Les Echos*, n°21859, 20/01/2015, page 3

Marie-Christine Corbier, « L'exécutif va lancer l'acte II de la refondation de l'école », *Les Echos*, n°21860, 21/01/2015, page 2

[http://www.liberation.fr/politiques/2015/01/07/charlie-hebdo-sous-le-choc-la-classe-politique-appelle-a-l-unite-nationale\\_1175523](http://www.liberation.fr/politiques/2015/01/07/charlie-hebdo-sous-le-choc-la-classe-politique-appelle-a-l-unite-nationale_1175523)

<http://www.bfmtv.com/politique/attentat-a-charlie-hebdo-sous-le-choc-la-classe-politique-appelle-a-l-unite-856223.html>

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2015/01/07/97001-20150107FILWWW00169-charlie-hebdo-le-plan-vigipirate-a-son-plus-haut-niveau-en-ile-de-france.php>

[http://www.liberation.fr/societe/2015/01/08/tirs-contre-des-lieux-de-culte-musulmans-au-mans-et-dans-l-aude-pas-de-victime\\_1176096](http://www.liberation.fr/societe/2015/01/08/tirs-contre-des-lieux-de-culte-musulmans-au-mans-et-dans-l-aude-pas-de-victime_1176096)

<http://www.20minutes.fr/lille/1513743-20150109-attaque-charlie-hebdo-lille-musulmans-ras-bol-peur>

<http://www.metronews.fr/info/charlie-hebdo-dieudonne-caricatures-de-mahomet-ou-s-arrete-la-liberte-d-expression-en-france/moam!11PPTKhwtZY/>

<http://www.islametinfo.fr/2015/01/31/temoignage-femme-mohammed-assassinat-islamophobe/>

## □ **Partie I. Actualités**

### ▪ **Economie & Finance**

#### ▫ Page marché

<http://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/0204102000325-le-coup-de-maitre-de-mario-draghi-sur-les-marches-financiers-1085875.php>

<http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140521.REU4734/la-banque-du-japon-maintient-sa-politique-monetaire.html>

<http://www.revenuagricole.fr/focus-marches/cerealier>

<http://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/0204006941151-petrole-jusquou-ira-la-chute-des-prix-du-baril-1073625.php>

<http://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/0204059979793-petrole-le-brent-continue-sa-chute-et-passe-sous-les-50-dollars-1080972.php>

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/09/15/pourquoi-le-prix-du-petrole-baisse\\_4487679\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/09/15/pourquoi-le-prix-du-petrole-baisse_4487679_3234.html)

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/01/16/petrole-schlumberger-supprime-9-000-emplois\\_4557505\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/01/16/petrole-schlumberger-supprime-9-000-emplois_4557505_3234.html)

<http://www.boursorama.com/actualites/l-or-redevient-une-valeur-refuge-98057875568d992d611f304c0a063760>

<http://www.ig.com/fr/actu-matieres-premieres/2015/01/19/cours-argent-190115>

<http://www.revenuagricole.fr/focus-marches/cerealier/les-marches-agricoles-aujourd-hui/prix-agricoles-marches-agricoles/205-prix-agricoles-marches-agricoles/20411-marches-agricoles-analyse->

du-02-fevrier-2015

▫ **L'Arabie Saoudite en deuil : le monde plonge dans l'incertitude**

<http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/middleeast/saudi-arabia/11364381/King-Salman-will-Saudi-Arabias-new-ruler-follow-in-his-brothers-footsteps.html>

<http://www.bbc.com/news/world-middle-east-30945324>

<http://www.mediapart.fr/journal/international/240115/hollande-joins-world-leaders-saudi-arabia-abdullah-tribute>

<http://topics.nytimes.com/top/news/international/countriesandterritories/saudi-arabia/index.html>

<http://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/2015/01/24/moment-critique-entre-washington-et-l-arabie-saoudite>

<http://www.bfmtv.com/international/abdallah-le-roi-qui-a-preserve-l-arabie-saoudite-des-tempetes-arabes-859014.html>

▫ **Crise Russe et chute du Rouble**

[http://fr.sputniknews.com/french.ruvr.ru/news/2014\\_12\\_25/Les-sanctions-antirusses-sont-depourvues-de-sens-expert-9870/](http://fr.sputniknews.com/french.ruvr.ru/news/2014_12_25/Les-sanctions-antirusses-sont-depourvues-de-sens-expert-9870/)

[http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/07/30/russie-de-nouvelles-sanctions-et-des-consequences-probables\\_4464666\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/07/30/russie-de-nouvelles-sanctions-et-des-consequences-probables_4464666_4355770.html)

[http://www.lemonde.fr/europe/article/2014/12/22/apres-la-chute-du-rouble-la-russie-veut-limiter-les-exportations-de-cereales\\_4544765\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2014/12/22/apres-la-chute-du-rouble-la-russie-veut-limiter-les-exportations-de-cereales_4544765_3214.html)

<http://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/0204019125816-russie-la-banque-centrale-hisse-son-principal-taux-de-105-a-17-1075479.php>

▫ **Pourquoi vote-t-on en 2015 ?**

<http://www.service-public.fr/actualites/003386.html>

<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/democratie-locale/quel-est-mode-scrutin-pour-elections-cantonales.html>

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1939.xhtml>

▪ **Economie & Finance dans la presse internationale**

▫ **Discours sur l'Etat de l'Union : le président Barack Obama affirme ses positions en terre menacée**

[http://www.nytimes.com/2015/01/20/us/politics/ready-to-move-past-hardship-obama-resets-goals.html?hp&action=click&pgtype=Homepage&module=first-column-region&region=top-news&WT.nav=top-news&\\_r=0](http://www.nytimes.com/2015/01/20/us/politics/ready-to-move-past-hardship-obama-resets-goals.html?hp&action=click&pgtype=Homepage&module=first-column-region&region=top-news&WT.nav=top-news&_r=0)

<http://www.bbc.com/news/world-us-canada-30869190>

<http://www.france24.com/fr/20150117-demain-a-une-partie-2-obama-discours-etat-union-sport-feminin/>

<http://fr.euronews.com/2015/01/19/discours-de-l-etat-de-l-union-pour-obama/>

<https://fr.news.yahoo.com/discours-l%C3%A9tat-lunion-%C3%A9lus-us-brandissent-crayons-charlie-034150170.html>

[http://www.journaldunet.com/economie/actualite/depeche/afp/2150/1378356/etats-unis\\_2014\\_meilleure\\_annee\\_en\\_15\\_ans\\_pour\\_les\\_creations\\_d\\_emplois.shtml](http://www.journaldunet.com/economie/actualite/depeche/afp/2150/1378356/etats-unis_2014_meilleure_annee_en_15_ans_pour_les_creations_d_emplois.shtml)

#### ▫ **Le Franc Suisse laissé libre de monter**

[http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/01/15/taux-plancher-supprime-pourquoi-le-franc-suisse-s-envole\\_4557209\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/01/15/taux-plancher-supprime-pourquoi-le-franc-suisse-s-envole_4557209_4355770.html)

[http://www.letemps.ch/Page/Uuid/7e259fb2-a7db-11e4-9acf-c65b500212f4/Les\\_plans\\_B\\_dune\\_Suisse\\_sans\\_taux\\_plancher](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/7e259fb2-a7db-11e4-9acf-c65b500212f4/Les_plans_B_dune_Suisse_sans_taux_plancher)

<http://www.tdg.ch/economie/argentfinances/choc-franc-fort-frappe-economie-pleine-sante/story/29707100>

#### ▫ **Le Venezuela en crise cherche de l'aide auprès de la Chine**

[http://www.lemonde.fr/international/article/2015/01/06/le-venezuela-en-crise-cherche-de-l-aide-en-chine\\_4550058\\_3210.html](http://www.lemonde.fr/international/article/2015/01/06/le-venezuela-en-crise-cherche-de-l-aide-en-chine_4550058_3210.html)

[http://www.lepoint.fr/monde/nicolas-maduro-absent-depuis-10-jours-le-venezuela-dans-le-flou-16-01-2015-1897022\\_24.php](http://www.lepoint.fr/monde/nicolas-maduro-absent-depuis-10-jours-le-venezuela-dans-le-flou-16-01-2015-1897022_24.php)

[http://www.liberation.fr/economie/2015/01/07/la-chine-promet-une-cooperation-renforcee-au-venezuela-en-difficulte\\_1175372](http://www.liberation.fr/economie/2015/01/07/la-chine-promet-une-cooperation-renforcee-au-venezuela-en-difficulte_1175372)

<http://www.la-croix.com/Actualite/Economie-Entreprises/Economie/Venezuela-Maduro-en-Chine-dans-l-espoir-d-un-soutien-financier-2015-01-06-1288944>

<http://www.aisnenouvelle.fr/france-monde/venezuela-maduro-en-chine-dans-l-espoir-d-un-soutien-financier-ia307b0n160746>

#### ▫ **L'Allemagne instaure le SMIC !**

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/12/31/le-smic-entre-en-vigueur-en-allemande\\_4547964\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/12/31/le-smic-entre-en-vigueur-en-allemande_4547964_3234.html)

[http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/allemande-pourquoi-le-smic-a-8-50-euros-ne-fait-plus-peur\\_1502082.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/allemande-pourquoi-le-smic-a-8-50-euros-ne-fait-plus-peur_1502082.html)

[http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/historique-l-allemande-adopte-le-smic\\_1556593.html#ciX6OK1IJe3ykQXD.99](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/historique-l-allemande-adopte-le-smic_1556593.html#ciX6OK1IJe3ykQXD.99)

[http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_gpe\\_SMIC\\_29\\_nov\\_\\_final.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_gpe_SMIC_29_nov__final.pdf)

<http://www.contrepoints.org/2013/12/23/150869-smic-etat-des-lieux-sur-ses-effets-indesirables>

▫ **Le « Grexit » ou la stratégie politique d'Angela Merkel ...**

[http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/combien-couterait-une-sortie-grecque-de-l-euro-aux-francais\\_1638103.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/combien-couterait-une-sortie-grecque-de-l-euro-aux-francais_1638103.html)

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/union-europeenne/20150105tribccf87404a/grexit-le-piege-tendu-par-angela-merkel-aux-electeurs-grecs.html>

[http://www.lesechos.fr/journal20150105/lec1\\_monde/0204051406016-grece-legislatives-a-hauts-risques-sous-loeil-de-bruxelles-et-du-fmi-1080119.php](http://www.lesechos.fr/journal20150105/lec1_monde/0204051406016-grece-legislatives-a-hauts-risques-sous-loeil-de-bruxelles-et-du-fmi-1080119.php)

<http://www.rfi.fr/europe/20150105-allemande-angela-merkel-avance-possibilite-sortie-grece-zone-euro-gauche-election-alexis-tsipras/>

[http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/01/05/une-eventuelle-victoire-de-syriza-ne-sortirait-pas-la-grece-d-une-spirale-de-l-echec\\_4549346\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/01/05/une-eventuelle-victoire-de-syriza-ne-sortirait-pas-la-grece-d-une-spirale-de-l-echec_4549346_3232.html)

<http://www.agefi.fr/articles/le-fesf-est-en-premiere-ligne-dans-le-dossier-de-la-dette-grecque-1343636.html>

[http://www.leparisien.fr/politique/melenchon-on-a-martyrise-la-grece-sous-pretexte-de-la-guerir-19-01-2015-4459643.php#xtref=http%3A%2F%2Fwww.google.fr%2Furl%3Fsa%3Dt%24rct%3Dj%24q%3D%24esrc%3Ds%24source%3Dnewssearch%24cd%3D1%24cad%3Drja%24uact%3D8%24ved%3D0CCUQqQIoADAA%24url%3Dhttp%253A%252F%252Fwww.leparisien.fr%252Fpolitique%252Fmelenchon-on-a-martyrise-la-grece-sous-pretexte-de-la-guerir-19-01-2015-4459643.php%24ei%3D3jm-VJ6yFIS0UdrKgqAG%24usg%3DAFQjCNFNN7lqOY9Y1m5s8AyytwLCtxo15Q%24sig%24DE0pw32Of7RUd8ayo\\_w\\_ZTw](http://www.leparisien.fr/politique/melenchon-on-a-martyrise-la-grece-sous-pretexte-de-la-guerir-19-01-2015-4459643.php#xtref=http%3A%2F%2Fwww.google.fr%2Furl%3Fsa%3Dt%24rct%3Dj%24q%3D%24esrc%3Ds%24source%3Dnewssearch%24cd%3D1%24cad%3Drja%24uact%3D8%24ved%3D0CCUQqQIoADAA%24url%3Dhttp%253A%252F%252Fwww.leparisien.fr%252Fpolitique%252Fmelenchon-on-a-martyrise-la-grece-sous-pretexte-de-la-guerir-19-01-2015-4459643.php%24ei%3D3jm-VJ6yFIS0UdrKgqAG%24usg%3DAFQjCNFNN7lqOY9Y1m5s8AyytwLCtxo15Q%24sig%24DE0pw32Of7RUd8ayo_w_ZTw)

<http://www.contrepoints.org/2015/01/20/195075-grece-lelection-qui-pourrait-faire-replonger-leurope>

[http://www.liberation.fr/monde/2015/01/26/en-grece-syriza-a-l-heure-des-negociations\\_1188855](http://www.liberation.fr/monde/2015/01/26/en-grece-syriza-a-l-heure-des-negociations_1188855)

▫ **« La Lituanie deviendra à minuit le 19e pays de la zone euro »**

<http://www.challenges.fr/economie/20141231.CHA1922/la-lituanie-deviendra-a-minuit-le-19e-pays-de-la-zone-euro.html>

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/12/31/la-lituanie-entre-dans-la-zone-euro-avec-espoir-et-inquietude\\_4547912\\_3234.html?xtmc=lituanie&xtcr=9](http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/12/31/la-lituanie-entre-dans-la-zone-euro-avec-espoir-et-inquietude_4547912_3234.html?xtmc=lituanie&xtcr=9)

▫ **Les 10 métropoles mondiales en plein boom économique**

<http://www.challenges.fr/galleries-photos/economie/20150123.CHA2481/decouvrez-les-10-metropoles-mondiales-en-plein-boom-economique.html>

▫ **Bruxelles accuse Amazon de bénéficiaire d'aides illégales au Luxembourg**

<http://www.challenges.fr/economie/20150116.CHA2263/amazon-soupconne-de-beneficiaire-d-aides-fiscales-illegales-au-luxembourg.html>

## ▪ **Actualité nationale**

### ▫ **La Grande Bretagne dépasse la France en terme de PIB**

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/international/20150107trib2c762f0a5/le-royaume-uni-5e-puissance-economique-mondiale-devant-la-france.html>

<http://www.lefigaro.fr/vox/economie/2015/01/07/31007-20150107ARTFIG00194-la-france-n-est-plus-que-la-6e-puissance-mondiale-jusqu-o-ira-la-chute.php>

### ▫ **Le compte personnel de formation (CPF)**

<http://www.moncompteformation.gouv.fr/>

<http://www.le-compte-personnel-formation.com>

<http://www.emploi.gouv.fr/dispositif/compte-personnel-formation-cpf>

<http://www.leparisien.fr/economie/emploi/mise-en-service-du-compte-personnel-de-formation-qui-remplace-le-dif-05-01-2015-4420223.php#xtref=http%3A%2F%2Fwww.google.fr%2Furl%3Fsa%3Dt%24rct%3Dj%24q%3D%24esrc%3Ds%24source%3Dweb%24cd%3D4%24cad%3Drja%24uact%3D8%24ved%3D0CDIQqQIwAw%24url%3Dhttp%253A%252F%252Fwww.leparisien.fr%252Feconomie%252Femploi%252Fmise-en-service-du-compte-personnel-de-formation-qui-remplace-le-dif-05-01-2015-4420223.php%24ei%3DyXiqVO26OcKvU4exgagL%24usg%3DAFQjCNEeyYS-2DnplPzh6PBT3eLq9nD82Q%24bvm%3Dbv.82001339%2Cd.d24>

<http://www.20minutes.fr/economie/1509487-20150105-compte-personnel-formation-va-revolutionner-carriere-francais>

<http://www.challenges.fr/emploi/20150105.CHA1963/le-compte-personnel-de-formation-entre-en-service.html>

<http://www.capital.fr/carriere-management/actualites/compte-personnel-de-formation-les-regles-a-connaître-pour-en-profiler-a-partir-de-janvier-2015-998588>

<http://www.blc-conseil.com/blog/cpf-compte-personnel-de-formation/>

### ▫ **LACOSTE change de PDG ; une escalade vers le luxe du groupe suisse Maus**

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/01/17/changement-surprise-a-la-tete-de-lacoste\\_4558237\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/01/17/changement-surprise-a-la-tete-de-lacoste_4558237_3234.html)

<http://www.lest-eclair.fr/economie/les-salaries-de-lacoste-choques-par-le-changement-de-p-dg-ia31b0n332926>

<http://www.leparisien.fr/economie/lacoste-changement-express-a-la-tete-du-crocodile-17-01-2015-4455169.php>

[http://www.lesechos.fr/journal20150119/lec2\\_entreprise\\_et\\_marches/0204089986403-depart-surprise-du-patron-de-lacoste-jose-luis-duran-1084472.php](http://www.lesechos.fr/journal20150119/lec2_entreprise_et_marches/0204089986403-depart-surprise-du-patron-de-lacoste-jose-luis-duran-1084472.php)

### ▫ **Rachat du club Med par le chinois Fosun**

<http://www.leparisien.fr/economie/le-club-med-bientot-sous-pavillon-chinois-02-01-2015-4415161.php#xtor=AD-32280599>

<http://www.journaldunet.com/economie/expert/58146/opa-hostile-du-club-med---l-offre-de-rachat-qui-menace-des-centaines-d-emplois.shtml>

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/01/03/la-bataille-du-club-med-en-dates\\_4548737\\_3234.html#CydSMc9AKfJFdXY3.99](http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/01/03/la-bataille-du-club-med-en-dates_4548737_3234.html#CydSMc9AKfJFdXY3.99)

<http://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/avec-fosun-le-club-med-met-le-cap-sur-la-chine-855811.html>

<http://www.lopinion.fr/4-janvier-2015/club-med-met-dragon-dans-villages-19961>

<http://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/0204051589837-le-chinois-fosun-emporte-la-bataille-boursiere-autour-du-club-mediterranee-1079760.php>

#### ▫ **Grève des routiers**

[http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/01/22/pourquoi-les-routiers-ont-ils-greve\\_4561101\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/01/22/pourquoi-les-routiers-ont-ils-greve_4561101_4355770.html)

#### ▫ **Grèves des médecins**

[http://www.lesechos.fr/journal20150105/lec1\\_france/0204051519608-polemique-sur-la-realite-de-la-greve-des-medecins-1080091.php](http://www.lesechos.fr/journal20150105/lec1_france/0204051519608-polemique-sur-la-realite-de-la-greve-des-medecins-1080091.php)

### ▪ **Gestion de Patrimoine**

#### ▫ **Marché de l'immobilier**

<http://www.challenges.fr/actu-immobilier/20150113.CHA2177/immobilier-ces-4-tendances-qui-militent-pour-une-baisse-en-2015.html>

<http://patrimoine.lesechos.fr/patrimoine/immobilier/0204076958476-immobilier-les-prix-devraient-encore-baisser-en-2015-1082860.php>

<http://www.agefiactifs.com/sites/agefiactifs.com/files/fichiers/2015/01/laforet.pdf>

#### ▫ **Le point droit de la consommation : une mobilité assurée aux clients en 2015**

<http://www.lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/0204053124622-consommation-ce-qui-va-changer-en-banque-et-assurance-en-2015-1079943.php>

[http://www.lemonde.fr/argent/article/2015/01/05/la-resiliation-des-contrats-d-assurance-facilitee\\_4549152\\_1657007.html](http://www.lemonde.fr/argent/article/2015/01/05/la-resiliation-des-contrats-d-assurance-facilitee_4549152_1657007.html)

<http://www.metronews.fr/conso/loi-hamon-les-nouvelles-regles-pour-resilier-votre-assurance-habitation-et-automobile/moae!nv6QG4rFSNWDk/>

<http://www.quechoisir.org/argent-assurance/assurance/actualite-resiliation-des-assurances-enfin-possible-a-tout-moment>

▫ **Palmarès des fournisseurs des conseillers en gestion de patrimoine indépendants**

<http://www.gestiondefortune.com/cgp/rubriques/march%C3%A9/3478-r%C3%A9sultats-du-22e-palmar%C3%A8s-des-fournisseurs.html>

▫ **Retraites : des évolutions en demi-teinte ...**

Rapport de la Cour des Comptes du 18 décembre 2014

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F14044.xhtml>

<http://www.dossierfamilial.com/actualites/prime-exceptionnelle-pour-les-petites-retraites-qui-en-beneficiera-27185.html>

[http://votreargent.lexpress.fr/retraite/retraite-12-changements-qui-vous-concernent-en-2015\\_1637050.html](http://votreargent.lexpress.fr/retraite/retraite-12-changements-qui-vous-concernent-en-2015_1637050.html)

[http://www.lesechos.fr/journal20141231/lec1\\_france/0204046012100-famille-retraite-emploi-ce-qui-change-en-2015-1079224.php](http://www.lesechos.fr/journal20141231/lec1_france/0204046012100-famille-retraite-emploi-ce-qui-change-en-2015-1079224.php)

<http://www.franceinfo.fr/emission/question-d-argent/2014-2015/qu-est-ce-que-la-retraite-progressive-04-01-2015-05-05>

▫ **PEL : des changements au 1<sup>er</sup> février**

[http://www.votrargent.lexpress.fr/placements/faut-il-vite-ouvrir-un-pel-avant-le-1er-fevrier-2015\\_1642659.html](http://www.votrargent.lexpress.fr/placements/faut-il-vite-ouvrir-un-pel-avant-le-1er-fevrier-2015_1642659.html)

[http://HYPERLINK "http://www.boursorama.com/actualites/certains-d-entre-vous-auraient-interet-a-cloturer-"www.boursorama.com/actualites/certains-d-entre-vous-auraient-interet-a-cloturer-leur-pel-981c7ed6a961933fa7df4934fc2bff1a](http://HYPERLINK \)

[http://www.lesechos.fr/journal20150119/les2\\_finance\\_et\\_marches/0204087759452-pel-ce-que-la-baisse-du-taux-va-changer-1084400.php](http://www.lesechos.fr/journal20150119/les2_finance_et_marches/0204087759452-pel-ce-que-la-baisse-du-taux-va-changer-1084400.php)

▫ **Augmentation du taux d'intérêt légal : entre complexité et insécurité juridique**

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F783.xhtml>

<http://www.juritravail.com/Actualite/recouvrement-creance/Id/182011>

<http://www.fiscalonline.com/Taux-d-interet-legal-au-premier,6973.html>

<http://www.service-public.fr/actualites/007223.html>

▫ **La banque privée internationale de RBS suscite les convoitises**

<http://www.agefi.fr/articles/la-banque-privee-internationale-de-rbs-suscite-les-convoitises-1343099.html>

▫ **Fiscalité successorale, la fin d'une entente franco-suisse**

<http://www.hebdo.ch/les-blogs/la-r%C3%A9daction-en-ligne/le-nouveau-cadre-juridique-europ%C3%A9en-en-mati%C3%A8re-de-succession>

<http://www.capital.fr/finances-perso/actualites/durcissement-de-la-fiscalite-des-successions-pour-les-francais-bases-en-suisse-1003073>

#### ▫ **Loi Macron**

<http://www.leparisien.fr/economie/macron-ne-pas-attendre-la-croissance-comme-on-attend-la-mousson-27-01-2015-4482661.php>

[http://www.francetvinfo.fr/economie/loi-macron/video-la-loi-macron-debattue-a-partir-du-26-janvier-a-l-assemblee\\_806949.html](http://www.francetvinfo.fr/economie/loi-macron/video-la-loi-macron-debattue-a-partir-du-26-janvier-a-l-assemblee_806949.html)

[http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/01/30/la-loi-macron-achoppe-aussi-sur-le-droit-de-l-environnement\\_4567111\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/01/30/la-loi-macron-achoppe-aussi-sur-le-droit-de-l-environnement_4567111_3244.html)

[http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/loi-macron-quand-les-notaires-ecrivent-eux-memes-les-amendements-des-deputes\\_1645371.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/loi-macron-quand-les-notaires-ecrivent-eux-memes-les-amendements-des-deputes_1645371.html)

[http://www.lexpress.fr/actualite/politique/le-tour-complet-de-la-loi-macron-en-5-points\\_1644584.html](http://www.lexpress.fr/actualite/politique/le-tour-complet-de-la-loi-macron-en-5-points_1644584.html)

<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/emmanuel-macron>

### ▪ **Gestion des Risques**

#### ▫ **Le risque de cyberattaque**

<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-cyberattaque-contre-sony-la-nsa-a-sous-estime-la-coree-du-nord-59959.html>

<http://www.slate.fr/story/95971/sony-picture-cyberguerre>

#### ▫ **Immigration Clandestine : 450 migrants abandonnés dans leur cargo arrivent en Italie**

<http://m.lesechos.fr/monde/italie-un-navire-a-la-derive-avec-450-migrants-clandestins-a-son-bord-0204050860855.htm>

[http://www.liberation.fr/monde/2015/01/03/un-nouveau-bateau-de-migrants-recupere-au-sud-de-l-italie\\_1173332](http://www.liberation.fr/monde/2015/01/03/un-nouveau-bateau-de-migrants-recupere-au-sud-de-l-italie_1173332)

[http://www.lexpress.fr/actualite/monde/immigration-clandestine-450-migrants-abandonnes-dans-leur-cargo-arrivent-en-italie\\_1637133.html#xtor=AL-839](http://www.lexpress.fr/actualite/monde/immigration-clandestine-450-migrants-abandonnes-dans-leur-cargo-arrivent-en-italie_1637133.html#xtor=AL-839)

<http://www.20minutes.fr/monde/1508991-20150103-italie-cargo-abandonne-arrive-bon-port-quelque-450-migrants>

<https://fr.news.yahoo.com/migrants-navire-450-clandestins-d%C3%A9rive-pr%C3%A8s-litalie-052405046.html>

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/union-europeenne/20150102trib109ba3a5b/italie-un-navire-avec-450-clandestins-a-bord-a-la-derive.html>



## ▫ **Le risque aérien**

[http://www.lexpress.fr/actualite/monde/asia/airasia-les-boites-noires-de-l-avion-retrouvees\\_1639591.html](http://www.lexpress.fr/actualite/monde/asia/airasia-les-boites-noires-de-l-avion-retrouvees_1639591.html)

<http://www.challenges.fr/entreprise/20141230.CHA1891/des-debris-de-l-avion-disparu-d-airasia-peut-etre-retrouves.html>

<http://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/0204046945263-airasia-le-suivi-des-avions-en-temps-reel-de-nouveau-en-question-1079115.php>

<http://www.jurisques.com/jfcvoy2.htm>

<http://www.securvol.fr/index.php>

<http://www.atlantico.fr/decryptage/risques-aeriens-zones-monde-ne-surtout-pas-survoler-et-comment-assurer-que-votre-compagnie-aerienne-ne-fait-pas-michel-1671326.html>

<http://www.mentalpilote.com/wp-content/uploads/2013/01/Fiche-Les-risques-2013.pdf>

<http://www.aeroport.fr/passager/responsabilites.php>

<http://www.slate.fr/story/6337/que-se-passe-t-il-pour-les-familles-apres-un-crash>

## ▫ **Relance de la croissance en Europe : la BCE prend une décision historique**

<http://www.challenges.fr/economie/20150122.CHA2424/la-bce-laisse-inchange-a-0-05-son-principal-taux-directeur.html>

<http://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/0204102000325-le-coup-de-maitre-de-mario-draghi-sur-les-marches-financiers-1085875.php>

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2015/01/22/20002-20150122ARTFIG00437-la-bce-va-injecter-au-moins-1100-milliards-d-euros-de-liquidites.php>

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2015/01/23/20002-20150123ARTFIG00151-vu-d-allemande-la-bce-ruine-la-confiance.php>

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2015/01/22/20002-20150122ARTFIG00003-bce-reunion-historique-pression-maximale.php>

## ▫ **Partie II. Dossiers**

### ▪ **Ethique et Déontologie**

#### ▫ **La rémunération des dirigeants : le say on pay**

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140429trib000827514/le-say-on-pay-va-t-il-vraiment-changer-les-remunerations-des-pdg.html>

<http://www.village-justice.com/articles/remuneration-dirigeants-societes-cotees,3516.html>

## ▫ **Spéculation sur les matières premières: On ne joue pas avec la nourriture!**

[http://www.amf-france.org/technique/multimedia?docId=workspace://SpacesStore/d1191522-19f7-40c9-8640-9a8536f29711\\_fr\\_1.0\\_rendition](http://www.amf-france.org/technique/multimedia?docId=workspace://SpacesStore/d1191522-19f7-40c9-8640-9a8536f29711_fr_1.0_rendition).

<http://future.arte.tv/fr/la-speculation-sur-les-matieres-premieres>

<https://www.foodwatch.org/fr/s-informer/topics/speculation-alimentaire/l-info-en-2-minutes/>

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2012/09/13/les-speculateurs-financiers-coupables-de-la-flambee-des-prix-des-aliments\\_1757951\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2012/09/13/les-speculateurs-financiers-coupables-de-la-flambee-des-prix-des-aliments_1757951_3234.html)

<http://www.agefi.fr/%28S%28dm5a0mitgizwla44zc4mfam%29%29/fiche-textes-references-wikifinance/la-financiarisation-cause-principale-de-la-volatilite-du-prix-des-matieres-premieres-1950.html>

<http://www.coe-rexecode.fr/public/Analyses-et-previsions/Veille-documentaire/Document-de-la-semaine/Les-prix-des-matieres-premieres-sont-affectes-par-la-financiarisation-des-marches-selon-la-BCE-et-la-CNUCED>

[http://www.economie.gouv.fr/files/directions\\_services/dgccrf/documentation/dgccrf\\_eco/dgccrf\\_eco12.pdf](http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/dgccrf/documentation/dgccrf_eco/dgccrf_eco12.pdf)

<http://www.coordinationsud.org/document-ressource/les-notes-de-la-c2a-n13-financiarisation-des-marche-agricoles/>

## ▪ **Risque**

### ▫ **Le risque de déflation en France**

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/deflation.htm>

<http://www.capital.fr/a-la-une/actualites/les-pays-europeens-au-bord-de-la-deflation-et-ceux-qui-sont-deja>

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/unioneuropeenne/20150102tribf5cb3b6/deflation-le-risque-n-est-pas-exclu-mais-il-est-limite-draghi.html>

[http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/08/04/pourquoi-la-deflation-est-tout-sauf-une-bonne-nouvelle\\_4466555\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/08/04/pourquoi-la-deflation-est-tout-sauf-une-bonne-nouvelle_4466555_4355770.html)

“Tout ce que la déflation changerait pour vous”, *Capital*, article de novembre 2014

“La France fleurte de nouveau avec la déflation en Novembre”, *Les Echos*, article du 11/12/2014.

“Déflation, désinflation : quelle est la vraie situation de la France”, *Le figaro*, article du 13/08/2014.

## ▪ **Marché de l'art**

### ▫ **La joaillerie circa 1900**

<http://www.musee-lalique.com>

<http://www.monpetitvendome.fr>

<http://www.unsiecledebijoux.com/bijoux-art-nouveau-1900-1920-2.html>

## □ **Partie III. Hors Champs**

### ▪ **Actualité culturelle**

#### □ ***Thomas Piketty refuse la légion d'honneur !***

<http://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/0204051037733-polemique-apres-que-leconomiste-piketty-ait-refuse-sa-legion-dhonneur-1079656.php>

"L'exécutif minimise le refus de Piketty, mais critique la forme", *Capital*, article du 02 janvier

"Piketty après son refus de la Légion d'honneur : Ils ont l'air de ne pas être contents », *Le Monde*, article du 02 janvier

#### □ **The place to be ; Las Vegas**

<http://www.rfi.fr/economie/20150107-start-up-francaises-salon-ces-las-vegas-electronique-technologies/>

<http://www.capital.fr/art-de-vivre/high-tech/le-top-des-innovations-francaises-au-salon-ces-2015-de-las-vegas>

#### □ ***Dans votre cinéma en 2015***

<http://www.cinehorizons.net/>

<http://www.lefigaro.fr/>

<http://www.senscritique.com/>

<http://www.allocine.fr/film/attendus/>

#### □ **Sport :**

<http://www.lequipe.fr/Football/Actualites/Cristiano-ronaldo-remporte-le-ballon-d-or/527728>

<http://www.mensquare.com/onze Mondial/transferts/52219-transferts-martin-odegaard-real-madrid-signature>

### ▪ **Focus sur la ville de Nantes**

#### □ **Les Nantais vont expérimenter une nouvelle façon de stationner !**

<http://www.nantes.fr/home/actualites/ville-de-nantes/administration/2014/mesures-deplacements.html>

<http://www.parkings-nantes.fr/fr/stationner-en-voirie/stationner-a-nantes>

<http://www.20minutes.fr/nantes/1458143-20141009-nantes-va-changer-matiere-stationnement-2015>

<https://www.paybyphone.fr/>

▫ **Coeur artificiel**

<http://www.lesechos.fr/industrie-services/pharmacie-sante/0204091013278-medecine-le-deuxieme-patient-au-coeur-artificiel-de-carmat-va-bien-1084569.php>

▫ **Il fait bon vivre à Nantes ! Le Festival Folle journée**

[www.nantes-tourisme.com](http://www.nantes-tourisme.com)

<http://www.nantes.fr/home/actualites/ville-de-nantes/culture/2015/folle-journee/folle-journee-quartiers.html>

<http://www.follejournee.fr/fr/page/le-concept>

▪ **Agenda, actualité du pôle Finance, Banque-Assurance IUP**

[http://www.iemniae.univ-nantes.fr/45046110/0/fiche\\_\\_\\_pagelibre/&RH=1236608823334&RF=1182771179612](http://www.iemniae.univ-nantes.fr/45046110/0/fiche___pagelibre/&RH=1236608823334&RF=1182771179612)

[http://www.doyoubuzz.com/nicolas-antheaume\\_1](http://www.doyoubuzz.com/nicolas-antheaume_1)